





# MANIOC.org Bibliothèque Alexandre Franconie Conseil général de la Guyane



# MANIOC.org Bibliothèque Alexandre Franconie Conseil général de la Guyane



973

## VOYAGES

D'UN

### PHILOSOPHE.



DEPARTEMENT DE LA GUYANE GIBLIOTHEQUE A. FRANCONIE

12° 30



EMANDO AJ EG THEMETER 136 SHOEKSTOLUID THEODINAME A





Abouleasem lui fit remarquer sur un trône d'or. Tom. 3. Pag. 187.



PAR PIERRE POIVRE.

#### NOUVELLE ÉDITION.

A laquelle on a joint une Notice sur la Vie de l'Auteur, deux de ses l'ours aux Habitans et au Conseil - Supérient de l'Isle de France, et l'Extrait d'un Voyage aux Isles Moluques, fait par ses ordres, pour la recherche des arbres à épiceries.



APARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE HAUTEOUT L'AINÉ,

L'ANIV.

eibliotheque a. Franconie Cayenne



### TABLE

## DESMATIÈRES.

	Pages	
Avis des Editeurs		V
Notice sur la vie de Poivre		xiij
Voyage a'un Philosophe. Introduction	. 19	1
Côtes occidentales d'Afrique		4
Cap de Bonne-Esperance		6
Madagascar		13
Isle de Bourbon		17
Isle de France		19
Observations faites à la côte de Coromandel		23
Machine pour arroser les terres	**	25
Labourage		26
Troupeaux de Moutons et autres		27
fardins		28
Cocotier	-	29
Etat de l'Agriculture dans le royaume de Sian	n.	32
Etat de l'Agriculture chez les Malais		39
- Sagou		45
Suite des Observations sur l'état de l'Agri		
culture chez differentes nations de l'Afriqu	e	-
et de l'Asie		55
Puissance de l'Agriculture; Origine d	u	
rojoume de Ponthiamas		57
Camboye, Tsiampa		62
Cochinchine		63

i Linde	
Culture des différentes espèces de riz	65
Cannes à sucre	69
Chine	84
Cétémonie de l'ouverture des terres	99
Encouragemens de l'Agriculture	IOI
Attention du Gouvernement Chinois	
Les impôts établis à la Chine sont invariables.	103
La Dime	104
Comparaison de l'Agriculture de l'Afrique	
et de l'Asie à celle de la Chine	105
État de l'Agriculture en Europe	107
- En Afrique	Id.
- En Amérique	108
- En Asie	
Discours prononce par M. Poivre, à son	
arrivée à l'Isle de France, aux Habitans	
de la Colonie	113
Discours prononce par M. Poivre, à la	
première Assemblee publique du nouveau	
Conseil supérieur de l'Isle de France,	
le-3 août 1767	145
Extrait du Voyage de M. de Trémigon,	
présenté par le sieur d'Etcheverry, d'après	
les vues de M. Poivre, pour la recherche	
des arbres à Epiceries	175
Mission faite aux isles Moluques, par le	
sieur d'Etcheverry	168
Fin de la Table.	

## AVIS DES ÉDITEURS.

D EPUIS long-tems, l'utilité des voyages est reconnue chez toutes les nations; c'est en nous instruisant des différens usages des peuples, de leur industrie, de leurs arts, de leur agriculture, que le voyageur, le philosophe nous rendent précieux ces ouvrages qui hâtent le développement des sciences dans la patrie, s'il trouve le gouvernement disposé à les accueillir.

En effet, ce n'est point assez qu'un bom ouvrage paroisse, pour qu'il produise quelque changement avantageux; il faut encore que ce soit dans ces circonstances heureuses où la marche du gouvernement tende vers le bien, vers la réforme des abus, et sur-tout que la classe intéressée à ces mêmes abus ait perdu toute influeuce, toute autorité.

Combien d'ouvrages philosophiques ont été perdus par cette raison, pour la patrie de leurs auteurs, et que de fruits aujourd'hui Pourroient s'en recueillir! viij

C'est d'un ouvrage de ce genre, publié eu 1768, sous le titre de Voyages d'un Philosophe, ou Observations sur les Mœurs et les Arts des Peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amerique, Ouvrage extrémement précieux, que nous nous empressons de donner une nouvelle édition au Public. Quoiqu'il ait paru sans nom d'auteur, l'on a su que nous en étions redevables à Poivre, homme estimable à plus d'un titre.

Le moment où un Recueil de Lettres vient d'être publié par le général Belair, sur son système complet d'amélioration applicable à tous les sols, a paru favorable à la réimpression du Voyage Philosophique de Poivre.

Le général Belair, dont les occupations annoncent que notre République aura aussi ses Cincinnatus, assure dans ses Lettres que, par la seule économie de son nouveau système d'ensemencement, la France doit pourvoir abondamment à sa subsistance en grains sans avoir besoin de recourir à ses voisins. Son système exclut sur - tout l'usage des fachères, il conclut que de la masse des subsistances, à retirer de sa nouvelle culture, tant par les cultivateurs-propriétaires et fermiers, que par le gouvernement, il doit en resulter une amélioration telle dans les finances, que l'assignat, par ce seul moyen, peut être remis au pair.

Sans doute il sera agréable à notre économiste de voir que des amis de la prospérité nationale, en lisant ses Lettres, se soient occupés de fournir de nouvelles preuves en faveur de son système, et de les puiser dans les exemples de la nation agricole la plus ancienne du monde, qui, par l'état florissant de son agriculture, étonne tous les jours l'Européen.

Dans les observations de Poivre, sur l'état de l'agriculture en Chine, on voit que le laboureur Chinois, regarde l'usage des Jachères, comme un abus nuisible à l'abondance, à la population, et qu'il sesoit tenté de rire, si on lui disoit que la terre a besoin de repos à certain terme fixe. L'économie par laquelle il supplée aux fourrages pour la nourriture des bestiaux et des troupeaux, n'est pas un exemple moins avantageux à suivre chez nous.

En lisant cette partie du voyage du philosophe Poivre, on s'étonnera d'y trouver une infinité d'autres vues, qui portent bien plus loin l'économie politique, l'administration civile et rurale par laquelle se conserve, dans une perpétuelle aisance, la population innombrable de la Chine.

Rien de plus précis, de plus intéressant et de mieux observé que ce que Poivre écrit sur l'agriculture de l'Afrique et de l'Asie; et sur toutes les sources de prospérités nationales; sur les mœurs, les arts des différens peuples et les productions naturelles de chaque pays qu'il parcoure. Ce petit Ouvrage peut vraiment être regardé comme une introduction à l'étude des voyages, et comme le manuel des voyageurs. Sous tous ces points de vue, il mérite d'être lu et médité par les amis de la patrie et de l'humanité.

On a joint à cette édition, 10. une Notice sur la vie de l'auteur; 20. deux Discours aux habitans et au conseil supérieur de l'Isle de France; 30. une Relation interessante d'un Voyage aux Moluques fait par ses ordres, pour la recherche des arbres à épiceries, qui fut imprimée dans le Journal général de France, no. 113, année 1787.

On a cru servir le goût du public, en adoptant pour cette édition, et pour toutes celles qui lui succéderont, le petit format. On ne l'a guère employé jusqu'ici que pour des Romans, des Poésics, très-peu pour des Voyages. Ceux-ci, à l'avantage d'amuser, joignent celui d'instruire; ils ne font pas

moins que les autres ouvrage, partie de nos promenades et de nos délassemens utiles. On ne sauroit donc trop multiplier les moyens de ce genre d'instruction agréable. Nous croyons y co-opérer, en publiant en in-18 une suite de voyages anciens et modernes, qui, sous les rapports de la politique, de l'agriculture, du commerce, des arts, des mœurs, pourront former la collection la plus utile, la plus agréable et la moins dispendieuse à raison des prix des éditions en plus grand format. Si l'on joint aux considérations de l'économie et de la facilité de porter par-tout avec soi un et même plusieurs volumes, celle de pouvoir se procurer aisément des voyages extrêmement rares, on sentira le mérite de cette collection. Quelques manuscrits que nous nous sommes procurés, plusieurs traductions qui n'ont jamais paru en notre laugue, concourront à l'enrichir, ainsi que les travaux des écrivains de nos jours, que nous invitons à nous confier leurs ouvrages de ce genre, soit originaux , soit traductions.

Cette collection, dirigée par une société de gens de lettres, sera soignée dans toutes ses parties: le caractère qui lui est destiné est neuf; les épreuves seront multipliées et revues avec le plus grand soin; et le papier sera assorti xii

au premier volume que nous donnons. Nous y joindrons les figures et les cartes nécessaires, qui seront exécutées par d'habiles artistes. Enfin, nous n'épargnerons rien de ce qui peut flatter les amateurs de la belle et correcte typographie.

#### Ouvrages sous presse.

Un Recueil de Voyages au Thibet, pays sur lequel nous n'avons eu jusqu'aujourd'hui aucune relation qui nous le fasse connoître.

# NOTICE SURLAVIE

#### DE POIVRE.

PIERRE POIVRE nâquit à Lyon au mois d'août 1719, d'une famille commerçante. Il moutra, dès son enfance, un esprit doux et facile, les plus grandes dispositions pour lès lettres et pour les arts, un caractère bienfaisant, qui lui faisoit desirer d'être utile à tout le monde.

Ses études étoient finies dans un âge encore tendre, il vint à Paris, entra dans la Congrégation des Missions Étrangères, y finit son éducation et s'y distingua.

L'étude de la philosophie et de la théologie, l'instruction des catéchumènes, les conférences, ne furent pas les seules occupations auxquelles il se livra dans cette maison. Il s'appliqua avec succès au dessin et à la peinture, qu'il regardoit comme un délassement, somme un moyen de réussir mieux dans les

pays qu'il se proposoit de parcourir, et d'en rapporter plus de connoissances utiles dans sa patrie.

Les supérieurs des Missions l'envoyèrent en Chine, et lui prescrivirent de passer ensuite à la Cochinchine.

Dans une relâche qu'il fit avant d'arriver à Canton, il reçut une lettre, en Chinois, qu'on lui dit être de recommandation, et dans laquelle, au contraire, un Chinois qui avoit été offensé par un Européen, dénonçoit est Européen, qu'il croyoit devoir être le porteur de sa lettre, comme un coupable tont la nation Chinoise avoit à se plaindre, et qui méritoit la mort.

Poivre se hâta de présenter la lettre au premier Mandarin dont il put approcher, et fut mis en prison: la il apprit la langue Chinoise. Le vice-roi de Canton, touché de ses bonnes qualités, et ayant d'ailleurs découvert la trahison, devint son protecteur, et lui procura toutes les facilités qu'on refuse ordinairement aux Européens pour voir l'intérieur du pays.

Après deux ans de séjour à la Chine, il alla à la Cochinchine, ou il passa deux autres années. Le vice-toi de Canton avoit approuvé et facilité ce voyage; et à son retour, Poivre trouva auprès de lui la même faveur. Il en profita souvent pour faire rendre une plus prompte et meilleure justice aux autres François; il rendit aussi de grands services à la Compagnie des Indes.

Il revenoit en France en 1745, l'orsque le bâtiment sur lequel il étoit embarqué, fut attaqué dans le détroit de Banca, par un vaisseau Anglois supérieur en force. Il ne resta point oisif au milieu du combat; un boulet de canon lui emporta le poignet. Une autre perte qu'il fit dans cette occasion, et qui n'a pas été réparée, c'est celle du journal de tout ce qu'il avoit remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, avec des dessins précieux.

Les Anglois, manquant de vivres, étolent embarrassés de leurs prisonniers. Ils les conduisirent à Batavia, et leur y rendirent la liberté. Ce fut pendant le séjour que Poivre fit dans cette ville, que toujours occupé de vues utiles, il prit des connoissances réfléchies sur la culture des épiceries précieuses que les Hollandois possédoient alors exclusivement, et sur les Isles où elles sont indigènes. Il avoit formé dès-lors le projets, qu'il a depuis réalisé, d'en e richir un jour son pays, comme on le verra ci-après.

Il s'embarqua, au bout de quatre mois,

ayec le reste des François pour aller hiverner à Merguy, port du royaume de Siam, et de-la se rendre à Pondichery. Le bâtiment étoit trèsmauvais: il essuya des tempétes affreuses, et courut les plus grands dangers. Poivre conservoit son sang-froid, et rédigeoit ses observations. C'est dans ce voyage et dans les relâches forcées auxquelles son navire fut obligé, qu'il s'instruisit avec exactitude des mœurs de la nation Malaise, de celles des Siamois et de leur gouvernement. Il n'avoit pas vingt-septans, et déjà il savoit juger du bonheur des peuples par l'état de leur agriculture.

Arrivé à Pondicheri, il suivit la Bourdonnais à l'isle de France. L'escadre qui les
ramenoit en Europe, fit plusieurs relâches
à la côte d'Afrique, et une dernière à la
Martinique, où les vaisseaux se trouvèrent
retenus par la guerre. Pressé de revenir en
France, il gagua, dans un canot, l'isle Sain Eustache, où il s'embarqua sur un senau
Hollandois, fut pris deux fois, conduit à
Guernesey, et rendu au bout de huit jours,

sur la signature de la paix.

Son mérite sut bientôt reconnu. Il sut choisi dans l'année 1749, pour aller en qualité de ministre de France à la Cochinchine, sonder sur des liaisons d'amitié, une nouvelle branche de commerce. Il montra, dans cette mission, de grands talens, de la probité, de l'activité: il eut tout le succès qu'il pouvoit desirer. La connoissance qu'il avoit de la langue du pays lui donna le moyen de traiter les affaires. par lui-même, sans avoit recours à un interprète. Pendant son séjour à la Cochinchine . il avoit mis le plus grand soin à recueillir les plantes les plus utiles pour les introduire et les naturaliser à l'Isle de France; il y apporta le poivrier, le cannellier, plusieurs arbres de teinture, de résine et de vernis, plusieurs espèces d'arbres fruitiers. Le plus précieux des présens qu'il avoit fait à cette Isle , avant d'être administrateur , étoit le riz sec, qui se cultive à la Cochinchine sur les montagnes, n'a besoin que d'une chaleur modérée et ne demande point d'irrigation; on en sit quelques récoltes; mais après son départ, la culture de ce grain si important avant été abandonnée aux esclaves nègres, qui l'arrosèrent comme l'autre riz, l'espèce de riz sec, qui auroit pu, de cette colonie, passer en Europe, fut détruite à l'Isle de France.

Peu après son retour de la Cochinchine, Poivre fut envoyé par la Compagnie des Indes à Manille, avec une mission secrète. Les employés de la Compagnie à Canton, où il devoit passer, lui suscitérent toutes sortes d'obstacles, et le mirent hors d'état de remplir sa mission avec un entier succès. Il fut obligé de revenir à Pondichery et à l'Isle de France, n'ayant-fait qu'une l'artie de ce dont il étoit chargé; mais il s'étoit acquit d'excellens amis chez les Espagnols et parmi les naturels des différens pays qu'il avoit parcourus. Il avoit préparé les esprits et les choses pour faire un second voyage plus heureux, qui avoit pour objet principal d'acquérir et de naturaliser à l'Isle de France les épiceries fines.

Il rapporta dans cette Isle cinq plants entacinés de muscadiers, et un assez grand nombre de noix muscades, propres à la germination. Il n'avoit pu se procurer des géroficiers sans aller dans les Moluques même, parce qu'on ne vend le gérofie que dans un état où il ne jouit pas de la faculté de germer. Il distribua ses plants entre trois colons de l'Isle, et y joignit d'excellentes instructions sur leur culture.

Toujours occupé de son nouveau voyage pour la conquête des épiceries, il obtint ensin, après bien des obstacles, une petite frégate de cent soixante tonneaux, sur laquelle il s'embarqua en 1754, à l'Isle de France. Arrivé à Manille, il trouva le pays en seu: le gouvernement Espagnol avoit engagé des querelles sérieuses avec toutes les nations voisines; il retenoit le roi d'Yolo prisonnier. Son caractère, son sang-froid, sa douceur, sa franchise, le rendoient infiniment propre aux négociations. Il parvint à calmer beaucoup les esprits, et à adoucir le sort du roi d'Yolo.

Après s'être acquité d'une partie importante de sa mission, s'être procuré les connoissances dont il avoit besoin, avoir vendu et remplacé la petite cargaison de son vaisseau, s'être attiré l'estime et la confiance des Espagnols, et la constante amitié du roi d'Yolo et de sa famille, il se rembarqua et dirigea sa route sur les Isles à épiceries. Si son équipage et son bâtiment eussent été moins mauvais, il eût dès-lors exécuté tous les projets qu'il avoit formés, et qu'il avoit été autorisé à suivre; plusieurs fois il se trouva à un jet de pierre d'une Isle qu'il pouvoit regarder comme le but de son voyage, sans moyen d'y aborder.

Forcé de revenir, il fit une relâche à Timor, et forma des liaisons d'amitié avec le roi Indien, et avec le gouverneur Portugais de cette Isle, qui lui procurèrent quelquesplants de muscadiers, une assez grande quantité de poix muscades et de baies de gérofles mures, et dans l'état où on les sème; mais qui se trouverent trop vieilles pour germer.

Rendu enfin à l'isle de France, après avoir fait des observations utiles sur les moussons, il remit au conseil supérieur de cette colonie, le 8 juin 1755, les plants précieux qu'il avoit apportés et qui furent reconnus pour être des épiceries fines. Ceux qu'il avoit laissés l'année précédente à différens habitaus, étoient morts.

Le gouverneur de cette Isle, qui avoit favorisé le voyage de Poivre, avoit été remplacé par un autre : celui-ci, quoique bien intentionné, n'ayant reçu aucune instruction à son égard, ne put, et voulut encore moins, prendre sur lui de donner aucuns moyens pour retourner à une entreprise dont avec un vaisseau passable le succès n'étoit plus douteux.

Dans de telles circonstances, Poivre crut devoir se borner à remettre à la Compagnie la cargaison qu'il avoit rapportée, et qui f te vendue sur le champ avec profit, et ollie son retour en France. Il l'obtint sur un bâtime qui devoit hiverner à Madagascar. Le journade son séjour dans cette Isle offre des détails

intéressans sur les mœurs de ses habitans, les ports, les rivières, les sites du pays, son histoire naturelle, ses productions, et les ressources qu'elle peut fournir à nos colonies des Isles de France et de Bourbon.

lamais cet homme rare ne perdit une occasion de recueillir et de rapporter des connoissances utiles à sa patrie. Dans le Coromandel, il avoit suivi avec le plus grand détail les procédes employes par les Indiens pour la peinture des belles toiles connues sous le nom de Perses ou de Chittes, et il avoit étudié la composition des teintures. En Chine, il s'étoit instruit à fond sur les matériaux et la fabrique des porcelaines, et sur la manière de préparer ce que nous appelons les soies de Nankin; il en a fait des essais très - heureux depuis son retour; mais il seroit impossible d'exposer ici toutes ses observations. Il étoit si modeste, que les personnes même qui ont vécu avec lui dans la plus intime société, ne recueilloient que par lambeaux quelques - unes de ses connoissances, et le récit d'une partie de ses travaux.

Revenu en France avec une grande réputation et une fortune médiocre, qu'il auroit pu facilement augmenter, sans un rare désintéressement de sa part, il s'établit près de XXI

Lyon, dans une campagne agréable, où il se tivroit à son amour pour les lettres, et cultivoit les plantes les plus curieuses des quatre parties du monde.

Desiré et reçu, depuis son retour, à l'Académie des Sciences de Lyon, il y lut deux Mémoires intitulés: Observations sur les Mœurs et les Arts des Peuples de l'Afrique et de l'Asie. L'Académie exigea que ces Mémoires fussent imprimés; le gouvernement approuva cette résolution, puis en suspendit l'effet.

Quelques exemplaires cependant s'étoient répandus, et les libraires étrangers, qui les contrefirent sur-le-champ, y ajouterent, à l'insu de l'auteur, le titre de Voyages d'un Philosophe. Poivre étoit trop philophe pour en prendre le nom à la tête de ses écrits; mais le titre imaginé par les libraires, confirmé par le public, et multiplié par plusieurs éditions, a prévalu sur celui qu'il avoit donné à son Ouvrage. Cet Ouvrage intéressant, précis, nerveux, contient plus de choses que de mots; on y voit par-tout, en traits de lumière, comment, dans l'univers entier, la félicité, la population, la puissance des états, sont en raison de l'agriculture et de la liberté, et à quel point la main du despotisme, celle de l'anarchie et celle de la superstition,

rendent inutiles la fécondité du sol le plus favorisé du ciel.

Il étoit sur le point d'épouser une jeune femme bien née, pleine de vertus, de douceur et de grâces, digne, à tous égards, d'être la compagne d'un philosophe sensible, lorsque sa réputation le fit nommer intendant des Isles de France et de Bourbon, où l'on espéroit qu'il pourroit réparer les fautes de toute espèce d'une administration qui , depuis qu'elle étoit sortie des mains de la Bourdonnais, avoit été constamment malheureuse. Il avoit bien des raisons de se peu soucier de retourner faire des voyages de quatre mille lieues. Il jouissoit du sort le plus fortuné que puisse desirer un sage; dans un âge mûr et non affoibli, avec le juste espoir d'un ménage heureux, assuré d'une aisance bornée qu'il trouvoit suffisante, et honoré d'une flateuse et universelle considération.

Il pouvoit même craindre que les dangers de la mer, et ceux des places importantes non moins redoutables, n'effrayassent sa jeune amie, et ne fissent manquer une alliance dont les faveurs du gouvernement n'auroient pu compenser le bonheur. Rassuré à cet égard par le courage et l'attachement qu'elle lui émoigna, il lui restoit encore à regreter sa

douce retraite, le repos, l'étude, biens infinimens chers à sa raison tranquille, mais qui le lui étoient moins cependant que le bien public. Il accepta, et justifia sa nomination par les plus grands succès.

Il trouva les Isles de France et de Bourbon dans un anéantissement presque total; la culture, le commerce, les fortifications, tout avoit été également négligé. Il parvint à tout rétablir.

Quelques - uns de ses discours au conseil supérieur, dont il étoit président, ont eté imprimés : ce sont des chefs-d'œuvre de raison et d'éloquence, le plus noble langage du magistrat, de l'administrateur et du citoyen.

Ses premiers soins se portèrent sur la culture des comestibles, si importantes dans ces Isles, qui doivent non-seulement subsister par elles-mêmes, mais encore faire subsister nos escadres pendant la guerre. Il mit la plus grande activité à y introduire de Madagascar, du Cap de Bonne-Espérance et de l'Inde, tous les animaux domestiques et toutes les productions propres à la consommation des habitans et aux besoins des navigateurs.

Cette activité de Poivre à multiplier les subsistances, et à se procurer tous les moyens possibles d'en avoir de dehors, a été, pour la colonie et pour l'état, d'une utilité înapréciable.

En 1770, sur une apparence de guerre, le gouvernement fit passer à l'Isle de France dix mille hommes, tant de terre que de mer. Les vaisseaux qui les amenoient se trouvèrent, en arrivant, dépourvus d'agrès; ils n'apportoient ni vivres ni argent. Je sais bien qu'on manquera de tout, écrivit Choiseuil à Poivre; mais vous êtes la, et nous comptors sur vous. Il ne s'étoit pas trompé : Poivre pourvut à tout; et malgré deux ouragans successifs qui . ravagèrent l'Isle, et qui firent échouer une grande partie des vaisseaux sur le rivage, la confiance qu'il s'étoit acquise dans l'Inde, et les ressources que sa prévoyance avoit ménagées, sauverent les troupes et la flotte. Ce fut chez les Hollandois du Cap de Bonne-Espérance que Poivre trouva les plus grands avantages; il les dut à la réputation de son honnêteté. Il ne pouvoit payer qu'en lettres-dechange les provisions qu'on lui fournissoit. Il eut à vaincre le préjugé que les Hollandois avoient alors en faveur des Anglois, et leur défiance naturelle ; mais l'estime et l'amitié qu'il avoit inspirées aux chefs de l'administration du Cap prévalurent. On délivra les provisions; on se contenta des lettresde-change.

Un vaisseau marchand Danois, chargé de matures et d'agrès, mouilla dans le pôrt de l'Isle de France. A force de caresses et de bons traitement, Poivre détermina le capitaine à lui céder, à un prix très-modéré, sa cargaison dont on avoit le plus urgent besoin: elle fut également payée en lettres-de-change.

Sachant combien les ressources du dehors étoient précaires, Poivre avoit prodigieusement multiplié celles du dedans. Animée par ses exhortations, par ses soins, par tous les encouragemens qui avoient dépendu de lui, depuis son arrivée dans la colonie, la culture des Isles de France et de Bourbon avoit produit des récoltes abondantes de froment, de riz et d'autres grains.

Il pensoit que les moyens de vivre ne sauroient être trop près des hommes qui doivent les consommer. Éclairé par les légis-lateurs de l'Asie, et par sa propre raison, il croyoit qu'on ne pouvoit rien faire de plus agréable au ciel et de plus utile au monde, que de planter un arbre et de labourer un champ.

Guidé par un sentiment d'humanité et par le bons sens qui voudroit qu'on ménageât les esclaves, quand on ne les considereroit que comme des instrumens de culture; et indigné, comme ille dit dans le préambule d'une ordonnance qu'il rendit à l'Isle de Bourbon, le 10 avril 1771, des fardeaux excessifs que l'on faisoit porter aux nègres dans des chemins très - difficiles et presque impraticables, il défendit, par cette ordonnance, de charger un nègre mâle de plus de soixante livres pesant, et une nègresse de plus de cinquante. On leur mettoit auparavant, sur la tête ou sur les épaules, jusqu'à cent-vingt livres et audelà, pour faire de longues routes dans des sentiers où l'on ne peut même se servir des bêtes de somme.

Il s'étoit attaché, par toutes sortes de bons procédés et de services, Commerson, qui revenoit de faire le tour du monde avec Bougainville. Il l'avoit engagé à rester à l'Isle de France pour en faire l'histoire naturelle et apprendre aux colons à employer les richesses de leur territoire, et celles que des soins vigilans leur avoient procurées et leur apportoient chaque jour.

Commerson a toujours vecu à l'Isle de Prance, chez Poivre; et il est mort dans cette même Isle, peu après le départ de son ami et son protecteur, dans les dégoûts et le chagrin de voir abandonner leurs anciens travaux, sur lesquels ils s'étoient si bien xxviij

accordés, quoiqu'ils y portassent des principes différens.

Commerson, botaniste passionné, mettoit le même intérêt à toute plante, pourvu qu'elle fût curieuse et nouvelle. Poivre, administrateur et philosophe, ne dédaignoit pas la curiosité, mais fixoit principalement ses regards sur l'utilité; c'étoit aux plantes utiles qu'il prodiguoit ses soins.

Parmi celles qu'il a fait connoître à l'Isle de France, et qu'il y a cultivées lui-même, il faut d'abord nommer l'arbre à pain ou Rima, qui s'y est beaucoup multiplié, dont les colons commencent à faire usage, qui sera bientôt un de leurs principaux alimens, et qui, transporté ensuite dans les Antilles, y assurera un jour à peu de frais la subsistance des blancs et des noirs.

Il faut encore faire mention de l'ampalis ou mûrier à gros fruit vert de Madagascar, de l'arbre à huile essentielle de rose, de l'arbre à suif, et du thé de la Chine, du bois de campêche, du bois immortel, ou mouroucouyé; du cannellier de Ceylan et de la Cochinchine, de toutes les variétés de cocotier, du dattier et du manguier, de l'arbre des quatres épices, du chêne, du sapin, de la vigne, du pommier et du pêcher de

l'Europe, de l'avocat des Antilles, du mabolo des Philippines, du sagoutier des Moluques, du savonnier de Chine, du maran d'Yolo, du mahé ou arbre de mâture, et du mangoustan, fruit réputé le meilleur de l'Asie et du monde.

Mais la réputation de Poivre acquit un nouvel éclat par le succès qu'eurent enfin ses soins et l'intelligence qu'il déployoit depuis vingt-cinq ans pour parveuir à faire apporter des Moluques à l'Isle de France des plants de muscadiers et de gerofliers, en quantité assez considérable pour en assurer la naturalisation.

Il s'étoit occupé, depuis qu'il étoit chargé de l'administration de la Colonie, à reprendre a cet égard la suite de ses anciens travaux. Il avoit instruit de tous leurs détails, M. Provost, ancien écrivain des vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui parloit la langue Malaise; et l'ayant chargé de lettres pour différens princes Indiens, il le fit partir au mois de mai 1,769, sur la corvette le Vigilant, commandée par M. Tremigon, lieutenant de vaisseau, accompagné du bateau l'Etoile du Matin, commandé par M. d'Etcheverry, lieutenant de frégate.

Les deux batimens firent ensemble le

voyage de Manille, passèrent à Mindanao. toucherent à l'isle d'Yolo, dont le roi, devenu libre, regardoit Poivre comme un père. Il donna plusieurs renseignemens utiles, et assura nos navigateurs que s'ils ne réussissoient pas cette année dans leur expédition, il leurprocureroit, pour l'année suivante, tous les plants qu'ils pourroient desirer. Ils toucherent ensuite à Miao, où ils firent des recherches infructueuses; les Hollandois y avoient recemment détruit les plants d'épiceries. Entre cette Isle et celle de Taffoirey, ils se séparèrent, pour faire des recherches, chacun de leur côté : M. de Tremigon prit la route de Timor, et M. d'Etcheverry, ayant recu à son bord M. Provost, celle de Ceram.

Ces deux derniers, parfaitement d'intelligence, parcoururent, dans leur petit bâtiment, tout l'est des Moluques, abordèrent plusieurs fois à l'isle de Céram, obtinrent des rois de Gebi et de Patani un grand nombre de plants de muscadiers et de géroffiers, et un bien plus grand nombre de baies et de noix fécondes; et, après bien des difficultés et des dangers, arrivèrent enfin à l'Isle de France le 25 juin 1770. (\*)

<sup>(\*)</sup> On trouvera, à la fin du volume, une relation succinte de cette expédition.

Le conseil supérieur de l'Isle de France, consacra dans ses registres ce succés si longtems desiré, et par un arrêté pris après que. Poivre se fut retiré, il reclama les bontés du gouvernement pour l'administrateur qui avoit rendu un si grand service à la colonie, et pour ceux qui avoient concouru à son exécution.

Quelque tems après, on fit passer des muscadiers et des gérofliers, tant à l'Isle de Bourbon qu'à la Guiane Françoise. Ils y ont trèsbien réussi dans l'une et l'autre colonie. Ils commencent à pouvoir y devenir un objet de commerce; et leurs fruits aclimatés y sont aussi beaux et aussi parfumés aujourd'hui que dans les Moluques même.

Poivre ne se borna pas à cette expédition, quoiqu'elle eût rapporté quatre cents plants de muscadiers, dix mille noix muscades toutes germées ou propres à germer, soixante et dix plants de gérofliers, et une caisse de baies de gérofle, dont quelques-unes germées et hors de terre. Il renvoya, au mois de juin 1771, dans les Moluques, M. Provost, sur la flûte l'Isle de France, aux ordres de M. de Coétivi, accompagnée de la corvette le Nécessaire, commandée par M. Cordé. Il firent un nouveau voyage à Gebi, et en tapportèrent une quantité bien plus considé-

xxxij

rable de plants, de graines de géroffiers et de muscadiers. La flûte sut de retour le 4 juin 1772, et la corvette le 6. Cette expédition, plus heureuse encore que la première, a pour jamais assuré aux colonies Françoises, la possession des épiceries fines.

La première cependant eut pu suffire. Tandis que M. Prevost et M. d'Etcheverry voguoient sur le bateau l'Etoile du Matin, à une conquête que la prudence la plus profonde avoit assurée, toutes les mesures avoient été prises à l'Isle de France pour que les jeunes plantes trouvassent, en arrivant, le sol et la culture qui leur conviennent.

Poivre avoit acheté, de la compagnie des Indes, dans un lieu nommé Montplaisir, un enclos peu distant du port de l'Isle de Erance. Il en avoit fait, à ses frais, un magnifique jardin, qui le dispute à ceux que la compagnie Hollandoisse des Indes fait cultiver au Cap de Bonne - Espérance, et qui, plus riche qu'eux, encore, renferme presque toutes les plantes utiles des deux hémisphères. Il y passoit tout le tems que les devoirs de l'administration pouvoient lui laisser libre.

Il a depuis cédé au gouvernement, pour le même prix qu'il l'avoit acheté de la compagnie, cette habitation si intéressante aux yeux des savans et des citoyens, qui sentent qu'il peutêtre plus important d'acquérir une plante utile qu'une province. Il a fait hommage à la patrie des dépenses, des améliorations, des travaux considérables qu'il avoit consacrés à en enrichir le jardin, et qui l'ont rendu un des plus précieux du globe entier. Il y avoit instruit, dans tous les détails de la culture asiatique, M. de Céré, auquel il avoit destiné la direction de ce jardin, dont il ne put le mettre en possession, mais qui, depuis, en a été chargé, conformément à ses vues; et M. de Céré a justifié ce choix par ses soins, ses lumières et son courage.

Poivre avoit le plus grand desir de rejoindre un seconde fois le riz see aux plantes précieuses qui enrichissent ce jardin. Il faisoit encore plus de cas de cette plante alimentaire, que des plus riches épiceries. Il avoit souvent proposé d'aller la rechercher à la Cochinchine; maisil trouva dans ce projet des obstacles insurmontables.

Obligé donc de renoncer, pendant son administration, à se procurer de nouveau riz sec, il tenta de changer la culture du riz humide, et de l'accoutumer par degrés à croître sans avoir le pied dans l'eau. Il en fit semer en différens cantons au commencement de la saison des pluies. Quelques parties périrent.

#### xxxiv

Cet arrosement naturel se trouva suffire à quelques autres, dont le grain devient propre à germer, croître et fructifier avec un moindre arrosement. Il y a donc actuellement à l'Isle de France un riz qui tient le milieu entre le riz humide, généralement counu, et le riz sec de la Cochinchine. C'est un riz dont l'humidité d'une saison pluvieuse favorise suffisamment la production. Il n'est pas encore en état d'être transporté utilement en Europe.

Il avoit trouvé le port de l'Isle de France à-peu-près comblé. Il consulta M. de Tromelin, capitaine de vaisseau, et M. de Cossigny, ingénieur de la colonie. Le premier concut le projet d'un nouveau port, entièrement à l'abri des ouragans, et combina avec Poivre. les moyens de préserver le nouveau port des attérissemens, et d'en arrêter les progrès dans l'ancien, par des canaux, des digues et des jettées qui conduiroient sur une plage inutile les torrens annuels que ramène la saison des pluies. Les travaux furent entrepris et suivis avec courage, et avec succès; et si Poivre fut resté administrateur de la colonie, ils n'auroient pas exigé plus de quatre aus. Différentes circonstances les ont retardés.

Poivre quitta l'Isle de France en 1775. Comme il ne s'y étoit occupé que du bien public, il n'en rapporta que la médiocre fortune que son économie put ajouter à ce qu'il possédoit avant d'en être administrateur. Mais il a laissé sa mémoire en bénédiction dans les deux colonies qui furent confiées à ses soins.

Arrivé à Versailles, il y trouva l'apparence d'une disgrace. Deux ans s'écoulèrent avant qu'on lui rendit la justice que méritoit son administration. Enfin Turgot, l'aml des gens de bien, s'étant montré son protecteur, les témoignages les plus honorables de la satisfaction du gouvernement furent accordées à ses services, avec une pension.

Le revenu de sa fortune personnelle, réuni à sa pension, étoit encore médiocre. Mais la sagesse, l'ordre qui régnoit dans sa maison, et qu'y maintenoient les soins de son estimable compagne, leur permettoit de tenir un état honorable, de donner à leurs aimables enfans une éducation distinguée, et de répandre une multitude de bienfaits sur les indigens qui se trouvoient à portée de leur délicieux jardin de la Fréta, où ils passoient leurs jours sur le bords de la Saône, à deux lieues de Lyon, et où les voyageurs éclairés ne manquoient pas d'aller se reposer l'ame et s'enrichir l'esprit.

XXXVI

Sa santé, affoiblie par ses longs travaux, l'étoit fort altérée dans les deux dernières années de sa vie. Mais toujours également serein, sage et modéré, sa société ne cessa jamais d'être douce, et sa conversation respectable et chère à ceux qui l'approchoient.

Les conseils de M. Rast, son médecin et son ami, l'avoient envoyé passer à Hières en Provence, l'hiver de 1784 à 1785. Ce voyage lui fut salutaire, mais ne put réparer les ravages que la goutte avoit faits en s'emparant de l'intérieur. Il devint impossible de la rappeler aux extrémités. On vit Poivre s'affoiblir par degrés pendant tout l'été, et l'hydropisie de poitrine le miner lentement.

Il mourut le 6 janvier 1786, à l'instant du dégel, avec la même tranquilité qu'il avoit gardée toute sa vie, et comme un philosophe religieux qui , ayant toujours été bienfaiteur, se confie parfaitement à la bonté du bienfaiteur universel.

# VOYAGES

# D'UN PHILOSOPHE,

0 0

## OBSERVATIONS

Sur les mœurs et les arts des Peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique.

I L n'est point de nation, quelque barbare qu'elle soit, qui n'ait des arts qui lui soient particuliers. La diversité des climats, en variant les besoins des peuples, offre à leur industrie des productions différentes sur lesquelles elle peut s'exercer. Chaque pays, dans un certain éloignement, a des fabriques qui lui sont tellement propres, qu'elles ne sçauroient être celles d'un autre pays; mais l'agriculture est l'art de tous les hommes, sous quelque ciel qu'ils habitent; par tout, d'une extrémité de la terre à l'autre, on voit les

peuples policés, et ceux qui sont barbares, se procurer au moins une partie de leur subsistance par la culture de leurs champs: maiscet art universel n'est pas également florissant par-tout.

Il prospère chez les nations sages qui savent l'honorer et l'encourager, il se soutient foiblement chez les peuples à demi polices, qui lui préfèrent les arts frivoles; ou qui étant assez éclairés pour sentir son utilité; sont encore trop esclaves des prejugés de leur ancienne barbarie, pour se résondre à affranchir et à honorer ceux qui l'exercent; il languit, et on apperçoit à peine son influence chez les barbares qui le méprisent.

L'état de l'agriculture a toujours été le premier objet de mes recherches, chez les diffésens peuples que j'ai vus dans le cours de mes voyages. Il n'est guère possible à un voyageur, qui souvent ne fait que passer dans un pays, d'y faire les remarques qui seroient nécessaires pour emporter une idée juste du gouvernement, de la police et des mœurs de ses habitans. Dans ce cas, il n'est pas de moyen plus court, pour se former d'abord une idée générale de la nation chez laquelle on se trouve, que de jetter les yeux sur les marchés publics et sur les campagnes. Si les marchés abondent en denrées, si les terres sont bien cultivées et couvertes de riches moissons, alors on peut en général être assuré que le pays où l'on se trouve est bien peuplé; que les habitans sont policés et heureux; que leurs mœurs sont douces; que leur gouvernement est conforme aux principes de la raison. On peut se dire à soi-même: je suis parmi des hommes.

Lorsqu'au contraire j'ai abordé chez une nation qu'il falloit chercher au milieu des forets, et au travers des ronces qui couvroient ses terres; lorsqu'il me falloit faire plusieurs licues pour trouver un champ défriché, mais mal cultivé ; lorsqu'enfin arrivé à quelque peuplade, je ne voyois dans le marché public que quelques mauvaises racines , alors je ne doutois plus d'être chez un peuple malheureux, féroce ou esclave. Il ne m'est jamais arrivé d'être dans le cas de réformer cette première idée, conçue à la seule inspection de l'état de l'agriculture, chez les différentes nations que j'ai vues : les connoissances de détail qu'un séjour assez long m'a quelquefois permis d'acquérir chez elles , m'ont toujours confirmé qu'un pays mal cultivé, est à coup sûr habité par des hommes barbares ou opprimés, et que la population ne scauroit y être considérable.

On verra, par les recherches dont je vais rendre compte, que chez tous les peuples, l'agriculture dépend absolument des lois, des mœurs, des préjugés établis. Je commence par quelques parties de l'Afrique.

## Côtes occidentales d'Afrique,

Les isles et les terres occidentales de cette partie du monde que j'ai connues, sont la plupart des terres en friche, habitées par des nègres malheureux. Ces hommes stupides, qui s'estiment eux-mêmes assez peu pour se vendre en détail les uns et les autres, ne pensent guere à la culture de leurs terres. Contens de vivre au jour la journée, sous un ciel qui donne peu de besoins, ils ne cultivent que ce qu'il leur faut pour ne pas mourir de faim ; ils sement négligemment chaque année quelques mais, très-peu de riz, et ils plantent en petite quantité différentes espèces de pommes de terre, qui ne sont pas de la nature des nôtres, mais dont la culture est la même; nous les connoissons sous le nom de patates et d'inham. En général, les récoltes de ce peuple sont si chétives,

que les navigateurs Européens, qui vont chez eux pour y acheter des hommes, sont obligés d'apporter d'Europe ou d'Amérique les provisions nécessaires pour la nourriture des esclaves qui doivent composer la cargaison de leurs vaisseaux.

Parmi ces nègres, ceux qui habitent aux environs des colonies Européennes, sont un peu plus agriculteurs que les autres. Ils élèvent des troupeaux, ils cultivent le riz en plus grande quantité; on trouve dans leurs jardins quelques légumes dont les graines leur ont été apportées d'Europe; mais tout ce qu'ils sçavent d'agriculture, ils le tiennent des Européens établis chez eux; leur expérience à cet égard est trés-bornée, et je u'ai découvert dans leur industrie aucun procédé qui puisse éclairer la nôtre.

Depuis la rivière d'Angola jusqu'au Cap Nègre, et de-là jusqu'aux approches du Cap de Bonne-Espérance, on ne voit que des terres arides et incultes; les côtes sont nues, couvertes d'un sable stérile: il faut faire plusieurs lieues pour découvrir un palmier ou quelque verdure. La terre et le petit nombre de ses habitans paroissent frappés d'une malédiction commune. Toutes les informations que j'ai prises sur les lieux, des missionnaires Italiens qui out le zèle admirable de parcourir l'intérieur de ces maudites régions, m'ent appris que l'agriculture n'y étoit guère plus slorissante que sur les côtes, quoique la terre, en beaucoup d'endroits, y annonce la plus grande servilité par ses productions naturelles.

## Cap de Bonne-Espérance.

Les terres du Cap de Bonne - Espérance étoient condamnées à la même stérilité, avant que les Hollandois en prissent possession; mais denuis leur établissement à cette pointe de l'Afrique, les terres y produisent en abondance du froment et des grains de toute espèce, des vins de différentes qualités, et une quantité considérable de fruits excellens rassemblés des quatre parties du monde. On y voit de grands pâturages couverts de chevaux, de bœufs et de bêtes à laine. Tous ces troupeaux réussissent parfaitement. L'abondance dont jouit cette colonnie, comparée à la stérilité des pays immenses qui l'environnent, prouve évidemment que la terre n'est avare que pour les tyrans et les esclaves ; qu'elle prodigue des trésors audelà de toute espérance des qu'elle est libre, remuée par des mains libres et cultivée par des

hommes intelligens, que des loix sages et invariables protegent.

Une multitude de François, chassés de leur patrie par la révocation de l'édit de Nantes, ont trouvé dans cette côte une véritable patrie, et dans cette nouvelle patrie, la sûreté, la propriété, la liberté, seuls vrais fondement de l'agriculture, seuls principes de l'abondance. Ils ont enrichi cette mère adoptive de leur industrie et du travail inestimable de leur bras; ils y ont fondé des peuplades considérables, dont quelques-unes ont tiré leur nom du pays malheureux, mais toujours chéfi, qui leur avoit refusé le feu et l'eau. La peuplade de la petite Rochelle surpasse toutes les autres par l'industrie des colons qui la composent, et par la richesse des terres qui en dépendent.

Les pâturages y sont composés de différens gramens naturels au pays, et en partié, des herbages qui forment nos prairies artificielles en Europe, telles que les trefles, la luzerne et le sainfoin. Les plantes étrangères, dont les semences ont été apportées dans le pays par les Hollandois, y réussissent comme les plantes naturelles. Toutes ces graines sont semées sur un labour fait à la charrue; on ne coupe ces herbes que la première année; dès

la seconde, on ouvre la prairie aux troupeaux, qui y vivent à discrétion, et l'on n'a plus d'autre soin que de les rassembler tous les soirs dans un parc fermé par de hautes et grosses palissades, pour les garantir des tigres et des lions, dont le pays ne manque pas.

Ces prairies ne sont en général arrosées que par les pluies, quoiqu'on ait l'attention de les former dans le voisinage de quelque ruisseau où l'on pratique des abreuvoirs commodes. On est très-exact à ménager dans tous ces pâturages des bosquets d'arbres où les troupeaux puissent trouver un abri contre les ardeurs du soleil, sur-tout dans les mois de janvier, février et mars, qui sont les plus chauds de l'année dans cette partie du monde.

Les terres à grains s'y labourent comme en Europe, quelquesois par des chevaux, plus 'souvent par des bœuss; les Hollandois de cette colonie ont l'industrie de corriger la lenteur de ces derniers animaux en les exerçant de bonne heure à un pas vif, et j'ai vu au Cap des charriots tirés par des attelages de dix et douze paires de bœuss, aller aussi vîte que s'ils avoient été trainés par de bons chevaux.

Les grains qui se sement ordinairement dans les terres du Cap, sont le froment, le bled de Turquie et le riz; il est ordinaire de voir ces grains rapporter cinquante pour un. On y cultive heaucoup de plantes légumineuses, tels sont les pois, les fèves et les haricots. Ces legumes servent aux approvisionnemens des vaisseaux qui relâchent au Cap, en allant ou en revenant des Indes orientales.

Parmi ces légumes, il en est une espèce qui est fort recherchée aux Indes, où l'on en transporte beaucoup. On l'y connoît sous le nom de pois du Cap. C'est une phaséole qui ne se rame point; son grain a la forme de notre haricot, mais plus large et plus applati; il a le goût de notre pois verd, et il conserve long-tems sa fraîcheur. J'en ai tenté cette année la culture qui paroît réussir. Le climat du Cap de Bonne-Espérance paroît exiger de la part du cultivateur une attention qui semble moins nécessaire dans ce pays, et qui peutêtre même seroit préjudiciable aux productions de nos terres.

Le Cap est pendant la plus grande partie de l'année exposé à des orages violens, qui soufflent ordinairement de la partie du nordest. Ces vents sont si impètueux qu'ils renverseroient toutes les plantes à grains, et abattroient les fruits de tous les arbres, si on ne leur

apportoit une barrière pour garantir les récoltes. Le colon Hollandois a imaginé de diviser les terres par petites portions, et de les
entourer de hautes palissades de chênes ou de
quelques autres arbres plantés près-à-près,
comme pourroit l'être une charmille destinée
à faire l'ornement d'un jardin. Ces palissades
se taillent en croissant toutes les années; on
les élève à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur, de sorte que chaque champ séparé est
fermé comme une chambre.

C'est par cette industrie sur-tout, que les Hollandois sont parvenus à rendre leur co-louie le grenier de tous leurs établissemens aux Indes orientales, et la meilleure relâche que les vaisseaux puissent faire pour rafraichir et approvisionner les équipages.

Lorsque les Hollandois commencèrent à former les vignobles de leur colonie, ils recherchèrent avec soin des plants des cantons qui jouissoient de la plus grande réputation pour leurs vignes. Après bien des essais inutiles pour faire, à l'extrémité de l'Afrique, des vius de Bourgogne, de Champagne et autres, ils se sont arrérés à cultiver les plants transportés d'Espagne, des isles Canaries et du Levant, dont le climat est plus analogue

à celui du Cap. Aujourd'hui les plants dominans dans leurs vignes, sont des plants de muscat qui réussissent très-bien; le muscat rouge sur-tout, cultivé dans un petit terroir nomme Constance, y donne du viu délicieux; la compagnie d'fiollande en arrête toutes les années la récolte, qu'elle fait transporter en Europe pour en faire des présens aux souverains.

Les vignes du Cap se cultivent sans échalats; on leur fait le même labour que nous faisons aux nôtres. Elles sont entourées de différens arbres sur lesquels on appuie les ceps de gros muscats espagnols en forme d'espaliers fort élevés, qui servent d'abri au vignoble contre la violence des vents.

Le jardinage n'est pas plus négligé au Cap que les autres parties de l'agriculture; on y trouve tous les fégumes d'Europe et les meilleurs de ceux qui sont particuliers aux autres parties du monde. Indépendamment des jardins, qui sont aussi bien entretenus que dans autune partie d'Europe, la compagnie d'Hollande a fait former deux ou trois jardins magnifiques, qu'elle entretient avec une dépense digne d'une compagnie souveraine.

Quinze ou vingt jardiniers Européens, dont

l'habileté a été reconnue avant d'être embarqués, sont chargés de la culture de chacun de ces vastes jardins, sous la direction d'un jardinier principal dont la place est lucrative et honorable. C'est dans ces jardins publics que se font, aux frais de la compagnie, tous les essais de nouvelle culture. C'est - la que les particuliers trouvent gratuitement, avec les instructions nécessaires, les graines et les plantes dont ils peuvent avoir besoin.

Ces jardins fournissent dans la plus grande abondance, des herbages et des fruits de différentes espèces, aux équipages des vaisseaux de la compagnie.

On y remarque avec admiration des emplacemens considérables, consacrés à la botanique, dans lesquels on voit placées dans le plus grand ordre, les plantes les plus utiles et les plus rares de toutes les parties du monde. Les voyageurs curieux ont la satisfaction d'y trouver des jardiniers instruits qui se font un plaisir de leur démontrer chaque plante.

Ces beaux jardins sont terminés par de grands vergers où l'on trouve tous les fruits de l'Europe, ceux de l'Afrique et quelquesuns de l'Asic. Rien n'est plus agréable que d'y voir, à différentes expositions, et dans la même enceinte, le chataignier, le pommier et les autres arbres fruitiers des climats les plus froids, avec le muscat des Indes, le camphrier de Borneo, les palmiers et plusieurs autres arbres de la zone torride.

## Madagascar.

En doublant le Cap de Bonne-Espérance, on entre dans la mer des Indes, et l'on trouve d'abord la grande isle de Madagascar. Nous ne connoissons encore que quelques parties de cette isle, quoique nous y ayons eu des établissemens, et que nous la fréquentions depuis près d'un siècle. Les terres que nous y connoissons sont très-fertiles, et les habitans seroient bons agriculteurs, si leurs denrées avoient un débouché. Ils élèvent des troupeaux nombreux de bœufs et de bêtes à laine. Les pâturages, tels que la nature les a formés, sont excellens. On voit dans plusieurs cantons des défriches immenses, couverts d'un gros gramen à large feuille qui s'élève à la hauteur de cinq à six pieds, les habitans le nomment fatak; il nourrit et engraisse parfaitement les bêtes à cornes, qui sont de la plus grande espèce, et différentes des nôtres, en ce qu'elles portent une grosse loupe sur le

cou Un autre petit gramen fin croît naturellement dans les sables sur le bord de la mer, et fournit la nourriture aux bêtes à laine. Celles-ci sont de la même espèce que celles de Barbarie et différentes des nôtres, sur-tout par la grosseur monstrueuse de leur queue, qui pèse jusqu'à six à huit livres.

Les Madécasses ou Malégaches, (c'est le nom des habitans de cette isle ) ne cultivent guère d'autres grains que le riz. Ils le sèment au commencement de la saison des pluies; ils sont par-là dispensés d'accouder leurs champs. Ils ne donnent à leur terre d'autre labour qu'avec la pioche ; ils commencent par serfouir toutes les herbes, puis cinq à six hommes se rangent en ligne dans le champ, et font devanteux des petits trous dans lesquels les femmes ou des enfans qui suivent, jettent quelques grains de riz, qu'ils couvrent de terre avec le pied; une terre ensemencée de la sorte rapporte jusqu'à quatre-vingt et cent pour un; ce qui prouve l'extrême fertilité du sol, plutôt que la bonté de la culture. Quelque mal-entendue qu'elle paroisse, elle suffit pour mettre les peuples de Madagascar dans l'abondance. Je n'ai vu aucun pays dans le monde où le riz et les approvisionnemens essentiels soient à meilleur marché. Pour un coupon de toile grossière, teinte en bleu, qui peut valdir vingt sols de notre monnoie, le Madécasse donne deux ou trois mesures de riz. Ces mesures sont fournies par les Européens, qui ne manquent pas d'augmenter la capacité chaque année, sans que les insulaires s'en plaignent. La mesure se remplit d'abord comble, puis l'acheteur use du droit qu'il a établi pour avoir bonne mesure, il enfonce le bras jusqu'au coude dans le riz, et d'un seul coup vuide prequ'entièrement la mesure que le Madécasse a la patience de remplir une seconde fois, sans jamais murmurer. Cette mesure se nomme gamelle, et une gamelle ainsi mesurée, donne environ cent, soixante livres de riz blanc.

Il n'y a pas de doute que si notre Compagnie des Indes, qui est seule en possession de la traite dans cette isle, vouloit y encourager l'agriculture, elle feroit dans pen les plus grands progrès. Nos isles de France et de Bourbon, qui en sont voisines, y trouveroient dans tous les tems une ressource assurée contre les disettes qui affligent fréquemment la première de ces isles. Nos escadres; destinées pour les grandes Indes, obligées de relâcher dans le port de l'isle de France pour s'y rafraî-

chir, y trouveroient des provisions abondantes apportées de Madagascar, et ne seroient pas dans le cas de perdre leur tems à aller à Batavia ou au Cap, mendier des vivres chez les Hollandois, tandis que les ennemis nous enlèvent nos places, comme il est arrivé dans la guerre qui vient de finir en 1762.

Le froment croîtroit à Madagascar dans la même abondance que le riz. Il à été cultivé autrefois avec succès dans l'établissement que nous possedions à la pointe méridionale de l'isle sous le nom de Fort-Dauphin. On y trouve encore aujourd'hui de beaux épis de froment qui y fut cultivé anciennement, et, qui depuis que nous en avons été chassés, s'est semé annuellement de lui-même, et croît pele-mele avec les herbes naturelles du pays. Les terres y sont d'une fertilité inconcevable; les insulaires sont intelligens et adroits. Dans les quartiers ou les Arabes n'ont point pénétré, ils ont les simples loix de la nature et les mœurs des premiers hommes. Ces loix et ces mœurs sont plus favorables à l'agriculture que toutes nos sublimes spéculations. que nos traités les plus complets sur les meilleures pratiques, que tout ces moyens employés de nos jours pour ranimer parmi nous un art

## (17)

que nos mœurs nous font regarder avec mépris, ou traiter avec légéreté, et qui est sans cesse harcelé, sans cesse opprimé par une foule d'abus sortis de nos loix mêmes.

## Isle de Bourbon.

A deux cens lieues environ à l'est de Madagascar, on trouve nos deux isles de Bourbon et de France, dont le sol est naturellement aussi fertile que celui de Madagascar, et qui jouissent d'un climat beaucoup plus heureux. Lapremière de ces isles n'aaucun port ; elle est peu fréquentée par nos vaisseaux. Les habitans y ont conservé des mœur's simples, l'agriculture y est assez florissante. L'isle de Bourbon produit du froment, du riz, du mais, pour les besoins de ses habitans, et même pour fournir à une petite partie de ceux de l'isle de France. La culture y est la même qu'à Madagascar; les troupeaux de bœufs et de moutons qui ont été transportés de cette grande Isle, y réusissent d'autant mieux, qu'on a eu l'attention d'y transporter aussi le gramen nommé fatak, que j'ai dit ci-devant ètre un excellent pâturage.

La plus grande partie des terres de cette isle est employée à la culture du caseier. Les premiers plants de cet arbrisseau y out e té apportés en droiture de Moka. Le cafeier se multiplie par ses graines qui se sement d'elles-mêmes ; il exige peu de culture; elle se réduit à donner trois ou quatre labours à la jeune plante pendant la première année, pour la débarasser du voisinage des mauvaises herbes qui lui déroberoient sa subsistance. Des la seconde année, elle croît sans soin : ses branches , qui naissent à fleur de terre, et qui s'étendent horizontalement, étouffent par leur ombre toutes les plantes étrangères qui pourroient croître à l'entour; au bout de dix-huit mois, le cafeier commence à rapporter son fruit, et des la troisième année, il donne une pleine récolte. On plante ces arbrisseaux en échiquier, à la distance de sept pieds environ les uns des autres, et lorsqu'ils s'élèvent trop, on les rabaisse en les coupant à deux pieds de terre.

Le caseier demande une terre légère, et îl réussit mieux dans le sable presque pur, que dans une honne terre. On observe à l'isle de Bourbon que chacun de ces arbrisseaux rapportoit annuellemeut, l'un dans l'autre, une livre de casé. Ce fruit murit et se recueille à l'isle de Bourbon dans un tems sec, ce qui lui donne un grand avantage sur les casés de nos isles de l'Amérique, qui ne murissent et ne

se recueillent que dans les saisons de pluie. Le café, après avoir été cueilli, demande à être désséché; c'est pourquoi on l'expose au soleil pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que la fève paroisse extrêmement séche et racornie. Alors on le dépouille de la pulpe, ce qui se fait avec des pilons dans de grandes auges de bois.

## Iste de France.

L'isle de France possède deux excellens ports, où vont relâcher tous nos vaisseaux employés en tems de paix au commerce des Indes et de la Chine, et en tems de guerre à la défense de nos etablissemens. Cette isle est par conséquent moins isolée que celle de Bourbon. L'administration et les mœurs de l'Europe y ont plus d'influence. Elle renferme des terres aussi fertiles que celle de Bourbon; des ruisseaux qui ne tarissent jamais l'arrosent dans tous les sens comme un jardin; et néanmoins les récoltes y manquent souvent. Elle est presque toujours dans la disette.

Depuis le célèbre La Bourdonnais, qui l'a gouvernée pendant dix à douze années, et qui doit être regardé comme le fondateur de la colonie, puisqu'il est le premier qui y ait

établi l'agriculture, on a sans cesse erré de projets en projets; on y a tenté la culture de toutes les espèces de plantes, et l'on n'en a suivi aucune. Le café, le coton, l'indigo, la canne à sucre, le poivrier, le cannelier, le mûrier, le thé, le cacaoier, le roucou, tout a été cultivé par essai, mais avec cette légéreté qui ne permet aucun succès. Si l'on avoit suivi le plan simple du fondateur, qui étoit de s'assurer du pain, l'isle seroit aujourd'hui florissante; l'abondance y règneroit parmi les colons; les équipages des vaisseaux y trouveroient les approvisionnemens nécessaires.

La culture des grains, quoique négligée et mal entendue, est celle qui réussit le mieux. Les terres qui y sont employées, rapportent successivement chaque année une récolte de froment et une autre de riz ou de bléd de Turquie, sans jamais se reposer, sans recevoir aucun amendement, et sans autre labour que celui que j'ai dit être pratiqué à Madagascar.

Le manioc, qui a été transporté du Brésil par M. De la Bourdonnais, et qui ne fut d'abord cultivé qu'avec répugnance et par force, est aujourd'hui la principale ressource des colons pour la nourriture des esclaves. La culture de cette racine est la même à l'isle de France qu'eu Amérique. Je ne répéterai pas ici ce que plusieurs voyageurs en ont dit.

On avoit autrefois transporté de Madagascar dans cette isle, des troupeaux nombreux de boufs et de moutons; mais depuis que l'on a calculé qu'il y avoit plus de profit particulier à transporter des esclaves que des bœufs, on a négligé l'augmentation des troupeaux, que les besoins continuels de la colonie et des vaisseaux diminuent sans cesse. D'ailleurs, on n'a encore formé dans l'isle aucuns pâturages , ou ils ont été formés avec si peu d'intelligence, qu'aucun n'a réussi. L'isle produit naturellement en différens cantons un gramen admirable qui croît à la hauteur de cinq à six pieds. Ce gramen sort de la terre au commencement de la saison des pluies, il fait toute sa végétation dans. l'espace de trois mois que dure cette saison. Les colons profitent de ce tems pour y faire paturer leurs troupeaux qui s'y engraissent promptement; mais la végétation finie, il ne reste plus sur la terre qu'une paille trop dure pour que les bétes puissent s'en nourrir. Bientôt le feu, apporté par mille accidens au milieu de ces pailles, les

consume, et avec elles une partie des forets

Pendant tout le reste de l'année, les troupeaux vont errer et languir dans les bois. La plus grande faute qui ait été commise dans cette isle, celle qui préjudicie le plus au succès de la culture, est d'avoir défriché les forêts par le feu, sans laisser aucun bois de distance en distance dans les défrichemens. Les pluies, qui dans cette isle sont le seul amendement et le meilleur que la terre puisse recevoir, suivent exactement les forêts, s'y arrêtent, et ne tombent plus sur les terres défrichées. D'ailleurs ces terres n'ont aucun abri contre la violence des vents, qui détruisent souvent toutes les récoltes.

Nous avons vu ci devant que les Hollandois qui n'avoient pas de bois au Cap, y en ont planté pour garantir leurs moissons. L'isle de France en étoit couverte, et nos colons les y ont détruits. Observations faites à la côte de Coromandel.

Dans tous les temps l'agriculture a été florissante aux Indes orientales; elle y a néanmoins beaucoup dégénéré depuis la conquête des Mogels, qui, comme tous les peuples barbares, ont méprisé le travail qui nourrit l'homme, pour s'attacher à cet art destructeur qui désole la terre.

En s'emparant du pays, les conquérans s'en sont approprié toutes les terres. Les empereurs des Mogols les ont divisées en plusieurs grands fiefs amovibles qu'ils distribuent aux grands de leur empire, lesquels les afferment à leurs vassaux, et ceux ci à d'autres; de sorte que les terres ne sont plus cultivées que par des journaliers et des valets de sous-fermiers.

Comme il n'est pas de pays au monde plus sujet à révolution que celui des Indes, soumis à des maîtres dont le gouvernement est une véritable anarchie, le possesseur du fief ainsi que son fermier, sans cesse incertains de leur sort, ne pensent qu'à dépouiller leurs terres et ceux qui les cultivent, sans y faire jamais aucune amélioration. Heureusement pour ces conque-

rans barbares, le peuple conquis inviolablement attaché à ses mœurs antiques, n'a pas cessé de se livrer à l'agriculture par goût et par religion. Malgré la tyrannie insensée du Mogol, le Malabare, plein de mépris et de pitié pour le maître auquel il obéit, cultive avec la même ardeur que s'il en étoit propriétaire, le champ qui appartenoit à ses peres, et dont la culture lui est confiée par l'usurpateur.

La tribu des laboureurs est une tribu honorée parmi les Indiens. La religion même a consacré l'art de la culture, et jusqu'aux animaux destinés au labourage. Comme les Indes manquent en général de pâturages, que les chevaux y sont rares, que les bœufs et les buffles y multiplient difficilement, l'ancienne politique Indienne a voulu que ce fût un crime contre la religion de tuer un de ces animaux utiles.

Les Malabares en tirent plus de service qu'aucun autre peuple; ils les emploient comme nous, au labour et aux voitures; de plus, ils leur font porter toute sorte de fardeaux. On ne voit guère d'autre bête de charge aux environs de Pondichery: je suis persuadé que dans tout pays on en pourroit tirer le même service.

Les terres de la côte de Coromandel sont des terres légères, sablonneuses et sèches. Cependant l'industrie et le travail des Malabares en tirent deux récoltes par année, sans les laisser jamais reposer. A la récolte du riz succède celle de quelques menus grains, tels que le millet, ou quelques phaséoles dont les Indes produisent une infinité d'espèces.

## Machine pour arroser les terres.

De tous les procédés de l'agriculture Indienne, le plus remarquable est celui de l'arrosement des terres pour la culture du riz.

Si le terrein qu'on veut arroser n'a dans son voisinage ni ruisseau, ni fontaine assez abondans, ou y creuse un puits, sur le bord duquel on élève un pilier à la même hauteur à peu-près que le puits a de profondeur. Ce pilier porte à son sommet qui est partagé en fourche, une cheville de fer qui en traverse horizontalement les deux portions et qui supporte une bassecule garnie d'échelous. La partie supérieure de cette bassecule déborde le sommet du pilier de trois pieds environ, et porte une longue perche posée parallellement avec

le pilier. A cette perche tient un grand sceau de bois ou de cuivre. A côté de la machine est maçonné en brique et bien cimenté, un réservoir destiné à recevoir d'abord les eaux du puits. Ce réservoir est plus élevé que le terrein qui doit être arrosé. Il a sa décharge proportionnée du côté du champ. Tout étant ainsi disposé, un homme monte au haut du pilier par les échelons de la bassecule. Des qu'il est arrivé au sommet, un autre, placé sur le bord du puits, y enfonce la perche à laquelle tient le sceau; alors celui qui étoit au sommet descend par les mêmes échelons de la bassecule, et amène à la hauteur du réservoir le sceau plein d'eau que l'autre y renverse. Des que le réservoir est plein. on ouvre la décharge; l'inondation commence et se soutient par la manœuvre de ces deux hommes, qui passent quelquefois des journées entières, l'un à monter et à descendre, l'autre à renverser un sceau.

#### Labourage.

Les Malabares labourent leurs terres avec un instrument semblable à herse de Provence, ou à la souchée en usage dans cette province. Ils y emploient des bœufs et plus communément des buffles. Ces derniers sont plus forts, et résistent mieux aux chaleurs que les bœufs, qui en genéral sont foibles et de petite espèce à la côte de Coromandel.

## Troupeaux de moutons et autres.

Ces animaux sont nourris avec de la paille de riz, quelques herbages et des fêves cuites. On voit çà et là dans les campagnes quelques petits troupeaux de cabrits, et d'autres de moutons qui diffèrent des nôtres en ce qu'ils sont couverts de poil au lieu de laine. On les connoît dans nos colonies sous le nom de chiens marons. Tous ces troupeaux sont maigres et multiplient peu.

Si les habitans de l'Inde se nourrissoient de viande comme les Européens, le pays seroit bientôt dépeuplé de toute espèce de bétail. Il paroît donc que la loi religieuse qui fait un crime à l'Indien de manger la chair des animaux, a été dictée par un sage politique, qui s'est servi de l'autorité de la religion pour assurer l'obéis-

sance à un réglement que la physique du climat prescrit.

Les Malabares se nourrissent de grains et sur-tout de riz, de beurre, de légumes et de fruits. Ils ne mangent rien de ce qui a eu vie. Ce sont les terres situées au midi et à l'ouest de l'Indoustan, qui sont les greniers de l'adoustan, qui y maintiennent l'abondance. Ces terres sont restees entre les mains des anciens naturels de l'Inde, dont les loix sont très - favorables à l'agriculture. Les Mogols ont fait des efforts inutiles pour s'en emparer.

## Fardins.

On ne voit dans les jardins Malabares aucun légume qui vaille les nôtres. Après leurs différentes espèces de phaséoles, dont quelques-unes sont vivaces et d'autres arborescentes, la meilleure de celles qu'ils cultivent est la bazella, connue en France sous le nom d'épinard de Chine; c'est une plante vivace et grimpante que l'on rame comme nos pois, ou que l'on appuie contre des murailles, qu'elle couvre en très-peu de tems d'une verdure très-agréable; son goût est à-peu-près le mème que celui de notre épinard.

L'art du jardiaage est peu connu à la côte de Coromandel. Les vergers y sont mieux fournis, quoiqu'ils n'aient aucun fruit qui puisse être comparé à ceux d'Europe. Les Indiens n'ont pas l'art de la greffe; leurs fruits le la communs sont l'ananas, la mangue, la banane, la gouyave. Les deux premiers de ces fruits, qui sont excellens à la côte de Malabar et en différentes parties des Indes, n'ont à la côte de Coromandel qu'une bonté trèsmédiocre.

### Cocotier.

Le plus utile de tous les arbres de leurs vergers, est sans contredit le cocotier. Ce palmier porte des grappes de noix d'une grosseur monstrueuse. Lorsqu'on laisse venir ces noix à maturité, elles fournissent une huile abondante, que les Indieus emploient à toute sorte d'usage, sur tout à l'assaisonnement de leurs légumes, malgré le goût désagréable de cette huile pour quiconque n'y est pas accoutumé. Mais le meilleur moyen d'en rendre la culture profitable, c'est d'en tirer du vin. L'Indien saisit le tems où la noix du cocotier a

C 3

atteint la grosseur de nos noix ordinaires, ce qui arrive peu après la chûte de la fleur; alors il coupe la queue de la grappe à la distance environ de sept à huit pouces du tronc de l'arbre. Il y attache un vase de terre pour recevoir la sève abondante qui en sort; il enveloppe exactement avec un linge l'ouverture du vase, pour garantir la liqueur de l'influence de l'air, qui la feroit aigrir; le vase se remplit dans vingtquatre heures. L'Indien est attentif à le changer chaque jour. Ce vin naturel se nomme soury; il se débite et se boit dans cet état. Il a'à peu près le goût et l'effet du moût de raisin; mais il se conserve peu de jours; il faut le passer à l'alambic, sans quoi il aigriroit et ne seroit plus potable. Ce vin distillé est ce qu'on nomme racque; il est plus violent que notre eau-de-vie.

Un cocotier ainsi destiné à fournir du vin, rapporte souvent une pagode de revenu (environ huit livres de notre monnoie). Ces arbres se plantent à la distance de vingt-ciuq ou trente pieds; ils tardent dix à douze années à rapporter; mais ils donnent du fruit ou du vin pendant plus de cinquante ans. Ils aiment un sol sablonneux, et ils réussissent assez bien dans le sable pur.

Les Malabares cultivent en plein champ plusieurs plantes à graines huileuses, telles que le sésame ou gergelin, qui est une grande digitale, et le ricin ou palma christi. Il faut que l'huile fraîche, tirée de la sève de cette dernière plante, qui est reconnue en France pour un caustique violent et dangereux, n'ait pas cette mauvaise qualité aux Indes : car les Malabares la regardent comme un purgatif doux et le meilleur remède pour la plupart des maladies des enfans à la mammelle. L'usage est de leur en faire prendre tous les mois une cuillerée, en la mélant en portion égale avec le lait de la mère. Je finis cet article en observant que l'on tomberoit dans l'erreur si l'on pensoit se former une idée de la culture générale des Indes, d'après ce que je viens de dire sur celle de la côte de Coromandel. Cette côte et les terres qui en dépendent sont une pente partie des Indes orientales, proprement dites, et cette partie est la plus stérile et l'une des plus dévastées par l'invasion des Mogols, par les guerres continuelles que ces conquérans se font entre eux, et par leur gouvernement destructeur. La côte d'Orixa, celle de Malabar, le territoire de Surate, les rives du Gange et le cœur de l'Indoustan, sont d'une toute autre

fertilité, et l'agriculture est plus florissante dans quelques-unes de ces contrées. Je ne rends compte que de ce que les circonstances m'ont permis d'observer par moi-même.

Etat de l'agriculture dans le royaume de Siam.

Le royaume de Siam, situé dans la presqu'isle de l'Inde au-delà du Gange, possède un sol généralement bon, et des terres de la plus grande fertilité. Ce royaume, partagé comme l'Indoustan du nord au sud par une chaîne de montagnes, jouit à-la-fois pendant toute l'année de deux saisons différentes. Sa partie occidentale qui regarde le golfe de Bengale, est arrosée par des pluies continuelles pendant six mois que dure la mousson des vents d'ouest. Cette saison humide est regardée comme un hiver dans cette partie, tandis que dans l'autre moitie du royaume qui regarde l'est, on jouit du plus beau ciel, et l'on ne s'appercoit de la saison différente qui règne de l'autre côté, que par le debordement du Menam. Ce fleuve coule au pied des montagnes où s'arrêtent les pluies; il baigne les murs de la capitale, et inonde annuellement, sans aucun ravage, un pays delicieux couvert de plantations de rig. Le limon que dépose le

Menam engraisse singulièrement les terres ; le riz semble s'élever à proportion de ce que l'inondation augmente, et le fleuve rentre régulièrement dans son lit à mesure que le riz approchant de sa maturité, n'a plus besoin de ses eaux. Voilà ce que la nature a fait pour les hommes qui habitent ce beau payss. Elle a fait plus; elle a rempli les campagnes d'une multitude de fruits délicieux, qui n'exigent presque aucune culture. Tels sont les ananas, les mangoustes, fruits les plus délicats qu'il y ait peut-être sur la terre, les mangues de plusicurs sortes, toutes excellentes; une variété infinie d'oranges et de bananes, le durion, la jacca et autres fruits de moindre qualité. Plus généreuse encore, la nature a placé dans les terres de cette contrée, et presque à la superficie, des mines d'or, de cuivre et d'étain. fin , connu aux indes sous le nom de Calin.

Dans ce paradis terrestre, au milieu de tant de richesses, qui croiroit que le Siamois est peut-être le plus miserable des peuples?

Le gouvernement de Siam est despotique; le souverain jouit seul du droit de la liberté naturelle à tous les hommes. Ses sujets sont ses esclaves; chacun d'eux lui doit six mois de service personnel chaque année, sans aucun

salaire et même sans nourciture. Il leur accorde les six autres mois pour se procurer de quoi vivre. Sous un tel gouvernement, il n'y a point de loi qui protége les particuliers contre la violence, et qui leur assure aucune propriété. Tout dépend des fantaisies d'un prince abruti par toute sorte d'excès, et sur-tout par ceux du pouvoir ; qui passe ses jours enfermé dans un serrail, ignorant tout ce qui sefait hors de son palais, et sur-tout les malheurs de ses peuples. Cependant ceux-ci sont livrés à la cupidité des grands, qui sont les premiers esclaves, et approchent seuls, à des jours marqués, mais toujours en tremblant, de la personne du despote, qu'ils adorent comme une Divinité sujette à des caprices dangereux.

La religion seule a conservé le pouvoir de protéger contre la tyrannie ceux qui se rangent sous son étendard et se font admettre au rang des Prêtres de Somonacondum, le Dieu des Siamois. Ceux qui prennent ce parti, et le nombre en est grand, sont obligés par la loi à garder le célibat, ce qui occasionne dans un climat chaud comme celui de Siam, beaucoup de désordre, et dépeuple entièrement le pays.

On conçoit facilement que sous un tel gou-

vernement, l'agriculture ne sauroit prospérer; on pourroit même dire qu'elle est presque nulle à Siam, si l'on compare la petite quantité de terres cultivées, à l'étendue immense de terrein qui reste en friche.

Dans les terres mêmes qui sont mises en valeur, on peut dire que c'est la nature qui fait presque tout. Les hommes opprimés, avilis, sans courage, et pour ainsi dire, sans bras, ne se donnent guère d'autres soins que celui de recueillir ses dons; et comme le pays est fort étendu et la population très - petite, elle jouit abondamment du nécessaire presque sans travail.

Depuis le port de Mergin, situé sur la côte occidentale de ce Royaume jusqu'à la Capitale, on traverse, pendant dix à douze journées, des plaines immenses très-bien arrosées, qui offrent à la vue un sol excellent, dont quelques-unes paroissent avoir été cultivées autrefois, et qui sont toutes en friche. On est obligé de faire ce voyage par caravannes, à cause des tigres et des éléphants, à qui ce beau pays est abandonné. On marche pendant plus de huit jours sans trouver aucune peuplade.

Les envirous de la capitale sont cultivés, les terres du roi, celles des princes, des ministres et des premiers officiers, annoncent l'extrême fertilité du pays, on y assure que ces terres rapportent ordinairement deux cent pour un.

La méthode des Siamois pour la culture du riz, est de le semer d'abord fort épais dans un petit carré de terre bien arrosé, sans l'enterrer beaucoup. Dès que les plantes sont parvenues à la bauteurde cinq à six pouces, on les arrache et on les transplante par petits paquets de trois à quatre brius, à la distance d'environ quatre pouces en tous sens les uns des autres. On enfonce ces plantes jusqu'au collet dans une terre boueuse, qui a reçu un bon labour à la charue, tirée par une paire de buffles. Le riz transplanté de la sorte, talle beaucoup, et rapporte plus sans comparaison que celui qu'on laisseroit croître dans la même terre ou on l'auroit d'abord semé.

Ce sont, des Chinois et des Cochinchinois établis dans la capitale, et dans ses environs, qui contribuent le plus à faire valoir les terres. Ces étrangers étant utiles au souverain par le commerce qu'ils font avec lui, l'intérêt du gouvernement les garantit de la tyrannie. Dans le voisinage des terres cultivées dont je viens de parler, il s'en trouve d'appartenantes

à différens particuliers qui, découragés par les vexations continuelles qu'ils éprouvent, les ont abandonnées. On est étonné de voir ces terres qui, quelquefois n'ont été ni labourées, ni ensemencées depuis plusieurs années, produire néanmoins de belles récoltes de riz. Ce grain, recueilli négligemment, se sème de lui-même, et se reproduit ainsi tout seul à l'aide des inondations du Menam; ce qui prouve tout à-la-fois l'extrême fertilité de la terre, et le malheur de ses habitans.

Les vergers du Prince, des Grands et des Talapoins, sont admirables par la variété des fruits, tous meilleurs les uns que les autres, qu'on y trouve. Mais il n'est guère permis à des particuliers d'en avoir de semblables. Lorsqu'un particulier a le malheur de posséder un arbre d'excellent fruit, tel que de mangoustes, des soldats ne manquent pas de venir annuellement arrêter pour le Roi, ou pour quelque Ministre tous les fruits de cet arbre. Ils les comptent tant bien que mal, en rendent caution ou gardien celui qui en est propriétaire, et si lors de la maturité, le nombre des fruits ne se trouve pas, le pauvre propriétaire est traité d'une manière indigne. On conçoit qu'il

est de l'intérêt des particuliers de ne posséder aucun arbre semblable.

Les Siamois élèvent quelques troupeaux de buffles et de bœufs, pour lesquels ils ne se donnent d'autres soins que de les conduire tous les jours dans des terres en friche, qui abondent en pâturages, et de les ramener tous les soirs dans des parcs, pour les garantir des tigres, qui sont très - communs dans ce pays. Ils n'en tirent aucun laitage et très-peu de service. Leur religion, qui est la même qu'aux grandes Indes, et qui n'est guère connue que des Talapoins, leur défend de tuer ces animaux. Ils éludent la loi en les vendant à des Mahométans établis chez eux, qui les tuent et en débitent la viande en secret. Ils élèvent beaucoup de volaille et sur-tout des canards, de la meilleure espèce qui se trouve aux Indes.

Le Roi entretient une grande quantité d'élephans apprivoisés. Ces animaux monstrueux occupent chacun jusqu'à douze ou quinze hommes
journellement pour leur couper de l'herbe,
des bananiers, des cannes à sucre. Ils ne sont
d'aucune utilité réelle, ils ne servent qu'à la
décoration. Ils annoncent, disent les Siamois,
la grandeur de leur Prince, et célui-ci mesure sa puissance sur le nombre de ses élephans plutôt que sur celui de ses sujets.

Au reste, ces animaux font beaucoup de dégâts. Ceux qui en ont la conduite rançonnent tous les particuliers qui possèdent des terres ou des jardins, sans quoi ils y feroient entrer leurs éléphans qui ravageroient tout; et quel seroit le sujet assez téméraire pour oser mandquer de respect aux éléphans du roi de Siam, dont plusieurs, à la honte de l'esprit humain, sont chargés de titres et décorés des premières dignités du royaume?

# État de l'Agriculture chez les Malais.

Au-dessus du royaume de Siam, est située la presqu'isle de Malaca. Ce pays fut autrefois très-peuplé, et par conséquent bien cultivé. Le peuple qui l'habitoit, formoit une puissance considérable, et jouoit un rôle brillant dans l'Asie; il couvroit la mer de ses vaisseaux, et faisoit un commerce immense. Il avoit apparemment d'autres loix que celles qui le gouvernent aujourd'hui. Il en est sorti en différens tems une multitude de colonies, qui ont peuplé de proche en proche les isles de Sumatra, de Java, de Borneo, et Célebes ou Macassar, des Moluques, les Philippines et les isles innombrables de tout cet archipel, qui

borne l'Asie au levant, et qui occupe environ sept cents lieues en longitude de l'est à l'ouest, sur six cents en latitude du nord au sud. Tous les habitans, au moins ceux des côtes de ces isles, font un même peuple; ils parleut à-peu-près le même langage; ils ont les mêmes loix et les mêmes mœurs. Il est assez singulier que cette nation, qui occupe une partie aussi considérable de la terre, soit à peine connue en Europe,

Je vais donner une idée de ses loix et de ses mœurs, et l'on jugera facilement de son agriculture.

Les voyageurs qui fréquentent les Malais, sont très-étonnés de trouver au midi de l'Asie, et sous le climat brûlant de la ligne, les loix, les mœurs, les usages et les préjugés des anciens peuples du nord de l'Europe. Les Malais sont gouvernés par les loix féodales, par ces loix bizarres imaginées pour défendre, contre le pouvoir d'un seul, la liberté de quelquesuns, en livrant la multitude à l'esclavage. Ils ont les mœurs, les usages et les préjugés que ces loix donnent.

Un chef qui a le titre de Roi ou de Sultan, commande à de grands vassaux qui obéissent quand ils le veulent. Ceux-ci ont des arrièrevassaux, qui en usent souvent de même à leur égard. Une petite partie de la nation vit indépendante, sous le titre d'Oramçai ou noble, et vend ses services à celui qui les paie le mieux, c'est-à-dire, le corps de la nation est composé de serfs, et vit dans l'esclavage.

Avec de telles loix, les Malais sont un peuple inquiet, aimant la navigation, la guerre, le pillage, les émigrations, les colonies, les entreprises téméraires, les avantures, la galanterie. Ils parlent sans cesse d'honneur, de bravoure, et dans le vrai, ils passent chez ceux qui les fréquentent, pour le peuple le plus traître et le plus féroce qu'il y ait sur la terre ; et ce qui m'a paru fort singulier, c'est qu'ils parlent la langue la plus douce de l'Asie. Ce que M. le comte de Forbin a dit dans ses mémoires, de la férocité des Macassars, est exactement vrai , et convieut également à tous les peuples Malais. Plus attachés aux loix insensées de leur prétendu honneur, qu'à celles de la justice et de l'humanité, on voit toujours parmi eux , le fort attaquer le foible. Leurs traités de paix et d'amitié ne durent jamais a. delà de l'intérêt qui les leur a fait faire. Ts sont toujours armés et toujours en guerre entr'eux ou occupés à piller leurs voisins.

Cette férocité que les Malais qualifient de bravoure, est si connue des compagnies Européennes qui sont établies aux Indes, que toutes se sont accordées à faire un réglement qui défend aux capitaines de leurs vaisseaux qui vont dans les isles Malaises, de prendre à bord aueun matelot de cette nation, ou tout au plus, dans un extrême besoin, d'en prendre plus de deux ou trois.

On a vu quelquefois de ces hommes atroces, embarqués imprudemment en très - petit nombre, attaquer dans le moment qu'on y pensoitle moins, un vaisseau, le poignard à la main, et tuer beaucoup d'hommes avant qu'on pût s'en rendre maître. On a vu des bateaux Malais armés de vingt-cinq à trente hommes, aborder hardiment des vaisseaux Européens de quarante canons, pour s'en emparer et massacrer avec le poignard une partie de l'équipage. L'histoire Malaise est pleine de traits semblables, qui annoncent tous la férocité la plus téméraire.

Le Malais, qui n'est pas serf, est toujours armé; il rougiroit de sortir de sa maison sans on poignard qu'il nomme crit. L'industrie de la nation s'est surpassée dans la fabrication de cet instrument destructeur. Comme il passe sa vie dans l'inquiétude et dans l'agitation, il ne sçauroit s'accommoder d'un habillement ample et large, tel qu'on en voit chez tous les autres Asiatiques. Les habits du Malais sont justes au corps et chargés d'une multitude de boutons qui le serrent de toutes parts. Je rapporte ces petites observations pour prouver que dans les climats les plus différens, les mêmes loix donnent des mœurs, des usages et des préjugés semblables. Leur effet est le même relativement à l'agriculture.

Les terres possédées par les Malais, sont en général de très-bonne qualité. La nature semble avoir pris plaisir d'y placer ses plus excellentes productions. On y voit tous les fruits délicieux que j'ai dit se trouver sur le territoire de Siam, et une multitude d'autres fruits agréables qui sont particuliers à ces isles. Les campagnes sont couvertes de bois odoriférans, tels que le bois d'aiglo ou d'alose, le santal et le cassia odorata, espèce de cannelle. On y respire un air embaume par une multitude de fleurs agréables qui se succèdent toute l'année, et dont l'odeur suave pénètre jusqu'à l'ame, et inspire la volupté la plus séduisante. Il n'est point de voyageur qui, en se promenant dans les cam-Pagnes de Malaca, ne se sente invité à fixer

son séjour dans un lieu si plein d'agrémens, dont la nature seule a sait tous les frais.

Les isles Malaises produisent beaucoup de bois de teinture, sur-tout du sapan, qui est le même que le bois de Brésil. On y trouve plusieurs mines d'or que les habitans de Malaca et de Sumatra nomment Ophirs, et dont quelques-unes, sur-tout celles que renferme la cote orientale de Célebes et les isles adjacentes, sont plus riches que toutes celles du Perou et du Bresil. On y connoît des mines de cuivre naturellement mêlées d'or, que les habitans nomment Tombage; des mines très-abondantes de calin ou d'étain fin dans les isles de Sumatra et de Banea; enfin une mine de diamans à Succadana dans le sud-est de Bornéo. Ces isles possèdent exclusivement le rotin, le sagou ou palmier à pain, le camphre et les aromates précieux, que nous connoissons sous le nom d'épiceries fines.

La mer d'accord avec la terre leur fournit la pêche la plus abondante; et de plus, l'ambregris, les perles et les nids d'oiseaux si recherchés en Chine, formés dans les rochers avec le fray de poisson et l'écume de mer, par de petites hirondeiles de mer, nourriture pleine de substance que le Chinois ont payé longtems au poids de l'or, et qu'ils achetent encore actuellement à un prix excessif.

Au milieu de tous ces dons de la nature, le Malais est misérable. La culture des terres abandonnees aux esclaves, est un art méprisé. Ces cultivateurs malheureux, sans cesse arrachés aux travaux champétres par des maîtres inquiets, qui aiment mieux les employer à la guerre et aux expéditions maritimes, ont rarement le tems et jamais le courage de donner à leur terre de bons labours. Le pays reste presque tout en friche; on ne lui fait pas produire le riz, ou les grains nécessaires à la subsistance de ses habitans.

# Le Sagou.

L'arbre de Sagou supplée en partie au défaut de graines. Cet arbre admiral le est un présent de la nature, bien fait pour des hommes incapables de travail. Il ne demande aucune culture; c'est un palmier qui croît naturellement dans les forêts à la hauteur d'environ vingtcinq à trente pieds. Il devient quelquefois si gros, qu'un homme a de le peine à l'embrasser. Il se multiplie lui-même par ses graines et ses rejettons. Son écorce ligneuse a environ un

pouce d'épaisseur, et couvre une multitude de fibres allongées qui , s'entrelaçant les unes dans les autres, enveloppent une masse de farine gommeuse. Des que cet arbre est mûr et prêt à donner sa substance, il l'annonce en se couvrant à l'extrémité de ses palmes d'une poussière blanche, qui transpire au travers des pores de la feuille. Alors le Malais l'abat par le pied, et le coupe en plusieurs tronçons qu'il fend par quartiers. Il en tire la masse de farine qui y est renfermée et qui est adhérente aux fibres qui l'enveloppent. Il délaie le tout dans l'eau commune, qu'il passe ensuite au travers d'une chausse de toile fine pour en séparer toutes les fibres. Lorsque cette pâte à perdu une partie de son humidité par l'évaporation, le Malais la jette dans des moules de terre de différentes formes, et l'y laisse sécher et durcir. Cette pâte est une nourriture saine. Elle se conserve ainsi pendant plusieurs annees.

Pour manger le sagou, les Indiens se contentent de le délayer dans l'eau; quelquefois ils le font cuire. Ils ont l'art de séparer la fleur de cette farine et de la réduire en petits grains, de la forme à-peu-près des grains de riz. Ce sagou ainsi préparé, est préféré à l'autre pour les vieillards et pour les infirmes; il est un excellent remède pour les poirrinaires. Lorsqu'il est cuit dans l'eau pure ou dans le bouillon, Il se réduit en une gelée blanche trèsagréable au goût.

Quoique le palmier Sagoufère se trouve naturellement dans les forèts, néanmoins les chefs Malais en font des plantations considérables, et c'est-là une de leurs principales ressources pour se nourrir.

Ils auroient de quoi former les plus beaux vergers du monde, s'ils se donnoient la peine de rassembler des plantes de tous les excellens fruits que la nature leur a donnés. On trouve leurs arbres fruitiers plantés çà et là autour de leurs maisons, et dispersés dans leurs terres, sans ordre et sans symmétrie.

Les habitans de la grande isle de Java sont un peu plus agriculteurs que les autres Malais, depuis qu'ils sont soumis aux Hollandois. Ces négocians Souverains ont profité des désordres occasionnés par leurs loix féodales, pour les mettre tous sous le joug, en détruisant avec art la puissance des rois, par celle de leurs vassaux; puis celle des vassaux par des secours donnés à propos aux rois à demi terrassés.

Aujourd'hui les Javanois commencent à

revenir de l'inquiétude que leur causoient leurs loix qu'ils ont presque perdues. Ils cultivent avec succès le riz, le café, l'indigo et la canne à sucre. Ils élèvent dans la partie orientale de l'isle, et dans celle de Madur et de Solor qui en sont voisines, des troupeaux de busses d'une grosseur monstrueuse, dont la viande est très-bonne, et qui sont d'un grand service pour le labourage. Ils y élèvent aussi des troupeaux nombreux de bœufs, de la plus belle et de la plus grande espèce que j'aie vu dans le monde. Le pâturage le plus commun de cette partie de ces isles Malaises, est le même gramen dont j'ai parlé à l'article de l'Isle de France, et dont nos colons profitent si peu.

Ce seroit ici le lieu de vous donner, Messieurs, les procédés de la culture des épiceries, de l'indigo, de la canne à sucre et de la récolte du camphre; mais cette matière sera le sujet d'un autre discours.

J'aurois souhaité pouvoir comprendre dans ce mémoire mes observations sur la culture des terres en Chine, vous cussicz été en état de comparer nation à nation. Après avoir vu l'agriculture méprisée, aville chez les peuples barbares, opprimée, chargée d'entraves par leurs loix alambiquées, viaies productions du délire et absolument contraires à là raison, vous cussiez vu ce même art, cet art divin, puisqu'il fut seul enseigné à l'homme par l'auteur de son être, soutenu, protégé par des loix simples qui sont celles de la nature, dictées par elle aux premiers hommes et conservées de génération en génération, depuis l'origine du monde par un peuple sage, par la plus grande nation agricole qu'il y ait sur la terre.

Ce tableau de comparaison vous eût fait voir, d'une part, la misère et les malheurs de toute espèce qui accompagnent l'abandon de l'agriculture; de l'autre, ce que cet art honoré, protégé, préféré, comme il doit l'être, peut pour le bonheur de l'humanité. the second state of the se

# .

# SUITE

DES OBSERVATIONS
SUR L'ÉTAT
DE L'AGRICULTURE

Chez différentes nations de l'Afrique et de l'Asie. SHOPE VILLERS
STREET STREET

Secretary in pulsars do f. 45. Square

# SUITE DES OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE

Chez disserentes nations de l'Afrique et de l'Asie.

J'AI rendu compte de mes recherches sur l'état de l'agriculture, chez les disférens peuples de l'Afrique et de l'Asie. J'ai fait remarquer qu'elle étoit presque nulle chez les nègres stupides et indolens, qui habitent les côtes occidentales de l'Afrique; qu'elle étoit florissante à l'ombre de la liberté, chez les Hollandois au Cap de Bonne-Espérance, et accompagnée de l'abondance la plus heureuse dans le sol fertile de l'isle de Madagascar, habitée par un peuple simple, qui est gouverné par ses mœurs simples, et qui ne connoît d'autres loix que celles de la nature.

l'ai rendu justice à la bonne culture des terres de notre isle de Bourbon, en faisant remarquer que cette isle n'a aucun port ; que ses habitans, avant par cette raison peu de commerce avec les Européens, ont conservé des mœurs simples bien favorables à l'agriculture. l'ai avoué en même-tems que cet art qui demande de la constance et de la simplicite, étoit fort négligé dans notre isle de France, qui a deux excellens ports très-fréquentés par nos vaisseaux. L'administration variable et les mœurs inquiètes de l'Europe, y ont par conséquent plus d'influence, quoiqu'elle renferme des terres aussi fertiles que celles des isles de Bourbon et de Madagascar ; néanmoins les récoltes y manquent souvent, elle est presque toujours dans la disette.

J'ai passé ensuite aux grandes Indes, où j'ai fait voir l'agriculture opprimée par les loix barbares des conquérans Mogols, mais toujours honorée, toujours contenue par la religion, par les mœurs, par la constance du Malabare conquis.

A Siam, dans le climat le plus heureux, dans le sol le plus fertile qu'il y ait sur la terre, vous la vîtes avilie par les indignités d'un gouvernement despotique, et abandonnée par un peuple d'esclaves que rien ne peut intéresser après la perte de sa liberté; je vous le représentai dans le même état chez les Malais, qui habitent un pays immense, des isles innombrables dans lesquelles la nature a renfermé ses trésors les plus précieux, et où elle répand ses dons avec une profusion qu'on ne voit point ailleurs. Le génie destructeur des lois féodales, qui agite sans cesse ce peuple, ne lui permet pas de s'appliquer à la culture des meilleures terres qu'il y ait au monde. La nature fait presque seule tous les frais de sa nourriture.

Il y a lieu de croire que si les autres peuples de la terre, qui ont le malheur d'être gouvernés par les loix féodales, habitoient un climat si heureux, des terres naturellement si fertiles que celles que possèdent ces Malais, leur agriculture seroit également nulle. Le seul besoin de vivre peut leur mettre la charrue à la main. J'ai donné en détail les procédés les plus intéressans des différentes cultures locales que j'ai observées; mais mon objet principal a été de faire remarquer, d'après des recherches chez les différens peuples que j'ai vus, que dans tous'les pays du monde, l'état de l'agriculture dépend uniquement des loix qui y sont éta-

blies, et par conséquent des mœurs et des pré jugés que donnent ces loix, La suite de me observations aidera à confirmer ce que j'a avancé.

## PUISSANCE DE L'AGRICULTURE.

Origine du royaume de Ponthiamas.

En quittant les isles et les terres des Malais, on trouve au nord un petit territoire nommé Cancar, et connu sur les cartes marines sous le nom de Ponthiamas. Il est enclavé dans le royaume de Siam, que le despotisme dépeuple sans cesse, entre celui de Camboye, dont le gouvernement n'a aucune forme stable, et entre les terres de la domination des Malais, dont le génie, sans cesse agité par leurs loix féodales, ne peut souffrir la paix, ni au dedans, ni au dehors. Environné de tels voisins, ce beau pays étoit inculte, et presque sans habitans, il y a environ cinquante aunées.

Un négociant chinois, maître d'un vaisseau qui servoit à son commerce, fréquentoit ces côtes avec ce génie réfléchi, et cette intelligence qui est naturelle à sa nation. Il vit avec dou-leur des terres immenses condamnées à la stérilité, quoiqu'elles fussent d'un sol naturel-lement plus fertile que celles qui faisoient la richesse de son pays: il forma le projet de les faire valoir. Dans ce dessein, il s'assura d'un certain nombre de cultivateurs de sa nation et

des nations voisines; puis il commença par se ménager, avec art, la protection des princes les plus puissans du voisinage, qui lui donnèrent une garde à sa solde.

Dans ses voyages aux isles Philippines et à Batavia, il avoit pris des Européens, ce qu'ils ont de meilleur, suivant les Chinois, dans la science politique, l'art de se fortifier et de se défendre. Bientôt les profits de son commerce le mirent en état d'élever des remparts, de creuser des fossés, et de se pourvoir d'artillerie. Ces premières précautions le mirent à couvert d'un coup de main, et le garantirent des entreprises des peuples barbares qui l'environnoient.

Il distribua les terres à ses cultivateurs en pur don, sans aucune reserve de ses droits, connus sous le nom de services, lods et ventes; droits qui ne laissant aucune propriété, sont le fléau le plus terrible de l'agriculture, et dont l'idée n'est jamais tombée sous le sens commun des peuples sages. Il ajouta à ce premier bienfait, celui de procurer à ses colons, tous les instrumens pour faire valoir les terres.

Dans son projet de former un peuple de laboureurs et de négocians, il crut ne devoir proposer que les loix que la nature à données aux hommes de tous les climats; il sut les faire respecter en leur obéissant le premier, en donnant l'exemple de la simplicité, du travail, de la frugalité, de la bonne foi et de l'humanité; il n'établit donc aucunes loix, il fit plus, il établit des mœurs.

Son territoire devint le pays de tous les hommes laborieux qui voulurent s'y établir. Son port fut ouvert à toutes les nations; bientôt les forées furent abbatues avec intelligence, les terres furent ouvertes et ensemencées de riz; des canaux tirés des rivières inondèrent les champs, et des moissons abondantes fournirent d'abord aux cultivateurs la matière de leur subsistance, puis l'objet d'un commerce immense.

Les peuples barbares du voisinage, étonnés de la promptitude avec laquelle l'abondance avoit succédé à la stérilité, vinrent chercher leur nourriture dans les magasins de Ponthiamas. Ce petit territoire est regardé comme le grenier le plus abondant de cette partie orientale de l'Asie. Les Malais, les Cochinchinois, Siam même, ce pays naturellement si fertile, regardent ce port comme une ressource assurée contre les disettes.

Les procédés de la culture du riz, qui est la principale du pays, sont les mêmes qu'en Cochinchine. J'en parlerai ci - après; mon objet est de faire remarquer que ce n'est pas à une méthode particulière de cultiver la terre, que les heureux habitans de Ponthiamas doivent l'abondance dont ils jouissent, mais à leurs loix et à leurs mœurs.

Si le négociant Chinois, fondateur de cette société de laboureurs négocians, imitant le vulgaire des souverains de l'Asie, avoit établi des impôts arbitraires; si par une invention féodale dont il avoit l'exemple chez ses voisins. il avoit voulu garder pour un seul la propriété des terres, en feignant de les céder aux cultivateurs; si dans un palais il avoit établi le luxe à la place de la simplicité qu'il fit régner dans sa maison; s'il avoit mis sa grandeur à avoir une cour brillante, à se voir environné d'une foule de serviteurs inutiles, en donnant la présérence aux talens agréables; s'il avoit méprisé ces hommes laborieux qui ouvrent la terre, l'ar-· rosent de leur sueur, et nourrissent leurs frères ; s'il avoit traité ses associés comme des esclaves ; s'il avoit reçu dans son port les étrangers, autrement que comme ses amis; les terres de son territoire seroient encore en friche et dépeuplées, ou ses malheureux habitans mour--roient de faim, malgré toutes leurs connois-

sances sur l'agriculture, et avec les instrumens les plus merveilleux, soit pour ouvrir la terre, soit pour l'ensemencer. Mais le sage Kiang-tse, c'est le nom du négociant Chinois, dont je parle, persuadé qu'il seroit toujours très-riche, si ses cultivateurs l'étoient, n'établit qu'un droit médiocre sur les marchandises qui entroient dans son port ; le revenu de ses terres lui parut suffire pour le rendre puissant. Sa bonne - foi , sa modération , son humanité le firent respecter. Il ne prétendit jamais régner, mais seulement établir l'empire de la raison. Son fils, qui occupe aujourd'hui sa place, a hérité de ses vertus, comme de ses biens. Il est parvenu par l'agriculture et le commerce des denrées que produit son territoire, à un tel degré de puissance, que les barbares ses voisins lui donnent tous le titre de roi qu'il dédaigne. Il ne prétend des droits de la royauté que le plus beau de tous, celui de faire du bien à tous les hommes. Très-content d'être le premier laboureur et le premier négociant de son pays, il mérite sans doute, ainsi que son père, un titre plus grand que celui de roi, celui de bienfaiteur de l'humanité.

Qu'il me soit permis de le direici en passant, quelle disserence entre de tels hommes et ces conquérans célèbres qui ont étonné, désolé la terre, et qui, abusant du droit de conquête, ont établi des loix, qui, même après que le genre humain a été délivré d'eux, perpétuent encore les malheurs du monde pendant la suite des siècles!

# Camboye, Tsiampa.

En sortant de Ponthiamas, on trouve au nord les terres de Camboye et de Tsiampa. Elles sont naturellement de la plus grande fertilité, surtout celles de Camboye, qui paroissent avoir été anciennement bien cultivées; mais le gouvernement de ces deux petits états, n'a aucune forme stable: les habitans, toujours occupés à détruire des tyrans, pour en recevoir d'autres, ont abandonné la culture. Leurs terres pourroient être couvertes de riz et de troupeaux, et ils sont réduits à ne vivre que de quelques racines qu'ils arrachent au travers des ronces qui couvrent leurs champs.

Les voyageurs trouvent avec étonnement, à quelque distance de la peuplade de Camboye, les ruines d'une ancienne ville bâtie en pierre, dont l'architecture a quelque rapportavec celle de l'Europe. Les terres des environs portent encore des traces de sillons qui y furent ouverts au-

trefois. En cetlendroit, tout annonce que l'agriculture et les autres arts y ont fleuri, mais ils sont disparus avec la nation qui les possédoit. Celle qui habite aujourd'hui ce pays, n'a aucune histoire, aucune tradition même qui puisse donner des éclaircissemens a ce sujet.

# Cochinchine.

Les Cochinchinois, voisins de Camboye du côté du nord, voyant les terres de ce royaume abandonnées, se sont emparés, il y a quelques années, de celles qui étoient le plus à leur bienséance, et ils y ont établi une bonne culture. La province entière de Donnay, ainsi usurpée sur le Camboye, est aujourd'hui le grenier de la Cochinchine. Ce royaume, l'un des plus considérables de la partie orientale de l'Asie, étoit, il y a tout au plus cent-cinquante ans, habité par une pet le nation barbare et sauvage, connue sous le nom de Loû, qui, ne vivant que de la pêche, de racines et de fruits naturels du pays, cultivoit peu les terres.

Un prince Tonquinois, malheureux dans la guerre qu'il eut à soutenir contre le roi de Tonquin, dont il étoit le maire du palais, passa, avec ses soldats et ceux de son parti, la rivière qui sépare ce royaume de celui de la Cochinchine. Les sauvages qui possédoient ce pays, s'enfuirent devant ces nouveaux arrivés, et se retirèrent sur les montagnes de Tsiampa. Après quelques années de guerre contre leurs anciens ennemis qui les poursuivirent, les Tonquinois, fugitifs de leur patrie, devinrent paisibles possesseurs du pays, connu sous le nom de Cochinchine, qui a deux cents lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur médiocre et inégale de l'est à l'ouest. Alors ils se livrèrent entièrement à l'agriculture, ils commencerent par cultiver le riz, qui, étant la nourriture ordinaire des peuples de l'Asie, est une denrée de première nécessité. Ils se séparèrent en petites peuplades qui s'établirent dans les plaines, sur les bords des rivières.

Bientôt la fertilité du sol, long-tems inculte, récompensa leurs travaux par l'abondance; la population augmenta en raison du produit de la culture, les peuplades s'étendirent de manière que toutes les plaines de ce vaste pays étant en valeur, les Cochinchinois ont été pressés de s'étendre sur celles de Camboye, qui étoient comme abandonnées. Je n'ai point vu de pays où les progrès de la population soient si sensibles qu'à la Cochinchine, ce qu'on peut

attribuer non-seulement au climat et à l'abondance des terres, mais encore aux mœurs simples de la nation, à la vie sage et laborieuse des femmes, aiusi qu'a la multitude d'excellens poissons, qui, avec le riz, font la nourriture ordinaire du peuple.

## Culture de différentes espèces de riz en Cochinchine.

Les Cochinchinois cultivent six espèces de riz : le petit riz, dont le grain est menu, allongé et transparent; c'est celui qui est le plus délicat, et qu'on fait mauger aux malades. Le grosriz long, est celui dont la forme est ronde. Le riz rouge, ainsi nommé parceque le grain est enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre, si adhérente, que les opérations ordinaires ne peuvent l'en détacher. Ces trois sortes de grains sont ceux dont le peuple se nourrit, et qui font l'abondance. Ils demandent de l'eau, et les terres qui les portent, doivent être inondées.

Enfin, ils cultivent deux autres sortes de riz sec, c'est-à-dire, qui croissent dans les terres sèches, et qui ne demandent, comme notre froment, d'autre eau, que celle de la pluie. L'une de ces espèces a le grain blanc comme la neige; lorsqu'il est cuit, il est très-visqueux : on l'emploie à faire différentes pâtes, telles que le vermicelle. Ils sont l'un et l'autre un grand objet de commerce pour la Chine; on ne les cultive que sur les montagnes et les côteaux, après avoir donné à la terre une façon avec la bêche. On le sème à la vérité comme nous semons notre froment, vers la fin de décembre, ou dans les premiers jours de jauvier, tems auquel finit la saison des pluies; il n'est pas tout-à-fait trois mois en terre, et il rapporte beaucoup.

Je suis sondé à croire que la culture de ce grain précieux, réussiroit en France, s'il nous étoit apporté. En 1749 et 1750, je traversai plusieurs sois les montagnes de la Cochinchine, où ce riz se cultive; elles sont très-élevées, et la température de l'air y est froide. J'y observai, au mois de janvier 1750, que le riz étoit très-verd, et avoit plus de trois pouces de hauteur, quoique la liqueur du thermomètre de M. Ré umur ne sût sur le lieu, qu'à quatre degrés au-dessus du point de la congéllation.

J'emportai à notre isle de France quelques quintaux de ce grain, qui fut semé avec succès, et rapporta plus que n'auroit fait aucune espèce du pays. Les colons reçurent mon présent avec d'autant plus d'empressement, que ce riz, qui besoin d'inondation, et qu'étant sur la terre quinze ou vingt jours de moins que les autres, il peut être cueilli et fermé avant la saison des ouragans qui emportent très-souvent les moissons des autres espèces de riz. Ceux-ei sont plus tardifs; ils démanderoient des inondations que le peu d'intelligence des cultivateurs n'a pas permis jusqu'à ce jour de leur donner.

Il y avoit lieu d'espérer que l'avantage attaché à la culture du riz sec, engageroit les colons à le cultiver précieusement, et que de l'Isle-de-France il auroit pu facilement nous être apporté par la suite ; mais j'ai tenté en vain d'en tirer de cette isle ; les colons à qui je me suis adressé, n'ont pu m'envoyer que du riz commun, qui demande de l'eau et de la chaleur. La culture du riz sec a été abandonnée . comme les autres, à la mal-adresse des esclaves. qui ont mêlé toutes les espèces de riz, de sorte que celui de Cochinchine, étant mûr beaucoup plutôt que les autres, son grain est tombé avant la moisson, et peu-à-peu l'espèce s'en est rerdue dans l'isle. Aujourd'hui, il faut retourner à la source pour en avoir. Un voyageur, que ses affaires conduiroient en Cochinchine . et qui enverroit directement quelques livres

seulement de ce grain précieux, pour en faire des essais dans nos terres, mériteroit certainement notre reconnoissance.

Les Cochinchinois cultivent le riz ordinaire, à-peu-près de la même manière que les Malabares de la côte de Coromandel. Après avoir donné avec la charrue deux façons à leurs terres, ils sèment le riz dans un petit champ particulier, bien travaillé à la bêche; ils couvrent de quelques lignes d'eau la superficie de cechamp, et dès que le riz a cinq à six pouces de hauteur, ils passent la herse sur leurs grandes terres, puis ils les inondent; alors ils arrachent leur riz qui est en pépinière, et les transplantent dans de grandes terres par petits, paquets de quatre à cinq brins, et à six pouces de distance les uns des autres. Ce sont ordinairement les femmes et les enfans qui font cette opération.

Leur charrue ressemble à notre souchée, avec la différence que le soc en est plus long et plus large. Ils n'emploient que des bufles à leur labour. Ces animaux, dont l'espèce est très-grande en Cochinchine, sont plus forts que les bœufs dans les pays chauds, et ils se tirent mieux des boues. On les attele exactement comme des chevaux.

Les Cochinchinois n'ont aucune machine

pour inonder leurs champs, mais ils n'en ont pas besoin; leurs plaines sont dominées, d'un bout du royaume à l'autre, par une chaîne de hautes montagnes remplies de sources et de ruisseaux qui viennent naturellement inonder les terres, suivant que leur cours est dirigé.

Ils cultivent encore plusieurs sortes de grains, tels que le maïs, des millets de différentes sortes, plusieurs espèces de phaséoles, des patates, des inhams, et diverses racines toutes propres à la nourriture de l'homme et des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux après celle du riz, est la culture de la canne à sucre. Il n'est aucun pays en Asie si abondant en cette denrée, que le royaume de Cochinchine.

## Cannes à sucre.

On y cultive deux sortes de cannes; l'une qui croît très - grosse et très - haute, qui a les nœuds fort séparés les uns des autres, d'une couleur toujours verte, d'un suc très-abondant, mais peu chargé de sel. Cette espèce de canne est employée à nourrir et à engraisser les bestiaux.

Je remarquerai ici qu'il est d'expérience en

Cochinchine, que de toutes les denrées comestibles, il n'en est aucune qui engraisse mieux et plus promptement les hommes et les animaux, que la canne mangée en verd et le suc qu'on en tire.

I 'autre espèce est plus mince, plus petite, a les nœuds plus serrés. Lorsqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau-et plus de sel.

Lorsque les Cochinchinois veulent cultiver la canne à sucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur, Cette opération se fait avec la planche, puis ils plantent trois à trois des boutures de canne dans un sens couché, à peu-près comme on plante la vigne dans plusieurs de nos prov uces. Ces boutures sont enfoncées à en iron dix-hui pouces en terre, plantées en échiquiers, à six pieds environ de distance les uns des autres. On choisit, pour cette opération la fin de la saison des pluies, afin que la bouture soit arrosée, jusqu'a ce qu'elle ait poussé des racines. Pendant les six premiers mois, on leur fait deux façons à la pioche pour serfouir les herbes, et réceper le pied des cannes, en y accumulant la terre des environs.

Douze, et quelquefois quatorze mois après

la plantation, on fait la première récolte. Les cannes qui avoient été plantées à six pieds de distance, ont tellement tallé, qu'on ne peut plus entrer dans le champ que le fer à la main pour s'ouvrir un passage.

La canne coupée et liée en fagots, se transporte au moulin pour en exprimer le suc. Je ne décrirai point ici la forme de ces machines qui ressemblent beaucoup à celles de nos colonies de l'Amérique, dans lesquels, au défaut d'eau, on emploie des bœufs ou des mulets, pour mettre en mouvement les deux cylindres, entre lesquels on fait passer les cannes à sucre. Ces artifices ont été décrits par plusieurs voyaceurs.

Le suc de la canne étant exprime, le Cochinchinois le fait bouillir quelques heures dans de grandes chaudières, pour faire évaporer au moins une partie de son eau; puis il le transporte au marché le plus voisin pour le vendre en cet état. Ici finissent l'industrie et les profits du cultivateur Cochinchinois. Des marchands achètent ce suc, qui ressemble encore à de l'eau pure; ils le font cuire de nouveau, et jettant dans les chaudières quelques matières alkalines, telles que la cendre des feuilles de musa ou bananier et de la chaux de coquillages,

les Cochinchinois n'en connoissent point d'autres ; ) ces ingrédiens occasionnent dans les chaudières une écume considérable que le rafineur a soin d'enlever. L'action des alkalis hâte la séparation du sel d'avec l'eau ; enfin à force d'ébullition, ils réduisent le suc de la canne en consistance de sirop. Dès que ce sirop commence à perler, on le décante dans un grand vaisseau de terre, où on le laisse se rafraichir environ une heure. Bientôt le sirop laisse paroître à sa superficie une croûte encore molle et de couleur jaunâtre ; alors on ne perd pas un moment pour la vuider dans un vase conique, qu'on nomme forme. Sans l'opération intermédiaire du rafraîchissoir, le sirop se durciroit en masse, et n'étant pas grainé, manqueroit d'une qualité essentielle au sucre.

Les formes de sucreries cochinchinoises sont, comme celles de nos colonies Américaines, de terre cuite, de la hauteur d'environ trois pieds, percées à leur extrémité aigué, et contiennent ordinairement quarante à cinquante livres de sucre. Ces formes remplies se placent sur des vases de terre, dont l'ouverture est proportionnée pour pouvoir y introduire la pointe de la forme; ils doivent être assez grands pour contenir le sirop grossier qui découle du sucre

au travers de quelques brins de paille, qui bouchent imparfaitement la petite ouverture de la forme.

Lorsqu'on juge que le sirop a pris la consistance du sel, dans toute la capacité du vase qui le contient, alors on le tire pour le blanchir et le purifier.

On délaye dans un baquet une terre fine . blanchatre et argilleuse avec assez d'eau pour que cette boue ainsi préparee n'ait pas beaucoup de consistance, puis, avec une truelle on en met l'épaisseur d'environ deux doigts sur le sucre, dans le vuide que ce sel a laissé à l'ouverture de la forme en se condensant et en se purgeant de son sirop grossier; l'eau enveloppée de terre ne pénètre que peu-â-peu l'intérieur du sucre, le lave et entraîne insensiblement le sirop le plus adhérent avec toutes les parties étrangères au sel. Lorsque la terre s'estendurcie. on la remplace avec de la nouvelle terre délayée comme la première. Cette opération, qui dure environ douze à quinze jours, est la même en Cochinchine, que dans nos colonies d'Amérique; mais quelques raffineurs Cochinchinois ont une autre méthode.

Au lieu de terre délayée, ils coupent en petits morceaux le tronc d'un musa ou bananier, et rangent ces morceaux sur le sucre. Le tronc du musa est très - aqueux, son eau a une qualité détersive, elle n'échappe des fibres qui l'enveloppent, que par des très-petites goutes. Ceux qui suivent cette méthode prétendent que leur opération est moins longue, et que le sucre blanchit mieux.

Les Cochinchinois ne donnent point d'autres préparations à leur sucre ; ils ne connoissent pas l'usage des étuves qui paroissent nécessaires dans les raffineries de l'Amérique. Après l'avoir terré suffisamment, ils le vendent dans les marchés publics, sur-tout aux Chinois et aux autres étrangers qui viennent dans leur port, attirés par la modicité du prix de cette denrée, qui ne se trouve nulle part à si bou marché qu'en Cochinchine.

Le sucre blanc de première qualité se vend ordinairement dans le port de Faifo, en échange d'autres marchandises, à raison de trois piastres ou quinze livres de notre monnoie le quintal Cochinchinois, qui équivaut à cent-cinquante de nos livres, poids de marc. Le commerce de cette dearée est immense. La Chine seule, dont les terres n'en produisent pas assez pour sa consommation, en tire de Cochinchine plus de quarante mille tonneaux toutes les années: on

scait que le tonneau de mer est de deux milliers.

Il faut remarquer que la Cochinchine, qui produit cette denrée en si grande abondance et à si bas prix, étant un royaume nouveau, doit être regardée en quelque manière comme une colonie; que la canne à sucre y est cultivée par des hommes libres; que tous les travaux de la cuite et de la raffinerie sont exécutés par des mains libres. Comparons ensuite le prix de la denrée Cochinchinoise, avec celui de la même denrée cultivée et préparée par de malheureux esclaves dans les colonies Européennes, et jugeons si, pour tirer du sucre de nos possessions, il étoit nécessaire d'autoriser, par une loi, l'esclavage des Africains transportés en Amérique.

Après ce que j'ai vu en Cochinchine, je ne puis douter que des cultivateurs libres, à qui on auroit partagé sans réserve les terres de l'Amérique, ne leur eussent fait rapporter le double du produit que tirent les esclaves.

Qu'a donc gagné l'Europe policée, l'Europe si éclairée sur les droits de l'humanité, en autorisant, par ses décrets, les outrages journaliers faits à la nature humaine dans nos colonies, en permettant d'y avilir les hommes au point de les regarder absolument comme des bêtes de charge? La loi de l'esclavage a été aussi contraire à ses intérêts, qu'à la loi naturelle et à son honneur: je l'ai remarqué plusieurs fois.

La liberté et la propriété sont les fondemens de l'abondance et de la bonne agriculture; je ne l'ai vue florissante que dans les pays où ces deux droits de l'homme étoient bien établis. La terre qui multiplie ses dons avec une espèce de prodigalité sous des cultivateurs libres, semble se dessécher, même par la sueur des esclaves. Ainsi l'a voulu l'Auteur de la nature qui a crée l'homme libre, et qui lui a abandonné la terre avec ordre que chacun cultivât sa possesion à la sueur de son front, mais avec liberté.

Les Cochinchinois suivent plusieurs autres cultures très-importantes, soit pour leurs fabriques intérieures, soit pour leur commerce au dehors.

Ils cultivent le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, l'arecquier, le thé, l'indigo, le saffranum, et, ce qui leur est particulier, une plante qu'ils nomment tsai, qui étant mise en fermentation comme celle de l'indigo, fournit abondamment une fleur de couleur verte, qui seule donne en teinture un verd d'éméraude très-solide.

Cette plante seroit un présent bien essentiel à faire à nos colonies d'Amérique. Je serois trop long, si j'entreprenois de décrire ici les procédés de toutes ces différentes cultures. Ils feront la matière de quelques autres mémoires.

En général, les Cochinchinois possèdent d'excellentes terres, et ils les cultivent bien. Leurs montagnes sont presque toutes en friche, parce que la population n'est pas même assez considérable, pour mettre en valeur toutes les plaines qu'ils ont prises sur le Camboye. Ils tirent néanmoins de ces montagnes le bois d'aigle ou d'aloës, qui est le parfum le plus précieux qu'il y ait sur la terre; le bois de sapan, qui est le même que celui de brésil, et la canelle en petite quantité, mais bien supérieure en qualité à celle de l'isle de Ceylan.

Les Chinois la payent trois et quatre fois plus que celle qui leur est apportée de cette isle par les Hollandois. Ils tirent des bois admirables pour la menuiserie, tel que le bois de rose; d'excellens pour la construction, tel que le thé, qui est préféré pour construire les galères royales, qui sont toujours au nombre de cent, et dans lesquelles on n'a rien à desirer tant pour la coupe, que pour la solidité et la magnificence. Enfin, ils tirent des forêts et des mon-

tagnes qu'elles couyrent, l'ivoire, le musc, la cire, le fer et l'or en très-grande abondance.

Ces mêmes moutagnes sont pleines de gibier, tels que cerfs, gaselles, chèvres sauvages, paons, faisans, etc. La chasse est libre, mais dangereuse à cause de la quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros et d'autres animaux carnassiers ou malfaisans, dont les forêts sont pleines.

La mer qui baigne leurs côtes, abonde en excellens poissons, ainsi que leurs rivières. La pêche est libre, et les Cochinchinois s'y adonnent beaucoup. J'ai déjà dit que le poisson étoit, avec le riz, la principale nourriture du peuple.

Les animaux domestiques qu'ils élèvent, sont : le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chèvre, des poules d'une très-grande espèce, des oies et des canards pour leur nourriture. Tous ces animaux réussissent très-bien, et s'y trouvent en abondance. Le roi s'est réservé à lui seul le droit de nourrir des éléphans pour la guerre, et c'est un droit qui n'est pas à envier. Il en entretient ordinairement quatre cents, qui lui coûtent plus que ne feroient quatre mille soldats. Les Cochinchinois ont peu de bons fruits; l'ananas et les orangers de différentes sortes,

sont les meilleurs de leur pays. Ils ne cultivent pas la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leurs terres. Ils ne sont pas riches en légumes, de sorte que leurs vergers et leurs jardins sont très-peu de chose. Ils se sont attachés jusqu'à ce jour aux cultures essentielles.

Quoique l'agriculture de la Cochinchine ne soit pas encore parvenue au degré de perfection où elle pourroit être poussée dans d'aussi excellentes terres, les mœurs de la nation lui sont très-favorables, et on doit convenir qu'elle est florissante. Le peuple Cochinchinois est doux, hospitalier, frugal, laborieux. On ne voit aucun mendiant dans le pays, on n'y entend parler ni de vols, ni de meurtres.

Un étranger peut parcourir le royaume du nord au sud, excepté la capitale, sans craindre d'être insulté. Il sera reçu par-tout avec une curiosité importune, mais avec bonté. Jai vu chez cette nation un usage singulier, et qui prouve bien la bonté de son caractère. Un Cochinchinois qui voyage, et qui n'a pas de quoi payer so nourriture dans les auberges, entre dans la première maison de la peuplade ou il se trouve; personne ne lui demande ce qu'il veut, il ne dit rien à personne, il attend en silence l'heure du repas. Dès que le riz est servi,

il s'approche, se met à table avec les gens de la maison, mange, boit et s'en va, sans que personne lui ait fait aucune question, ni sans qu'il ait dit dit une seule parole. On a vu que c'étoit un homme, et par conséquent un frère qui pouvoit être dans le besoin, on l'a reçu sans autre information.

Les six premiers rois, fondateurs de la monarchie, gouvernèrent la nation comme un père gouverne sa famille; ils établirent l'empire de la seule loi naturelle, en lui obéissant les premiers. Chefs d'une grande famille de laboureurs, ils donnèrent l'exemple du labourage, ils honorèrent et protègèrent l'agriculture, comme le travail le plus utile et lo plus digne de l'homme. Ils ne demandèrent jamais à leurs sujets qu'une seule offrande annuelle, pour fournir aux frais de leur défense contre les Tonquinois leurs ennemis.

Cette imposition unique étoit répartie avec équité sur les têtes. Chaque homme en état de travailler la terre, payoit au magistrat pour le prince, une somme modique, proportionnée à la constitution de son corps, à la force de ses bras, et rien de plus. C'est sous leur règne que la nation s'est si fort multipliée à l'aide de L'abondance, fournie par la culture des terres.

RANCONIE AYENNE Tant qu'ils vécurent, les clauses du contrat passé sur les rives du fleuve quisépare le Tonquin de la Cochinchine, entre les chefs de leur famille, et le parti qui l'acompagnoit dans sa retraite, furent religieusement observées. C'est a cette fidélité réciproque que la Cochinchine doit l'état florissant de sa population, de son agriculture, et sa puissance. Leur successeur qui règne aujourd'hui, a hérité de la bonté de leur cœur; mais il a la foiblesse de se laisser maitriser par ceux qui se disent ses esclaves. Ces malheureux ont eu l'art de séparer l'intérêt du prince de celui de ses sujets. Ils lui ont inspiré la soif des richesses particulières. L'or abondant tiré des mines sous son règne a commencé par faire négliger l'agriculture. Bientôt introduit dans le palais, il a été suivi de la corruption et du luxe qui en est la preuve.

Le prince a été insensiblement amené à mépriser les habitations simples de ses ancêtres. Il lui a fallu un palais d'une lieue de circonférence, enfermé par une muraille de briques, et bâti sur le modèle de celui de Pekin. Seize cents pièces de canon, qui entourent ce palais, annoncent au peuple la perte prochaine de ses droits et de sa liberté.

Il a fallu palais d'hiver, palais d'été et palais

d'automne. Pour fournir à tant de dépenses, l'ancienne imposition n'a pas suffi; on l'a augmentée; on en a imaginé de nouvelles, qui. n'étant plus des offrandes volontaires, ne peuvent être levées que par la force, et avec tout l'attiraile de la tyrannie. Les courtisans, intéressés à la corruption du chef, lui out donné le titre de roi du ciel, vous Tlui; à force de se l'entendre donner, il a cru pouvoir le prendre.

Pourquoi, me dit-il un jour lui-même, ne viens-tu pas plus souvent faire ta cour au Roi du Giel?

Ces hommes adroits qui assiègent toutes les portes du palais, ont eu l'habilité de se soustraire à la justice ordinaire des magistrats, et ils profitent de cette exemption pour aller dans les provinces vexer et piller les laboureurs.

J'ai vu, le long des grands chemins, des villages entiers nouvellement abandonnés de leurs habitans opprimés par des corvées continuelles, les terres des environs retomboient en friche. Au milieu de ce désordre naissant, le prince, dont le cœur a été surpris, et qui ignore seul les indignités de ceux qui l'environnent, conserve encore du respect pour les anciennes mœurs; il ne donne plus, comme ses aïeux, l'exemple du labourage, mais son intention est de protéger l'agriculture.

Je l'aivu, à la nouvelle année, présider avec la simplicité de ses ancêtres à l'assemblée générale de la nation, qui se tient annuellement ce jour-là en plein champ, pour y renouveller le serment réciproque de l'observation du contract primordial qui l'a établi le père de son peuple, en lui donnant un seul droit, mais le plus beau de tous, celui de rendre sa nation heureuse.

Lorsqu'il parle de ses sujets, il ne les appelle encore que ses enfans. Je l'ai vu assister, comme un simple particulier, à l'assemblée annuelle de sa famille, suivant l'ancien usage de la nation assemblée, à laquelle préside toujours le plus ancien, sans égard aux dignités de ceux qui out moins d'âge; mais il m'a paru qu'il n'y avoit dans cette pratique que de la formaltié. On conçoit aisément que là où le roi du ciel se présente, les hommes ne sont rien.

Il est vrai que la corruption n'a pas généralement gagné le peuple, qui conserve ses mœurs. Elle est encore renfermée dans le palais et dans la capitale; mais la source est trop élevée, pour que ses eaux empoisonnées ne coulent pas dans les plaines. C'est toujours par les chefs que commence la corruption d'un peuple.

Lorsqu'elle aura gagné tous les états, lorsque

les fondemens de l'agriculture, la liberté et la propriété, déja attaquées par les grands, auront été renversées, lorsque la profession de laboureur sera devenue par degrés la plus méprisée et la moins lucrative, que deviendra alors l'agriculture? Sans une agriculture florissante, que deviendra tout ce peuple multiplié sous sou ombre? que deviendront et le prince et les sujets?

Ils deviendront ce qu'est devenue la nation qui a possédé le pays avant eux, et même avant les Sauvages qui le cédèrent aux Cochinchinois; il ne reste de cette nation que les ruines d'une muraille immense qu'on trouve auprès de la capitale, et qui paroît avoir été l'enceinte d'une grande ville. Aucune histoire, aucune tradition n'a conservé la mémoire du peuple qui bâtit autrefois cette muraille avec des briques, d'une forme telle qu'il ne s'en voit pas dans le reste de l'Asie. A voir la corruption qui menace les mœurs des Cochinchinois, on doit présumer que leur agriculture diminuera, au lieu d'augmenter, quelques efforts qu'ils puisseut faire pour la soutenir.

## Chine.

Je m'approche du terme de mes voyages. En

quittant les côtes de la Cochinchine, en faisant voile au nord-est, la route me conduit en Chine, que les Cochinchinois ses voisins nomment avec respect le Royaume de la grande lumière, Nuse d'ai Ming. Après quelques jours de navigation , je ne découvre encore aucune terre, et j'apperçois à l'horison une forêt de mâts ; une multitude innombrable de bateaux couvre la mer. Ce sont des milliers de pêcheurs qui cherchent dans les caux la nourriture d'un grand peuple. Je découvre enfin les terres, et j'avance jusqu'à l'embouchure du Tigre, toujours au milieu des pêcheurs qui jettent leurs filets de toutes parts. l'entre dans la rivière de Canton, elle est peuplée comme la terre. Ses deux rives sont bordées de bâtimens à l'ancre ; une quantité prodigieuse de bateaux la parcoure dans tous les sens à la rame et à la voile, et s'échappe aux yeux, en entrant dans des canaux creusés de mains d'hommes, au travers des campagnes à perte de vue, que ces canaux arrosent et fertilisent. Des champs immenses, couverts de riches moissons, au millieu desquels s'élèvent de tous cô tés des villages très-bien bâtis, ornent le fond du tableau. Des montagnes coupées en terrasses, et taillées en amphitéâtres en forment le lointain.

J'arrive à Canton; nouveau spectacle: le bruit, le mouvement, la foule augmentent: la terre et les caux, tout est couvert d'hommes. Etonné d'une si grande multitude, je m'informe du nombre des habitans de Canton et de ses faux bourgs; d'après les differens rapports, je juge que cette ville ne contient pas moins de huit cents mille ames. Ma surprise augmente, en apprenant qu'à cinq lieues au nord de Canton, on trouve en remontant la rivière, un village nommé Fachan, qui contient un million d'habitans, et que tout ce vaste empire, quia environ six cents lieues du nord au sud, et autant de l'est à l'ouet, est couvert d'un peuple innombrable.

Par quel art la tetre peut-elle fournir la subsistance à une si nombreuse population? Les Chinois possèdent-ils quelque secret pour multiplier les grains et les denrées qui nourrissent l'homme? Pour me tirer de mon incertitude, je parcours les campagnes, je m'introduis chez les laboureurs, qui, en général, sont aisés, polis, affables, communément un peu lettrés et instruits des usages, comme les habitans des villes. J'examine, je su's leurs opérations, et je vois que tout leur secret consiste à bien amender leur terre, à la remuer profondément dans des tems convenables, à l'ensemencer à propos, à mettre en valeur toute terre qui peut rapporter quelque chose, et à préférer à toute autre culture, celle des grains qui sont de première nécessité.

Ce système d'agriculture, au dernier article près, paroît être le même que celui qui est repandu dans tous nos ouvrages anciens et modernes qui out traité cette matière; il est connu de nos plus simples laboureurs; mais ce qui étonnera l'agriculteur Européen le plus habile, sera d'apprendre que les Chinois n'ont aucune prairie, ni naturelle, ni artificielle, et qu'ils ne connoissent pas les jachères, c'est-à-dire, qu'ils ne laissent jamais reposer leurs terres.

Les laboureurs Chinois regarderoient une prairie quelconque comme une terre en friche. Ils mettent tout en grains, et par préférence les terres qui, comme celles que nous sacrifions en prairies, sont plus basses, et par conséquent plus fertiles, et peuvent être arrosées. Ils prétendent qu'une mesure de terre ensemencée en grains rendra autant de paille pour nourrir les animaux, qu'elle auroit rendu de foin, et que par leur méthode on gagne tout le produit en grains pour nourrir des hommes, sauf à partager avec les animaux une petite partie de ce grain,

s'il s'en trouve du superflu. Voilà leur système suivi d'un bout de l'empire à l'autre, depuis l'origine de la monarchie, confirmé par l'expérience de plus de quarante siècles, chez la nation du monde la plus attentive à ses intérêts.

Ce qui rend ce plan d'agriculture plus inconcevable, c'est de voir que leurs terres ne se reposent jamais. Les citoyens zélés qui travaillent depuis quelques années à ranimer parmi nous cet art si négligé, ont regardé comme le premier et le meilleur de tous les moyens, la multiplication des prairies artificielles au défaut des naturelles, pour pouvoir fouruir aux engrais, sans oser néanmoins en espérer la suppression des jachères, à quelque point que fût jamais portée la multiplication des prairies.

Ce système qui paroît le plus plausible de ceux qu'ils ont imaginés, celui qui semble avoir été le mieux reçu de hos agriculteurs, est néanmoins contredit par l'expérience constante de la plus grande, de la plus ancienne nation agricole qu'il yait sur la terre, qui regarde l'usage des prairies et des jachères comme un abus nuisible à l'abondance et à la population, qui sont après tout l'unique objet de l'agriculture.

Un laboureur Chinois ne pourroits'empêcher de rire, si on lui disoit que la terre a besoin de re pos à certain terme fixe șil diroit certainement que nous sommes loin dubut, s'il pouvoit lire nos traités anciens et modernes, nos spéculations merveilleuses sur l'agriculture. Et que ne diroit-il pas, s'il voyoit nos landes, une partie de nos terres en friche, une autre employée en tultures inutiles, le reste mal travaillé; si, parcourant nos campagnes, il voyoit la misère extrême, et la barbarie de ceux qui les cultivent? Les terres Chinoises, en général, ne sont pas de meilleure qualité que les nôtres; on en voit, comme chez nous, de bonnes, de médiocres et de mauvaises; des terres fortes et de légères, des terres argilleuses, et des terres où le sable, les pierres et les cailloux dominent.

Toutes ces terres rapportent annuellement, même dans les provinces du nord une et deux fois l'année; quelques-unes même cinq fois en deux années, dans les provinces méridionales, sans jamais se reposer depuis plusieurs milliers d'années qu'elles sont mises en valeur.

Les Chinois employent les mêmes engrais que nous, pour rendre a leurs terres les sels et les sucs qu'une production continuelle leur énlève sans cesse. Ils connoissent les marnes, ils se servent du sel commun, de la chaux, des cendres, du fumier de tous les animaux

H :

quelconques, et préférablement à tout autre, de celui que nous jettons dans nos rivières; ils se servent des urines qui sont ménagées avec soin dans toutes les maisons, dont elles font un revenu; en un mot, tout ce qui est sorti de la terre y est rapporté avec la plus grande exactitude, sous quelque forme que la nature ou l'art l'ait converti.

Lorsque les engrais leur manquent, ils y suppléent pour le moment par un profond labour à la bèche, qui amène à la superficie du champ une terre nouvelle chargée des sucs de celle qui descend à sa place.

Sans prairies, ils élèvent la quantité de chevaux, de buffles, de bœufs et autres animaux de toute espèce, nécessaires à leur labour, à leur subsistance et aux engrais. Ces animaux sont nourris, les uns de paille, les autres de racines, de féves et de grains de toute espèce. Il est vrai qu'ils ont moins de chevaux et moins de bœufs en proportion que nous, et ils n'en ont pas besoin.

Tout le pays est coupé de canaux creusés par les hommes, et tirés d'une tivière à une autre, qui partagent et arrosent ce vaste empire, comme un jardin, dans toutes ses parties. Les voyages et les transports, presque toutes les voitures se font par les canaux avec plus de facilité et moins de frais. Ils ne sont pas même dans l'usage de faire tirer leurs bateaux par des chevaux, ils ne se servent que de la voile, et sur-tout de la rame, qu'ils font valoir avec un art singulier, même pour remonter les rivières. Dans tout ce que les hommes peuvent faire à un prix modique, on n'emploie pas des animat

En co équence, les rivages des canaux et des fleuves sont cultivés jusqu'au bord de l'eau; on ne perd pas un pouce de terre. Les chemins publics ressemblent à nos sentiers; des canaux sans doute valent mienxque des grands chemins. Ils portent la fertilité dans les terres, ils fournissent au peuple la plus grande partie de sa subsistance en poissons. Il n'y a aucune comparaison entre le fardeau que porte un bateau, et celui qu'on peut charger sur une voiture par terre: nulle proportion dans les dépenses.

Les Chinois connoisent encore moins l'usage, ou plutôt le luxe des carrosses et des équipages de toute espèce que nous voyons dans les principales villes de l'Europe. Tous ces chevaux rassemblés par milliers dans nos capitales, y consomment presqu'en pure perte le produit de plusieurs milliers d'arpens de nos meilleures terres, qui étant cultivées en grains, fourniroient la subsistance à une grande multitude qui meurt de faim. Les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux.

L'empereur et les magistrats sont portés dans les villes avec sûreté et dignité par des hommes; leur marche est tranquille et noble, elle ne nuit pas aux hommes de pied. Ils voyagent dans des espèces de galères plus commodes, plus sûres, aussi magnifiques, et moins dispendieuses que nos équipages de terre.

l'ai dit que les Chinois ne perdoient pas un pouce de terre ; ils sont donc bien éloignés de former des parcs immenses dans d'excellentes terres, pour y nourrir exclusivement et au mépris de l'humanité, des bêtes fauves. Les empereurs, même les tartares, n'ont jamais formé de ces parcs, encore moins les grands seigneurs, c'est-à-dire, les magistrats, les lettrés : une idée semblable ne scauroit jamais tomber dansl'esprit d'un Chinois. Leurs maisons de campagne et de plaisance même, ne présentent par-tout que des cultures utiles, agréablement diversifiées. Ce qui en fait le principal agrément, est une situation riante, habilement ménagée, où règne dans l'ordonnance de toutes les parties qui forment l'ensemble, une imitation heureuse du

beau désordre, du désordre le plus agréable de la nature dont l'art a emprunté tous les traits.

Les côteaux les plus pierreux que les cultivateurs de l'Europe mettroient en vignoble, sont forcés par le travail à rapporter du grain. Les Chinois connoissent la vigne, dont ils cultivent quelques treilles; mais ils regardent comme un luxe et une superfluité le vin qu'elle produit: ils croiroient pécher contre l'humanité de chercher à se procurer, par la culture, une liqueur agréable, tandis que faute du grain qu'auroit produit le terrein mis en vignoble, quelque homme du peuple courroit risque de mourir de faim.

Les montagnes mêmes les plus escarpées sont rendues pratiquables; on les voit à Canton et d'une extrémité de l'empire à l'autre, toutes coupées en terrasses, représentant de loin des pyramides immenses divisées en plusieurs étages, qui semblent s'élever au ciel. Chacune de ces terrasses porte annuellement sa moisson de quelque espèce de grain, souvent même du riz; et ce qu'il y a d'admirable, c'est de voir l'eau de la rivière, du canal ou de la fontaine qui coule au pied de la montagne, élevée de terrasse en terrasse jusqu'à son sommet par le moyen d'un chapelet portatif que deux hommes seuls transportent et font mouvoir.

La mer elle - même, qui semble menacer la masse solide du globe qu'elle environne, a été forcée par le travail et l'industrie à céder une partie de con lit aux cultivateurs Chinois.

Les deux plus belles provinces de l'empire, celle de Nankin et de Tché-kieng, autrefois couvertes par les caux, ont été r'unies au continent, il y a quelques milliers d'années, avec un art bien supérieur à celui qu'on admire dans les ouvrages modernes de la Hollande.

Les Chinois ont eu à lutter contre une mer dont le mouvement naturel d'orient en occident, la porte sans cesse contre les côtes de ces deux provinces, tandis que la Hollande n'a cu à combattre qu'une mer, qui, par ce même mouvement naturel, fuit toujours sensiblement ses côtes occidentales.

La nation Chinoise est capable des plus grands travaux; je n'en ai pas vu de plus laboricuse dans le monde. Tous les jours de l'année sont des jours de travail, excepté le premier, destiné à se visiter réciproquement, et le dérnier, consacré à la cérémonie des devoirs qui se rendent aux ancêtres.

Un homme oisif seroit souverainement méptisé, il seroit regardé comme un membre paralytique, à charge au corps dont il fait partie. Le gouvernement du pays ne le souffriroit pas; bien différent en cela des autres nations Asiatiques, où l'on n'estime guère ceux dont l'état est de ne rien faire. Un ancien empereur Chinois exhortant le peuple au travail, dans une instruction publique, l'avertit que s'il y a dans un coin de l'empire un homme qui ne fasse rien, il doit y en avoir ailleurs un autre qui souffre et qui manque du nécessaire. Cette maxime sage est dans l'esprit de tous les Chinois; et pour ce peuple docile à la raison, qui dit une maxime de sagesse, dit une loi.

Voilà une légère esquisse du tableau général de l'agriculture des Chinois, et de leurs dispositions pour cet art. Je ne m'étendrai pas sur le détail des différentes cultures que j'ai vues dans le pays. J'observerai seulement que ces cultures sont telles, qu'elles fournissent abondamment à tous les besoins, et même à l'aisance de la plus grande population qu'il y ait au monde; de sorte qu'avec ses laboureurs, la Chine se suffit à elle-même, et peut, de son superflu, faire un grand commerce au dehors.

D'après cette observation, on peut juger qu'il n'est point de contrée sur la terre où l'agriculture soit plus florissante qu'en Chine; mais ce n'est ni aux procédés particuliers que suivent ses cultivateurs, ni à la forme de leur charrue et de leur semoir, qu'elle doit cet état florissant de sa culture, et l'abondance qui en est la suite.

Elle la doit à son gouvernement, dont les fondements profonds et inébranlables furent posés par la raison seule, en même tems que ceux du monde; à ses loix dictées par la nature aux premiers hommes, et conservées précieusement de génération en génération, depuis le premier âge de l'humanité, dans tous les cœurs réunis d'un peuple innombrable, plutôt que dans des codes obscurs, dictés par des hommes fourbes et trompeurs.

Enfin, la Chine doit la prospérité de son agriculture à ses mœurs simples, comme à ses loix, également avouées par la nature et par la raison.

L'empire fut fondé par des laboureurs, dans ces tems heureux on le souvenir des loix du créateur n'étant pas encore perdu, la culture des terres étoit le travail le plus noble, le plus digne des hommes, et l'ocupation de tous. Depuis Fouhi, qui fut le premier chef de la nation, quelques centaines d'années après le déluge, si l'on suit la version des Septante, et qui, en cette qualité, présidoit au labourage,

tous les empereurs, sans exception jusqu'à ce jour, se sont fait gloire d'être les premiers laboureurs de leur empire.

L'histoire Chinoise a conservé précieusement le trait de générosité de deux anciens empereurs qui, ne voyant point parmi leurs enfans d'héritiers dignes d'un trône, sur lequel la vertu seule a le droit de s'asseoir, nommèrent de simples laboureurs pour y monter après eux. Ces laboureurs firent le bonheur du monde pendant de très-longs règnes, suivant les livres Chinois, et leur mémoire est dans la plus grande vénération. On sent combien des exemples semblables honorent et animent l'agriculture.

La nation Chinoise a toujours été gouvernée comme une famille dont l'empereur est le père. Les sujets sont ses enfans, sans autre inégalité que celle qu'établissent le mérite et les talens. Ces distinctions puériles de noblesse et de roture, d'homme de naissance, et d'homme de rien, que les loix Malaises autorisent, ne se trouvent que dans le jargon des peuples nouveaux et encore barbares qui, ayant oublié l'origine commune, insultent sans y penser, et avilissent toute l'espèce humaine. Ceux dont le gouvernement est ancien, et remonte

jusqu'au premierage du monde, scavent que les hommes naissent tous égaux, tous frères, tous nobles. Leur langue n'a pas même de terme pour exprimer cette prétendue distinction des naissances. Les Chinois, qui ont conservé leurs annales depuis les tems les plus reculés, et qui sont tous également les enfans de l'empereur, n'ont jamais pu soupconner une inégalité d'origine entr'eux.

De ce principe, que l'empereur est le père, et les sujets ses enfans, naissent tous les devoirs de la société, tous ceux de la morale, toutes les vertus humaines, la réunion de toutes les volontés pour le bien commun de la famille, par conséquent l'amour du travail, et sur-tout de l'agriculture.

Cet art est honoré, protégé, pratiqué par les empereurs, par les grands magistrats, qui sont la plupart des fils de simples laboureurs, élevés suivant l'usage constant, par leur seul mérite aux premières dignités de l'empire, enfin par toute la nation, qui a le bon sens d'honorer l'art le plus utile, celui qui nourrit les hommes, préférablement aux arts de moindre nécessité.

## Cérémonie de l'ouverture des terres.

Chaque année, le quinzième jour de la première lune, qui répond ordinairement aux premiers jours de mars, l'empereur fait en personne la cérémonie de l'ouverture des terres. Le prince se transporte en grande pompe au champ destiné à la cérémonie. Les princes de la famille impériale, les présidens des cinq grands tribunaux, et un nombre infini de mandarins, l'accompagnent. Deux côtés du champ sont bordés par les officiers et les gardes de l'empereur; le troisième est réservé à tous les laboureurs de la province, qui accourent pour voir leur art honoré et pratiqué par le chef de l'empire. Les mandarins occupent le quatrième.

L'empereur entre seul dans le champ, se prosterne et frappe neuf fois la tête contre terre pour adorer le Tien, c'est-à-dire, le Dieu du Ciel. Il prononce à haute voix une prière réglée par le tribunal des rites, pour invoquer la bénédiction du grand maître sur son travail et sur celui de tout son peuple qui est sa famille. Ensuite, en qualité de premier pontife de l'empire, il immole un bœuf qu'il offre au Ciel, comme au maître de tous les biens. Pendant qu'on met la victime en pièces, et qu'on la place sur un

autel, on amène à l'empereur une charue attelée d'une paire de bœufs magnifiquement ornés. Le prince quitte ses habits impériaux, saisit le manche de la charue, et ouvre plusieurs sillons dans toute l'étendue du camp, puis d'un air aisé, il remet la charue aux principaux mandarius qui labourent successivement, se piquant les uns et les autres de faire ce travail honorable avec plus de dextérité. La cérémonie finit par distribuer de l'argent et des pièces d'étoffes aux laboureurs qui sont présens, et dont les plus agiles exécutent le reste du labourage avec adresse et promptitude en présence de l'empereur.

Quelque tems après qu'on a donné à la terre tous les labours et les engrais nécessaires, l'empereur vient de nouveau commencer la semaille de son champ, toujours avec céremonie et en présence des laboureurs.

La même cérémonie se pratique le même jour dans toutes les provinces de l'empire par les vice-rois, assistés de tous les magistrats de leur département, et toujours en présence d'un grand nombre de laboureurs de la province. J'ai vu cette ouverture des terres à Canton, et je ne me rappelle pas avoir jamais vu aucune des cérémonies inventées par les hommes, avea

autant de plaisir et de satisfaction que j'en ai eu à considérer celle-là.

# Encouragemens de l'Agriculture.

L'agriculture Chinoise a bien d'autres encouragemens. Chaque année, les vice-rois de chaque province envoient à la cour les noms des laboureurs de bonnes mœurs, qui se sont le plus distingués dans leur culture, soit en défrichant et faisant valoir des terreins regardes comme stériles, soit en faisant rapporter davantage, par une meilleure culture, un terrein anciennement mis en valeur.

Tous ces noms sont présentés à l'empereur, qui accorde aux cultivateurs nommés, des titres honorables pour les distinguer du commun. Si un laboureur a fait quelque découverte assez importante, et qui puissse influer sur l'amélioration de l'agriculture publique, ou si par quelque endroit, il mérite des égards plus distingués que les autres, l'empereur l'appelle à Pékin, le fait voyager aux frais de l'empire et avec dignité, le reçoit dans son palais, l'interroge sur ses talens, sur son âge, sur le nombre de ses enfans, sur l'étendue et la qualité de ses terres, l'accable de bontés, et

13

le renvoie à sa culture avec un titre honorable, et comblé de ses bienfaits.

Lequel es le plus heureux, ou du Prince qui se conduit ainsi, ou de la nation qui est ainsi gouvernée?

Chez un peuple où tous sont égaux, et où tous aspirent après les distinctions, d'autant plus honorables, que le mérite seul les procure, de tels encouragemens doivent bien inspirer l'amour du travail et l'émulation pour la culture des terres.

#### Attention du Gouvernement Chinois.

En général, toute l'attention du gouvernement Chinois est dirigée vers l'agriculture. Le soin principal d'un père de famille doit être de penser à la subsistance de ses enfans. Ainsi l'état des campagnes est le grand objet des travaux, des veilles et des sollicitudes des magistrats. On conçoit facilement qu'avec de telles dispositions, le gouvernement n'a pas négligé d'assurer aux cultivateurs la liberté, la propriété et l'aisance, qui sont les seuls sondemens d'une bonne ageiculture.

Les Chinois jouissent librement de leurs possessions particulières et des biens qui, ne pouvant être partagés par Jeur nature, appartiennent à tous, tels que la mer, les fleuves, les canaux, le poisson qu'ils contiennent, et toutes les bêtes sauvages. Ainsi la navigation, la pêche et la chasse sont libres. Celui qui achete un champ, ou qui le reçoit en héritage de ses pères, en est seul seigneur et maitre.

Les terres sont libres comme les hommes, par conséquent point de services et partages. point de lods et ventes, point de ces hommes intéressés à desirer le malheur public, de ces fermiers de services, qui ne s'enrichissent jamais plus que lorsqu'un défaut de récolte a ruiné les campagnes, et réduit le malheureux laboureur à mourir de faim, après avoir sué toute l'année pour nourrir ses frères ; point de ces hommes dont la profession destructive a été enfantée dans le délire des loix féodales. sous les pas desquelles naissent des milliers de procès qui arrachent le cultivateur de sa charrue, pour l'envoyer dans les retraites obscures et dangereuses de la chicane, défendre ses droits, et perdre un tems précieux pour la nourriture des hommes.

Les impôts établis à la Chine sont invariables.

Enfin , il n'y a point d'autre seigneur , point

d'autre décimateur que le père commun de la famille, l'empereur. Les bonzes, accoutumés à recevoir les aumônes d'un peuple charitable, seroient mal reçus à prétendre que cette aumône est un droit que le ciel leur a donné.

#### La Dime.

Cet impôt, qui n'est pas exactement la dixième partie du produit, est réglé suivant la nature des terres; dans le mauvais sol, ce n'est que la trentième partie, etc. La dixième portion de tous les produits de la terre appartient à l'empereur. Voila le seul et unique droit imposé sur les terres, le seul tribut connu en Chine, depuis l'origine de la monarchie; et ce qu'il y a d'heureux, le respect des Chinois pour les usages anciens est tel, qu'il ne sçauroit tomber dans l'esprit de l'empereur de vouloir l'augmenter, ni dans celui des sujets de craindre cette augmentation.

Le peuple le paye en nature, non à des fermiers avides, mais à des magistrats intègres, qui en sont les régisseurs naturels. Qui pour-roit calculer le montant de ce tribut qui paroît si modique, mais qui est levé sur toutes les terres d'un aussi vaste empire, le mieux cultivé qu'il y ait au monde?

Ce tribut est payé avec d'autant plus de fidélité, qu'on connoît l'usage auquel il est destiné. On sçait qu'une partie de cette dime est renfermée dans des magasins immenses, distribués dans toutes les provinces de l'empire, et réservée pour la subsistance des magistrats et des soldats. On sçait que dans le cas de disette, ces magasins sont ouverts pour rendre à un peuple qui est dans le besoin, une denrée qu'on a tirée de lui daus son abondance.

Enfin, toute la nation sçait que l'autre partie de cette dime est vendue dans les marchés publics, et que le produit en est porté fidélement dans les trésors de l'empire, dont la garde est confiée au tribunal respectable du Ho-pou, pour n'en sortir que dans les besoins communs de la famille.

Comparaison de l'Agriculture de l'Afrique et de l'Asie à celle de la Chine.

Rappellez-vous à-présent ce que j'ai dit des loix, des mœurs, des usages des différentes nations de l'Afrique et de l'Asie, dont j'ai examiné l'état de l'agriculture. Comparez nation à nation, jugez si le malheureux Malabare, ans propriété, soumis au gouvernément tyrannique des Mogols; si un peuple d'esclaves, la tête toujours courbée sous le sceptre de fer du despote de Siam; si la nation Malaise, toujours agitée et asservie par l'abus de ses loix, peuvent, même en possédant les meilleures terres qu'il y ait au monde, jouir d'une agriculture aussi florissante que le peuple Chinois, gouverné comme une famille, et soumis aux seules loix de la raison.

Je le répéterai donc avec confiance: dans tous les pays du monde, l'état de l'agriculture dépend uniquement des loix qui y sont établies, et des mœurs, même des préjugés que ces loix donnent.

Que les hommes se sont donnés de peine pour se rendre malheureux d'un bout de la terre à l'autre! Créés pour vivre en famille, pour cultiver la terre, pour jouir, par leur travail, des dons infinis du créateur, ils n'avoient qu'à prêter l'oréille à la voix de la nature; elle leur indiquoit le bonheur ici-bas. Ils se sont fatigués l'esprit pour imaginer des institutions barbares, des législations alambiquées, qui, n'étant pas conformes à la loi que chaque homme porte dans son cœur, n'étant pas faites pour des hommes, n'ont pu s'établir que par

la force, en inondant la terre de sang. Ces loix une fois établies, ont continué de désoler la terre en opprimant l'agriculture, et en arrêtant la population.

# État de l'Agriculture en Europe.

Quel spectacle pour un voyageur attentif, que l'état de la culture chez les différens peuples qui partagent la terre!

En Europe, il la voit florissante aujourd'hui chez une nation, qui pen lant-plusieurs siècles antérieurs étoit réduite à aller mendier sa nourriture chez des voisins qui jouissoient d'une plus grande étendue de terre et d'un climat plus heureux qu'elle. Pendant ces siècles de barbarie, la perte de sa liberté et de son droit de propriété avoit entraîné celle de sa culture; elle n'a recouvré ces deux droits naturels, et relevé les fondemens renversés de son agriculture, que par des atrocités et des malheurs, en faisant couler des ruisseaux de sang.

# En Afrique.

L'Afrique en général, dont les contrées les plus connues anciennement, étoient regardées comme les greniers de l'univers, ne présente plus, depuis la perte de sa liberté, que des terres en friche, ou mal cultivées, par des esclaves.

### En Amérique.

Le midi de l'Amérique, couvert de marécages, de ronces et de forêts, voit ses terres immenses, endurcies par la sueur même de ses cultivateurs dans les fers.

Le nord de cette partie du monde est habité par de petits peuples sauvages, misérables et sans agriculture, mais hommes, jouissans de la liberté, et par là moins malheureux peut-etre que la foule des nations prétendues policées, qui, plus éloignés qu'eux des loix de la nature par la privation des droits qu'elle donne, font des efforts impuissans pour se procurer le bonheur, qui est l'effet d'une bonne agriculture.

#### En Asie.

Le vaste continent de l'Asie offre ici une région immense toute en friche, habitée par un peuple de brigands plus occupés de vol que de culture. Là, un grand empire, autrefois si florissant et si bien cultivé, aujourd'hui désolé par les guerres civiles, habité par un reste de population qui meurt de faim, faute de culture, et qui répand son sang, non pour recouvrer sa liberté, mais pour changer de tyrau.

Presque toute cette belle et riche partie du monde, qui fut le berceau du genre humain, voit ses terres dans l'esclavage et ses cultivateurs enchaînés, ou sous le despotisme aveugle des souverains qui la partagent, ou sous le joug destructeur des loix féodales.

Enfin, l'extrémité orientale du continent de l'Asie, habitée par la nation Chinoise, donne une idée ravissante de ce que seroit toute la terre, si les loix de cet empire étoient également celles de tous les peuples. Cette grande nation agricole réunit à l'ombre de son agriculture, fondée sur une liberté raisonnable, tous les avantages différens des peuples policés et de ceux qui sont sauvages. La benédiction donnée à l'homme dans le moment de la création, semble n'avoir eu son plein effet qu'en faveur de ce peuple multiplié comme les grains de sable sur les bords de la mer.

Princes, qui jugez les nations! qui êtes les arbitres de leur sort, venez à ce spectacle, il est digue de vous. Voulez - vous faire naître l'abondance dans vos états, favoriser la multiplication de vos peuples, effes rendre heureux?

voyez cette multitude innombrable qui couvre les terres de la Chine, qui n'en laisse pas un pouce sans culture; c'est la liberté et son droit de propriété qui ont fondé une agriculture si florissante, au moyen de laquelle ce peuple heureux s'est multiplié comme le grain dans ses campagnes.

Aspirez-vous à la gloire d'être les plus puissans, les plus riches, les plus heureux souverains de la terre? venez à Pékin, voyez le plus puissant des mortels, assis sur le thrône à côté de la raison. Il ne commande pas, il instruit; ses paroles ne sont pas des arrêts; ce sont des maximes de justice et de sagesse. Son peuple lui obéit, parce que l'équité seule lui inspire les volontés qu'il anuonce. Il est le plus puissant des hommes, parcequ'il règne sur les cœurs de la plus nombreuse société d'hommes qu'il y ait au monde, et qui est sa famille.

Il est le plus riche de tous les souverains, parcequ'une étendue de six cents lieues de terre, du nord au sud, et autant de l'est à l'ouest, cultivée jusqu'au sommet des montagnes, lui paye la dime des moissons abondantes qu'elle produit sans cesse, et parce qu'il est économe du bien de ses enfans.

Enfin , il est le plus heureux des monarques ,

(111)

puisqu'il goûte tous les jours le plaisir ineffable de rendre heureuse la plus grande multitude d'nommes qui soit rassemblée sur la terre. Il jouit seul du bonheur que partagent ses enfans innombrables qui lui sont tous également chers, et qui vivent comme frères, chacun en liberté et dans l'abondance, sous sa protection. Il est appelé le fils du Tien, il est la vraie, la plus parfaite image du c el dont il imite la bienfaisance. Enfin son peuple reconnoissant l'adore comme un dieu, parce qu'il se conduit comme un homme.



# DISCOURS

Prononcé par M. POIVRE, à son arrivée à l'Isle de France, aux Habitans de la Colonie assemblés au Gouvernement.

## MESSTEURS,

Les ordres du roi qui m'ont envoyé dans cette colonie en qualité de commissaire pour sa majesté, me disent en termes précis de ne rien négliger de tout ce qui pourra contribuer à son bonheur.

Vous serez convaincus de l'intérêt singulier que notre monarque et son digne ministre prenuent à la félicité des colons de ces isles, par l'énumération des bienfaits que sa majesté verse sur vous.

Outre le nouveau conseil supérieur que le roi vient d'établir dans cette isle, pour y faire régner la justice, protéger les mœurs, et punir le crime qui troubloit l'ordre et la paix de la colonie, sa majesté a créé un tribunal Terrier, dans la seule vue de vous assurer vos propriétés au-dedans.

Une légion de trois mille hommes est destinée à les défendre contre l'ennemi du dehors.

La liberté du commerce vous est accordée depuis le cap de Bonne-Espérance, dans toutes les mers des Indes.

Les approvisionnemens en denrées de l'Europe, tels que vous les demanderez vousmemes, vous sont assurés. Le ministre s'est engagé d'obliger la compagnie à vous les fournir suivant l'état de vos besoins, qui lui sera adressé au nuellement.

Un tarif, arrêté par le même ministre, modère le prix de ces denrées au plus grand avantage des cultivateurs, et prévient les monopoles dont ils ont été si souvent les victimes.

Vos terres, Messieurs les colons, seront rendues libres, comme vous l'êtes vous-mêmes; car vous êtes exempts de toute espèce d'imposition.

Vous avez dans les magasins du roi un débouché certain du superflu de tous les grains qui pourroient vous rester, faute de consommateurs. Je suis autorisé de les recevoir à un prix qui vous sera payé en lettres-de-change, à trois mois de vue sur Messieurs les trésoriers

généraux des colonies, c'est-à-dire, sur notre Propie caisse. Votre payement ne sçauroit être mieux assuré, et vous devez compter sur la plus grande exactitude.

A la place de ces papiers-monnoie, dont la valeur a toujours été si incertaine, nous vous avons apporté de l'argent effectif, qui vous mettra dans le cas de réaliser vos fortunes, qui donnera des ressources à votre culture, et de l'activité à votre commerce.

Deux slûtes et quelques brigantins seront entretenus dans ces isles aux dépens du roi, pour vous mettre dans l'abondance par des transports considérables de troupeaux, qui seront tirés de Madagascar.

Ensin, le roi vous a accordé, à vous spécialement, des lettres-patentes qui obligent la compagnie de payer toutes les créances que vous avez sur elle. Vous pouvez, dès aujourd'hui, réaliser les fruits de vos travaux passés, soit en prenant dans les magasins de la compagnie, pour les papiers dont vous êtes porteurs, les marchandises don vous aurez besoin, soit en vous faisant délivrer des lettres-de-change, qui vous seront payées à trois mois de vue, en contracts.

Vous serez encore plus sensibles à cette

marque distinguée de la protection du roi, lorsque vous scaurez que les malheurs de la dernière guerre ont laissé la compagnie des Indes dans un délabrement difficile à réparer; que cette compagnie a fait les plus grands efforts pour renvoyer à des tems plus heureux, et peut-être très-éloignés, le payement de vos créances sur elle ; que cette compagnie étant un objet très-important pour l'état, sembloit, à beaucoup de gens, avoir droit à une protection de preférence sur vous ; mais dans ce conflit d'intérêts opposés, la justice de votre cause a trouvé un puissant appui auprès du thrône , M. de Praslin s'est declaré hautement le protecteur des colons, et a oblenu des lettres - patentes qui assurent et fixent le terme du payement de vos créances. sur la compagnie.

Vous voyez, Messieurs, par l'énumération des bienfaits dont le roi vous comble, que vous êtes les enfans chéris de la patrie, et que toute préférence vous est accordée par celui qui en est le porc.

Voici la reconnoissance qu'il exige de vous. Sa majesté desire<sup>1</sup>, sur toutes choses, que vous soyez heureux.

Le bonheur de cette colonie, et votre

honheur particulier dépendent de vous seuls. Le roi vous ordonne d'y travailler ; c'est l'unique prix qu'il veuille de ses bienfaits.

Obéissez donc avec tout le transport de la reconnoissance et de l'intérêt à un commandement si doux à suivre, si digne de la bonté de notre auguste monarque. Rendez vous heureux, en cultivant vos terres avec plus d'ardeur et plus d'intelligence que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Pensez que vous êtes tout-à-la-fois les défenseurs et les nourriciers de cette colonie pendant la paix.

Vous étes plus: pendant la guerre, la patrie vous regarde comme les désenseurs de nos comptoirs des Indes et les nourriciers des escadres, ainsi que des troupes qui vous seront envoyées, tant pour désendre vos propriétés, que pour protéger notre commerce national en Asic.

Jusqu'ici chaque colon, aveuglé par son intérêt privé, n'a regardé cette colonie que comme un lieu de passage, et ne s'est attaché qu'aux moyens de faire une rapide fortune par toutes sortes de voies, pour retourner promptement en France.

Permettez-moi de vous le dire, Messieurs, le colon qui, sous un ciel aussi heureux que celui de cette isle, habitant une terre aussi feitile, exempt de toute espèce d'impositions et de droits, au milieu de toutes les productions de l'univers que la mer lui apporte, n'a pas sçu se procurer le bonheur qu'il cherche, ne le trouvera jamais en France.

Voyez la plupart de ceux qui ont été séduits par une erreur aussi dangereuse; les uns ont été emportés par le premier hiver dont ils ont essuyé les rigueurs; les autres, après avoir consommé en peu de tems cette fortune qui leur avoit promis des plaisirs si séduisans, si durables, à peine échappés à tous les maux que traîne après lui un froid dont ils avoient perdu la douloureuse habitude, se sont hâtés de revenir dans cette isle, dont ils avoient d'abord méconnu les avantages.

Interrogez-les, ils vous diront combien tous les plaisirs bruyans de la capitale qui vous séduisent de loin, sont misérables, lorsqu'on les voit de près; ils vous diront que des douze mois de l'année, qui, dans cette isle sont un printems continuel, en France on en passe six dans la douleur: la nature entière n'y offre que des objets tristes, et paroît dans un état de mort, frappée de la malédiction du ciel. L'humanité, accablée des besoins que

la rigueur du froid multiplie, y est pendant ces six mois assaillies de rhumes, de goutte, de rhumatismes, de fluxions de poitrine, et d'une foule de maladies très-rares, ou inconnues dans l'heureux climat de cette isle.

Ils vous diront que si l'on veut acheter une terre, soit pour assurer son revenu, soit pour se livrer aux charmes de l'agriculture, on en est bientôt dégoûté par le peu de rapport du sol de France, comparé avec celui des terres de notre isle. Là, des terres usées ne produisent qu'à force de travail, d'engrais et de dépenses. On retire dans les bons terreins deux récoltes en trois années; et quelles récoltes, en comparaison de chacune de celles que votre sol vous fournit doubles annuellement? D'ailleurs, en achetant des terres en France, on achète en même-tems une foule de procès qui enlèvent le repos et consomment la fortune.

Ils vous diront que lorsqu'on pense être propriétaire, et jouir tranquillement de son revenu, on reçoit assignation sur assigation pour payer des droits inconnus dans cette isle. La dime ecclésiastique, les servitudes, les droits de lods et ventes, et plusieurs autres redevances seigneuriales; enfin, dans les années malheureuses, les impositions royales ne laissent presqu'aucun revenu. On est sans cesse harcelé par les fermiers des droits, par des collecteurs, par des commissaires à terriers, par des inspecteurs de grands chemins, par des préposés aux corvées, par des gardes-chasse et par une foule d'hommes bien autrement terribles dans les campagnes, que tous les insectes qui même en France sont presque en aussi grand nombre, que le sont ici ceux dont vous vous plaignez.

Je n'exagère rien, votre intérêt seul me dicte les vérités que je vous rappelle. Vous devriez les connoître aussi bien que moi; mais une longue absence vous les a fait oublier, comme la santé, ou la prospérité continuelles font oublier facilement et les maladies, et les malheurs innombrables qui affligent l'humanité.

Revenez donc de l'erreur dans laquelle vous étiez tombés. Attachez-vous à une colonie, où le climat, la situation, le sof, l'aisance, la liberté, tout concourt à votre bonheur. Elevez aujourd'hui vos ames au-dessus du vil intérêt qui vous aveugloit.

Reconnoissez la dignité de votre position. Vous êtes entre la métropole et les ports de l'Asie, où elle fait son commerce, pour assurer de ce côté ses intérêts. La patrie, qui vous regarde avec tendresse, compte sur vous, comme sur des sentinelles avancés, pour aider à ses opérations. Votre devoir, votre intérêt, votre gloire sont de garder votre poste, de procurer avec ardeur des subsistances abondantes pour vos frères navigateurs qui vous rendent, à vous particulièrement, en mêmetems qu'à notre pays, les services les plus fatigans et tout-à-la-fois les plus utiles.

En portant la culture de vos terres à sa plus grande perfection, vous remplirez les vues de la patrie; vous reconnoîtrez ses bienfaits; vous en mériterez de nouveaux.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que le gouvernement a vu avec indignation ces dernières émigrations d'une multitude de colons, qui ontemporté en France des fortunes énormes, faites dans des tems également malheureux, et à la nation qui s'est épuisée pour soutenir cet établissement, et à la colonie ellemême, qui, malgré tant de dépenses, loin d'être en état de fournir les secours qu'on devoit en attendre, s'est vue dans la plus cruelle détresse.

Si ces fortunes étoient provenues de la culture des terres, si elles avoient été faites en fournissant à nos escadres des vivres abondans, qui les eussent mises dans le cas de défendre nos comptoirs de l'Asie, alors elles eussent été utiles à la nation, le ciel et la terre se seroient réunis pour les bénir et les approuver. Mais ces fortunes ont été faites la plupart aux dépens de la patrie, dont elles ont augmenté les malheurs.

Est-ce donc pour enrichir promptement quelques particuliers, quelques sang-sues publiques, que l'état entretient à grands frais, à quatre mille lieues de ses ports, une isle qui, jusqu'à présent, n'a dû paroître qu'un gouffre, capable d'engloutir seul tous ses trésors, sans améliorer sa situation? Plus de soixante millions ont été dépensés dans cette isle, depuis sa prise de possession. Où trouverons-nous ici l'emploi d'une somme si immense? En quoi l'Isle de France est-elle aujourd'hui, à proportion de tant de dépenses et de tant de travaux, plus utile à l'état, qu'elle ne l'étoit, lorsque les premiers François y mirent le pied.

Si cette isle produit aujourd'hui quelques grains nourriciers, si on y trouve quelques troupeaux en petit nombre, ces productions dédommagent-elles l'état, non-seulement de ses dépenses, mais de la perte immense de ses bois et de la détérioration qui en est la suite.

Des hommes avides et ignorans, ne pensant que pour eux-mêmes, ont ravagé l'isle, en détruisant les bois par le feu; empressés de faire aux dépens de la colonie une fortune rapide, ils n'ont laissé à leurs successeurs que des terres arides abandonnées par les pluies, et exposées sans abri aux orages, et à un solcil brûlant.

La nature à tout fait pour l'Isle de France : les hommes y ont tout détruit. Les forêts magnifiques qui couvroient le sol, ebranloient autrefois, par leurs mouvemens, les nuages passagers, et les déterminoient à se résoudre en une pluie féconde : les terres qui sont encore en friche, n'ont pas cessé d'éprouver les mêmes faveurs de la nature; mais les plaines qui furent les premières défrichées, et qui le furent par le feu, sans aucune réserve de bois, pour conserver au moins de l'abri aux récoltes, et une communication avec les forêts, sont aujourd'hui d'une aridité surprenante, et par conséquent beaucoup moins fertiles ; les rivières mêmes, considérablement diminuées, ne suffisent pas toute l'année à abreuver leurs rives altérées : le ciel, en leur refusant les pluies abondantes ailleurs, semble y venger les outrages faits à la nature et à la raison.

Presque toutes les terres de cette isle sout concédées sans économie, sans discernement, sans principes; mais enfin elles sont concédées, et toutes ces terres peuvent à peine nourrir leurs habitans.

Encore quelques années de destruction, et l'Isle de France ne seroit plus habitable; il faudroit l'abandonner.

Voilà donc quel est le fruit de ces dépenses énormes que l'état fait depuis quarante années pour l'établissement de cette colonie.

Les trésors de la France, Messieurs, sont le fruit sacré des travaux, des sucurs et du sang de nos concitoyens. Assez et trop longtems ils ont été employés ici inutilement; ils ont été dissipés et pillés par des mains sacrilèges. Les tems du désordre sont passés. La patrie honorant de sa confiance notre nouvelle administration, consent de faire encore un effort pour le soutien de cette colonie; mais si dans l'espace de trois ou quatre années, l'isle n'est pas en état de nourrir ses habitans, et ne promet pas de faire subsister les escadres qu'une nouvelle guerre obligeroit d'envoyer aux Indes, je suis chargé de vous annoncer

son arrêt: elle sera regardée comme indigne de tout secours, de toute protection: elle sera abandonnée.

Le sort de cette colonie, Messieurs, et le vôtre, sont aujourd'hui entre vos mains; si par une culture plus active et mieux entendue, vous vous mettez vous-mêmes dans l'abondance où le gouvernement desire vous voir, vous pouvez compter sur la plus puissante protection. Je suis chargé de vous promettre, au nom du roi, tous les secours dont vous aurez besoin, et pendant la paix, et pendant la guerre. Vos propriétés et vos fortunes, devenues utiles à l'état, en seront efficacement protégées; et soyez bien assurés que vous ne manquerez pas de défenseurs, des que vous vous serez mis en état de les nourrir.

Que ce jour soit donc l'heureuse époque du rétablissement de la colonie. Sensibles aux bienfaits de la métropole, livrez-vous aux généreux transports d'une émulation patriotique; que vos terres, devenues libres, et cultivées avec plus d'ardeur et d'intelligence, vous rapportent de plus abondantes récoltes, qui seront tout-à-la-fois la richesse de l'Etat et la vôtre.

Que les terres en friche soient mises de

toutes parts en valeur, mais qu'elles soient défrichées avec la plus grande économie des bois; que ces terres, nouvellement défrichées par petites portions, restent séparées et bordées par quelques toises d'arbres de hautefutaie, qui, en garantissant vos moissons de la fureur des vents, conserveront à tout votre sol une fraîcheur et une communication salutaire avec les forêts. Je vous ferai sçavoir successivement les intentions du gouvernement, tant sur la manière de défricher, qui sera la seule permise à l'avenir, que sur les moyens de replanter, avec succès, des bois, dans les terres anciennement dévastées par le feu.

Qu'une partie de vos terres soit mise en pâturages pour la nourriture de vos bestiaux; car je vous préviens que les troupeaux qui vont être transportés de Madagascar par les flûtes du roi, seront distribués exclusivement à ceux des colons qui auront formé des pâturages, et en proportion de l'étendue de leurs savaines.

Que toute autre culture cède aujourd'hui pour un tems à celle des grains nourriciers. L'état ne vous demande encore ni café, ni coton. Les hommes qu'il enverroit à votre désense, n'en vivroit pas : vous êtes trop éloignés de la métropole, pour qu'elle puisse, en vous envoyant ses désenseurs, vous envoyer en même-tems de quoi les nourrir.

Tandis que les slûtes du roi iront nous chercher au-dehors des ressources pour nous mettre dans l'abondance, tandis que les vaisseaux de la compagnie et les armateurs particuliers seront occupés à nous apporter de toutes parts les denrées que notre isle ne nous sourcit pas, que tout François soit ici cultivateur et soldat; renuons cette terre excellente; tirons de son sein sécond les richesses qu'elle offre à notre travail; montrons à toutes les nations, jalouses de notre bonheur, et qui nous accusent d'inconstance et de légèreté, que les François sont capables de former une colonie puissante, quand la patrie les anime de ses regards.

Commençons par nous mettre dans la plus grande abondance possible de denrées: le tems viendra bientôt auquel vous pourrez vous livrer à la culture de quelques objets de richesses; alors l'abondance bien établie vous en assurera la jouissance; alors vous serez riches et puissans: autrement vos richesses seroient incertaines et précaires, parce que vous seriez

sans puissance. Elles ne serviroient qu'à atti rer sur vous les forces de l'ennemi, qui ne verroit dans cette colonie, qu'une proie facile à enlever.

Messieurs les cultivateurs, vous êtes les colonnes de cet établissement; il est fondé sur l'agriculture nourricière, et il ne sçauroit avoir un meilleur fondement. Les travaux auxquels vous vous livrez, sont par toute la terre les plus nobles et les plus honorables de ceux qui peuvent occuper l'homme. Par-tout ils intéressent le genre humain qui, sans eux, ne sçauroit subsister.

Ici vous exercez, comme tous les cultivateurs du monde, les fonctions sublimes, nonseulement de co-opérateurs de la providence, de bienfaiteurs de l'humanité, mais de plus, celles de soutiens de la patrie, de protecteurs de ses établissemens en Asic. Toutes ses espérances de ce côté-la sont fondées sur l'activité, sur l'intelligence et le succès de vos opérations. Les pertes que vous, éprouverez dans vos cultures, seront des pertes pour l'état. Vos richesses, et l'abondance de vos récoltes, combleront ses vieux.

Dans une telle position, vous devez compter sur tous les égards, sur toutes les préférences du gouvernement. Les bienfaits multipliés que je vous ai annoncés aujourd'hui de sa part, vous seront tout-à-la-fois un motif pour les mériter, et un gage de ceux auxquels vos services vous donneront droit de prétendre.

Animé de son esprit, et dépositaire de sa confiance, je vous offre tous les secours que vous pouvez réclamer. L'autorité que je vais exercer, ne sera employée que pour favoriser vos travaux.

Comme, malgré la droiture de mes intentions, je pourrois me tromper dans les moyens, je compte trouver en vous les lumières dont j'aurai besoin pour vous être utile. Je vous demande avec instance vos conseils pour porter cette colonie au plus haut degré d'abondance et de prospérité.

Ne craignez pas, Messieurs, de me fatiguer, de m'importuner; mon tems est à vous. Je ne ne suis venu ici que pour servir notre commune patrie, en contribuant de toutes mes forces à votre bonheur. Instruisez-moi hardiment de mes erreurs, soyez persuadés qu'elles seront involontaires. Faites - moi voir ce que mes seules lumières ne me feroient pas connoître, je me ferai un devoir de recevoir vos avis, de les discuter avec vous, et d'y acquiescer, dès que

la justice, l'intérêt de l'état et le vôtre s'y trouveront réunis.

Après une déclaration aussi sincère de notre part, si votre agriculture trouve encore quelques obstacles; si quelques abus, quelques désordres en arrêtent les progrès; si le mal se perpétue; si tout le bien qu'il est possible de faire, ne se fait pas; enfin si la colonie ne parvient pas au plus haut dégré de félicité auquel elle puisse parvenir, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Que pouvons - nous vous offrir de plus pour votre utilité particulière et pour l'avantage public, que toute la force de l'autorité dont nous sommes dépositaires?

Nous vous déclarerons, dans le tems, les ordres du roi, au sujet des paroisses à établir dans cette isle, sur l'entretien des ministres de la religion, sur l'ouverture et la réparation des chemins, sur la police de vos esclaves, enfin sur les différens objets de notre administration. Nous examinerons avec Messieurs les syndics de chaque quartier, nous discuterons tous ces objets; et comme l'intention de sa majesté est de vous favoriser en tout, que le but de notre administration est den'agir que pour le bonheur de ceux qui y sont soumis, nous n'exigerons de vous que ce que la justice, la raison et votre

intérêt bien connu en exigeroient sans l'autorité. Mais nous ne pouvons renvoyer à un autre tems de vous notifier les intentions du roi en faveur de vos esclaves. L'humanité me presse de vous en parler dès aujourd'hui.

L'Isle de France, située sous un ciel tempéré, fondée sur l'agriculture, le plus noble et le plus utile de tous les arts, établie pour servir d'asyle/à nos navigateurs, et de boulevard à nos possessions en Asie, devoit n'être cultivée que par des mains libres. Une telle isle ne devoit avoir pour cultivateurs que des hommes armés, capables de la défendre. Ses colons devoient être des citoyens tirés de la classe des laboureurs de la métropole; ils eussent été ses défenseurs redoutables, et tout à-la-fois les protecteurs de notre commerce des Indes.

La première attention du législateur d'une telle colonie, devoit être sur-tout d'y établir des mœurs frugales, si favorables à l'agriculture; de ces mœurs simples, mais nobles et austères, devant lesquelles le vice tremble et disparoît; de ces mœurs qui aggrandissent la sphère de l'ame, font germer en elle les vertus, et la portent aux belles actions. De telles mœurs ne se trouvent jamais que là où sont la liberté et le travail. Rien ne leur est si opposé que la

servitude; elle dégrade l'homme, et après avoir avili l'esclave, elle tend à énerver le maître, à le corrompre, à l'enchaîner sous le joug honteux de l'orgueil, de la dûreté et de tous les vices.

Une isle aussi importante ne pouvoit manquer d'être jalousée par les nations rivales de noure puissance; elle étoit exposée à être attaquée à chaque guerre, et trop éloignée de la métropole pour en recevoir des secours prompts. Il ne convenoit donc pas d'y multiplier de malheureux esclaves qui, n'ayant tien à perdre, et ayant tout à espèrer d'une révolution, ne pouvoient, dans un cas d'attaque, qu'embarrasser ses défenseurs.

Nous ignorons sur quels principes l'ancienne direction de la compagnie a pu se déterminer, contre la nature des choses, à recourir aux bras des esclaves pour mettre cette isle en valeur.

Quoiqu'il en soit, le mal est fait; mais heureusement il n'est pas sans remède.

Vous préviendrez, Messieurs, tous les maux que traine après soi l'esclavage introduit dans cette isle, en suivant exactement l'esprit de la loi, qui a permis aux François d'avoir des esclaves dans leurs colonies.

Cette loi qui, depuis le dernier siècle seule-

ment, tolère parmi nous un usage inhumain, anciennement établi chez des peuples barbares, contre le droit naturel, ne le tolère qu'à condition que ces malheureux esclaves, dépouillés, autant qu'il est en nous, de leur qualité d'hommes, seront instruits par leurs maîtres, et éclairés des lumières de la foi. Notre religion simple, en les adoptant au nombre de ses enfans, leur rendra au-delà de ce qu'ils auront perdu. Ses vérités consolantes leur feront supporter avec patience la rigueur de leur sort. Encouragés par les promesses si dignes du père commun des hommes, qui assurent la plus haute récompense aux malheureux qui pleurent, ils serviront leurs maîtres avec fidelité, comme leurs bienfaiteurs; et, malgré les horreurs de l'esclavage, ils pourront être heureux, en conservant cette liberté précieuse de l'ame que le vice seul peut enlever.

La même loi exige encore que le maître favorise le mariage parmi les esclaves, qu'il les nourrisse, les habille, et les traite avec humanité. Quand la nature parle, est-il donc besoin d'une loi positive? Se trouveroit-il dans cette colonie des maîtres assez dénaturés, pour que l'autorité y fût obligée de recourir a la loi pour venger la nature? Que de tels hommes, s'il s'en

trouve, rentrent un instant en eux - mêmes!
Qu'ils écoutent le cri touchant et terrible de
l'humanité, ils seront bientôt honteux et punis
de leur barbarie!

Nous sommes persuadés que le plus grand nombre des colons de cette isle, est, à cet égard, au-dessus de tout reproche.

On assure néanmoins qu'ily a dans la colonie beaucoup d'anciens esclaves que leurs maîtres n'ont point encore pensé à instruire des vérités de la religion; qu'il est des maîtres qui, nonseulement ne favorisent pas les mariages, mais qui s'y opposent; qu'il en est qui ne leur fournissent d'autre nourriture que les racines caustiques et insalubres qu'ils leur permettent d'aller arracher sur les bords des rivières; que plusieurs maîtres les surchargent sans pitié de travail. Qu'enfin on voit dans l'isle beaucoup de ces malheureux qui ne sont point habillés, et que l'on en compte plus de six cents que les mauvais traitemens ont rendu fugitifs dans les bois.

Si de tels rapports étoient vrais, malgré ce que je dois en penser d'après ce que j'ai vu autrefois moi-même, lorsque j'ai vécu parmi vous, les mœurs de cette colonie auroient bien changées; et nous vous déclarons, Messieurs, que dans ce cas nous ferons valoir toute la sévérité des loix pour protéger et venger l'humanité outragée: pourrions-nous faire un meilleur usage de notre autorité?

N'oublions jamais que le seul moyen de prévenir les malheurs dont l'introduction des esclaves menace cette colonie, est d'être juste et bienfaisant envers ces malheureux, de favoriser par les mariages la multiplication de ces ouvriers devenus nécessaires. Des esclaves bien traités serviront toujours bien leurs maîtres et pendant la paix, et pendant la guerre; ils ne chercheront ni à fuir dans les bois, ni à déserter chez l'ennemi. Attachés à la religion catholique, ils le seront à notre nation; ils se croiront François; ils auront en horreur toute autre religion, et craindront de tomber sous la puissance d'une nation hérétique; mais il faudra beaucoup d'instructions pour faire prendre à leur esprit cette tournure avantageuse.

Leurs enfans regarderont la maison du maître comme la maison paternelle, et l'isle comme leur patrie.

Quelle situation plus délicieuse que celle d'un maître bienfaisant, qui vit sur sa terre au milieu de ses esclaves, comme au milieu de ses enfans! qui les voit autour de lui, deviner ses volontés et prévenir sa parole, pour les exécuteravec ardeur; qui voit des pères et mères sains et robustes lui apporter annuellement le premier sourire du fruit de leur amour, comme des prémices dus au père commun de tous ses serviteurs. Ils craignent son absence, autant que d'autres malheureux craignent la présence d'un maître impitoyable; lorsqu'il reparoît au milieu d'eux, il est comme l'astre bienfaisant qui réjouit toute la nature d'un de ses regards. Il trouve tout dans le plus grand ordre, et ne voit autour de lui que des hommes empressés, gais et contens.

De tels esclaves vaudront des hommes libres. Loin d'être dangereux à leurs maîtres, dans le cas d'une invasion de la part de l'ennemi, ils seront au contraire de très-bons défenseurs de la colonie; et je suis persuadé que tous les bons maîtres de l'isle compteroient en pareil cas sur l'attachement de leurs esclaves.

Vous voyez donc, Messieurs, que la nature, la raison, la religion, votre intérêt et celui de la colonie, votre propre bonheur, tout vous parle plus fortement que la loi elle-même, en

faveur de ces infortunés.

Mais, de tous les maux auxquels cette isle a été exposée par l'introduction des esclaves, le plus dangereux et le plus funeste à son bonheur, seroit sans contredit la corruption des mœurs, suite trop naturelle et du pouvoir contre nature que le maître a sur ses esclaves, et de l'avilissement forcé de tous ces êtres créés pour être libres, et qui ne le sont pas.

La loi a eu pour objet de prévenir un si grand malheur, non-seulement en ordonnant d'instruire les esclaves dans les maximes pures de la morale chrétienne, mais encore en prononçant des peines sévères coutre le maître qui abuseroit de son autorité pour séduire sa jeune esclave. Elle a fait plus: elle a défendu l'affranchissement des enfans qui naîtroient d'un tel concubinage, dans l'espérance qu'un maître trop aveuglé par sa passion pour voir ce qu'il doit à Dieu, à soi-même, à l'exemple et à la fidélité conjugale, seroit au moins arrêté par la crainte si naturelle d'avoir des enfans trescertainement malheureux.

Les mœurs sont l'accomplissement de tous les devoirs naturels, religieux et civils. Cet accomplissement est l'ordre moral, sans lequel aucune société ne sçauroit être heureuse, ni même subsister un certain tems. La vertu n'est autre chose que l'amour et la pratique de cet ordre.

Si les grands empires et les royaumes les mieux fondés en ont besoin pour conserver leur existence; s'ils sont foibles ou puissans . s'ils prosperent, ou s'ils touchent à leur ruine, suivant que les mœurs y sont plus ou moins conservées, que sera-ce donc d'une colonie, espèce de so iété isolée , naissante et foible par sa nature? Chez un grand peuple, on s'appercevra moins de l'influence funeste qu'aura sur la masse génerale le défaut des mœurs parmi une multitude de particuliers.

Dans la distribution immense des différens états qui constituent ces grandes sociétes, il en est toujours quelques-uns de privilegiés, dans lesquels la vertu se plaît, se conserve davantage, et semble même se naturaliser. Cet heureux levain n'attend souvent qu'une circonstance favorable pour rendre à la masse une fermentation salutaire qui la rétablira dans sa première valeur.

Mais dans une colonie qui ne peut être regardée que comme une famille, dès que les mœurs manquent chez une partie des individus qui la composent, la contagion de l'exemple gagne presque en un instant toute la circonference du cercle qui la renferme, bientôt tout est corrompu, et une telle société est condamnée à perir des son be ceau.

Ne cherchons pas, Messieurs, à nous faire illusion sur les causes de l'état de langueur et d'inertie dans lequel se trouve cette colonie, malgré les sommes immenses qu'elle a coûté à l'etat depuis près d'un demi-siècle qu'on a commencé à l'établir.

Son climat tempéré donne peu de besoins; l'air y est salubre et favorable à la population; le sol en est le plus fertile que l'on counoisse dans le monde, et le mieux arrosé; en faisant gratter simplement la terre deux fois l'année, vous y recueillez annuellement deux moissons abondantes. Si une telle isle est encore sans forces; si les premiers esclaves qui y furent introduits, y ont si peu multiplié, qu'il faille sans cesse y en apporter de nouveaux; si l'isle n'est pas encore en état de nourrir ses habitans et de fournir des vivres au petit nombre de vaisseaux qui y abordent, nous ne pouvons nous en prendre au physique du climat: tout nous dit qu'il ne sçauroit y être meilleur.

Si nous examinons les causes morales, nous voyons que depuis l'établissement de cette colonie, toujours languissante, il en est sorti une multitude prodigieuse de fortunes énormes; si ces fortunes avoient été le produit des cultures, ces cultures existeroient encore, et l'isle ne seroit pas dans l'état de foiblesse où nous la trouvons. D'où sont donc sorties tant de fortunes subites, dans une isle qui semble ne produire encore que des bois et des pierres? Vous le sçavez, Messieurs, et je n'ajouterai aucune réflexion à ce sujet.

Si nous examinons l'état de la religion dans cette isle, nous serons au premier coup d'œil indignés de voir que l'établissement principal de la colonie est encore, pour ainsi dire, sans un temple destiné au culte public.

Une indifférence aussi honteuse avilit sans doute notre nation aux yeux des étrangers qui abordent ici; mais elle annonce de plus une autre indifférence bien effrayante pour tout patriote qui s'intéresse au bonheur de cette colonie.

Si nous examinions les mœurs particulières, un luxe étonnant se présente à nos yeux.

Quoi, le luxe! le luxe le plus scandaleux dans une isle qui manque de pain, et qui n'a aucun objet de commerce. Ah! Messieurs, n'en cherchons pas davantage, et convenons franchement que si cette colonie est misérable, si avant même d'avoir existé, elle est sur son déclin, elle doit l'attribuer non au physique du climat, mais à la corruption des mœurs, aux vices d'une partié de ses habitans.

Par toute la terre, le premier âge d'un peuple est l'âge des mœurs et de la vertu. Les mœurs amènent la force et la puissance, la puissance produit les richesses. De celles-ci naît le luxe qui perd les mœurs et la nation, à moins que des loix sages ne préviennent un si grand malheur.

Dans cette isle, l'ordre des vicissitudes humaines est changé: le luxe et la corruption ont devancé leurs causes.

Une colonie qui n'a jamais eu ni puissance, ni richesse, qui est énervée par un luxe extravagant, égal à celui des peuples les plus riches, est dans l'ordre moral le phénomène le plus monstrueux.

En vain croirons-nous, Messieurs, pouvoir, à force de travaux, rétablir cette colonie, y amener la force, la puissance, la richesse et le bonheur, si nous ne commençons par y établir les mœurs. Sans elles, sans la vertu, tous nos efforts, tous nos travaux mêmes tourneront contre nous; ils ne serviroient qu'à attirer les forces de l'ennemi, et qu'à lui préparer une conquête facile.

Intimement convaincu de cette vérité qui nous effraye, nous avons recours à vous, Messieurs les colons; votre état de cultivateurs vous attache à des occupations qui donnent naturellement des mœurs simples, frugales et innocentes. C'est au milieu des travaux champètres que la vertu se plaît à exercer son empire. Plus vous tenez à la colonie par vos propriétés, plus vous êtes intéressés à défendre les droits de la vertu qui seule peut la rendre heureuse, puissante, invincible: vous en êtes les vrais soutiens, toute l'espérance de la patrie est encore ici en vous.

Qu'une noble émulation s'empare donc aujourd'hui de tous les cœurs; que tout se renouvelle dans cette isle; qu'à ce luxe insensé qui énerve les ames, vous fassiez succéder ce luxe d'aisance qui donne de la vigueur, et inspire la confiance et le courage.

C'est à vous a donner l'exemple de l'attachement le plus inviolable à tous les devoirs que prescrivent la nature, la religion et la société. Votre exemple gagnera tous les autres habitans libres ou esclaves. Alors vous verrez la colonie faire des progrès rapides; alors toutes les familles qui la composent, n'en feront plus qu'une, heureuse au-dedans et redoutable au-dehors.

Alors les vues de la patrie seront remplies, et vous serez mis au nombre de ses enfans les plus cheris. Alors le ciel répandra ses bénédictions sur des cultures exercées par des mains pures et innocentes, et vous serez dans la plus grande abondance.

Alors la renommée publiant par-tout votre bonheur et votre vertu, quel ennemi seroit assez téméraire pour oser tenter une descente sur une isle habitée par un peuple nombreux, cultivateur et guerrier, protégé du ciel, et que sa vertu rendroit invincible par l'union de tous ses membres, par la force qu'elle donne, par le courage qu'elle inspire? the convenience of the same of the same of the same of

## DISCOURS

Prononcé à la première assemblée publique du nouveau Conseil supérieur de l'Isle de France, le 3 Août 1767, par M. POIVRE, Commissaire pour Sa Majesté aux Isles de France et de Bourbon, et Président des Conseils supérieurs qui y sont etablis.

## MESSIEURS,

Un nouvel ordre de choses se présente aujourd'hui dans cette colonie. Notre Isle de France, située sous un ciel heureux, offrant un sol excellent, avec deux bous ports à l'entrée de la mer des Indes, promit, des la premièré counoissance qu'on en eut, les plus grands avantages à notre navigation et à notre commerce en Asie; mais par son éloignement de la métropole, elle parut ne convenir qu'à ce seul objet.

En conséquence, le gouvernement avoit remis, des l'origine, la propriété de cette Isle dans les mêmes mains qui étoient dépositaires de notre commerce national aux Indes Orientales.

Ce fut donc la compagnie des Indes qui fonda cette colonie; elle seule en a dirigé la culture; elle seule l'a administrée jusqu'à ce jour, par des gouverneurs de son choix et par un conseil tout à-la-fois d'administration, de justice et de commerce.

Le véritable objet de cette colonie, qui devoit être une colonie nourricière et de force, a été manqué dès le premier pas que la compagnie a fait pour son établissement, par l'introduction des esclaves. Une Isle aussi éloignée de la métropole, sous un climat tempéré, peuplée dans la vue de protéger nos comptoirs de l'Asie, devoit n'être cultivée que par des mains libres. Ses colons devoient être tout à la-fois ses seuls défenseurs et les protecteurs de notre commerce oriental.

Il seroit difficile de dire dans quelles vues et sur quels principes elle fut d'abord fondée, sur quels principes elle a été administrée par l'ancienne direction de la compagnie, tant elle a éprouvé de variations, soit par les ordres souvent contradictoires qui lui sont arrivés successivement de la métropole, soit par le peu de suite et de liaison des dissérens plans formés pour son établissement.

Tantôt abandonnée, tantôt secourue avec une espèce de profusion, souvent ébranlée jusques dans ses fondemens, suivant le génie des différens partis qui dominoient les uns après les autres dans la direction de la compagnie; cette colonie, dans tous les tems, a plus perdu par les erreurs de ceux qui l'ont administrée, et par les secousses de leurs passions, qu'elle n'a gagné dans les intervalles heureux où la compagnie paroissoit s'occuper de son bonheur; ces intervalles ont été courts, et les secours accordes n'ont pas été soutenus. ou ont été abandonnés au hasard, souvent livrés à des mains infidelles, et toujours consommés sans vue, sans principes, sans un plan convenu et bien établi.

- Ensin, après des dépenses énormes faites pendant près de quarante années, cette Isle, qui devoit être le point d'appui de nos comptoirs dans les Indes, qui devoit y assurer notre commerce et sournir une ressource abondante à nos escadres, s'est vue affamée, et comme anéantie par ces mêmes escadres. Hors d'état de pouvoir envoyer le moindre secours à nos comptoirs attaqués et enlevés ; bientôt menacée elle-même par un ennemi qu'elle auroit dû contenir, elle en fut peut-ètre devenue la proie, si ses pavillons s'y fussent présentés.

Les bévues, les infidélités, le désordre, les malheurs et les besoins qui en sont la suite, se sont multipliés ici à un tel point, que la nouvelle administration de la compagnie, assez courageuse pour oser entreprendre de relever un édifice, qui ne lui a eté remis que s'écroulant de toutes parts, a désespéré, d'après les calculs les plus exacts, de pouvoir sontenir plus long-tems cette colonie. Comment, en effet, après les malheurs et les déprédations de la guerre dernière, cût-elle pu conserver une Isle, qui, malgré les dépenses énormes faites jusqu'à ce jour pour son établissement, ne présentoit encore que des besoins plus immenses à satisfaire.

Le roi, protecteur-né de tout ce qui est le bien de la patrie, a repris, par son édit du mois d'août 1764, la propriété de ces Isles, taut pour décharger la compagnie d'un fardeau qui étoit au-dessus de ses forces, que pour établir et conserver, aux frais généraux de la nation, une Isle importante, nécessaire à la sûreté de notre commerce et de notre navigation en Asie, et sur-tout pour protéger efficacement les citoyens qui y sont établis.

Les Isles de France et de Bourbon sont donc aujourd'hui des colonies nationales, réunies au département général de la Marine, pour être gouvernées à l'instar de toutes les colonies que nous possédons en Amérique.

Le ministre respectable, chargé par le roi de cette partie essentielle de l'administration publique, est devenu leur protecteur immédiat. Depuis cet heureux instant, M. de Praslin, touché de l'état de langueur et d'abandon dans lequel il a été informé qu'étoit cette colonie, s'est occupé principalement des moyens de la rétablit.

Vous pouvez juger, Messieurs, de la justesse de ses vues patriotiques, de l'efficacité de sa protection et de son affection paternelle pour ces Isles, par tout ce que vous voyez aujourd'hui, et sur-tout par la sagesse des édits, des réglemens et des ordonnances que vous venez d'enregistrer.

Lorsqu'il a été question de pourvoir à la défense de ces Isles, M. de Praslin a pris les ordres du roi pour créer une légion consacrée à cet objet seul. Il en a confié le commandement général à un officier recommandé par son seul mérite, d'une expérience consommée, et célèbre par la victoire glorieuse qu'il a remportée en Canada sur le général Braddock. Un tel commandant est bien fait pour être respecté et pour gagner toute notre confiance.

Après, avoir ainsi pourvu à la défense de nos Isles contre l'ennemi du dehors. M. de Prastin n'a plus pensé qu'à établir le bonheur au-dedans. Par une suite de ses dispositions bienfaisantes, qui n'ont eu d'autre objet que le plus grand avantage des habitans de ces colonies, le commerce particulier est rendu libre depuis le Cap de Bonne - Espérance exclusivement : la compagnie , toujours privilégiée pour son commerce des Indes en France, a conservé le droit de fournir seule ces Isles de marchandises de l'Europe ; mais ce privilège même, qui dans des mains moins pures que celles qui le tiennent aujourd'hui, pourroit dégénérer en monopole, a été soumis à un tarif qui le rend plus utile à la colonie, que ne le seroit la liberté même la plus étendue.

Les terres de ces Isles étoient ci-devant dans la servitude, sous le joug de la compagnie. Les redevances et les droits de lods et ventes auxquels elles étoient sujettes par le titre même des concessions en rendoient la propriété incertaine et précaire. Disons mieux: la compagnie, en feignant de concéder ces terres, s'en étoit réservé la propriété réelle. Les concessionaires n'étoient guère que des usufruitiers, puisqu'à chaque mutation il falloit racheter ce qu'on avoit cru être son bien, et cela à un prix proportionné, non à la valeur primitive de la terre concédée, mais aux dépenses que le faux propriétaire abusé avoit faites pour en améliorer le sol.

Excusons néanmoins l'ancienne administration de la compagnie, qui, dans cette espèce de contract le plus usuraire que l'esprit humain en son délire ait jamais imaginé, paroissoit autorisée par des abus semblables, malheureusement trop établis dans notre patrie, et sortis anciennement du cahos de nos loix féodales.

Mais applaudissons à la fermeté généreuse du ministre, qui, s'élevant au dessus des Préjugés de sa nation, a rendu hommage à la simplicité du droit naturel, en assranchissant de toute espèce de servitude les terres de ces' colonies qui désormais seront libres comme les braves colons qui les possèdent.

Loin donc de nos heureux climats cetaxiome moderne: point de terre sans Seigneur; axiome destructeur, ruineux pour l'agriculture, source inépuisable de trouble et de procès.

Graces à l'équité du roi et du ministre bienfaisant qui gouverne et protége ces Isles, celui-la y sera vrai propriétaire, dans toute la force du terme, et seul maître de sa terre, qui l'aura héritée de ses pères, ou qui l'aura légitimement acquise.

Une telle faveur mérite sans doute toute la reconnoissance de Messieurs les colons. Elle est bien propre à encourager l'agriculture, dont le Gouvernement desire sur toute chose le progrès, parce qu'elle scule peut dédommager un jour l'état de ses dépenses; elle scule peut remplir ses vues; elle scule doit être le nerf de ces colonies et le fondement principal de leur prospérité.

Pour en hâter les progrès, j'ai été autorisé à faire recevoir dans les magasins du roi tous les grains nourriciers, tels que le froment et le riz, qui pourront être fournis par Messieurs les cultivateurs, et je leur en ferai payer un prix satisfaisant. Dans la même vue, sa majesté à consenti d'entretenir à ses frais deux flûtes et quelques brigantins pour le service de ces

Isles, et sur-tout pour y établir l'abondance par des transports considérables de troupeaux qui seront tirés de Madagascar.

Pour mettre les colons en état de réaliser le fruit de leurs travaux passés et de fournir aux avances que la culture demande, sa majesté leur a accordé spécialement des lettres-patentes qui obligent la compagnie des Indes à acquitter promptement toutes ses dettes envers eux, et qui déterminent la valeur des papiers qui ont jusqu'ici tenu lieu de monnoie.

Ensin, pour faire régner l'ordre et la justice, sans lesquels il n'y a point de prospérité, le roi a créé un nouveau conscil supéricur et un tribunal terrier dans chacune de ces Isles. Sa majesté nous a choisis, Messieurs, pour être dans celle-ci les juges de nos frères. Elle nous a confié le dépôt saint de nos loix qui assurent aux citoyens ce qu'ils peuvent avoir de plus précieux sur la terre, la sûrcté, la liberté des personnes et la propriété des biens. Le glaive de la puissance législative est entre nos mains pour protéger le foible, le pupille, la veuve et l'orphelin contre les poursuites de l'oppresseur puissant.

Que nos fonctions sont augustes! Qu'elles sont consolantes pour les personnes honnêtes! Mais qu'elles sont terribles contre tout homme assez dépravé s'il s'en trouvoit jamais dans cette colonie, pour oser attaquer la propriété de ses concitoyens, pour oser troubler l'ordre public! Malheur à tout ennemi de l'ordre, le bras vengeur de la loi est levé sur sa tête. Il n'échappera pas à notre vigilance.

Malgré la sévérité de nos loix qui ne distinguent entre les hommes que l'innocent et le coupable, pour défendre l'un par le sacrifice de l'autre, souvenez-vous, Messieurs, que l'objet de ces loix saintes est moins de punir les coupables, que d'empêcher les hommes de le devenir. Ce seroit les outrager et les méconnoître, que de les croire instituées pour tourmenter des malheureux, et souiller la terre de leur sang.

Les peines n'ont été ordonnées que pour arrêter les délits, pour honorer et maintenir les mœurs, pour protéger la vertu. C'est ici que les fonctions du magistrat paroissent encore plus augustes. Il est le prêtre de la vertu: son seul regard doit dissiper le vice. Plein de l'esprit et de l'enthousiasme de la loi, qui a pour unique objet de conserver la pureté des mœurs, il doit par son exemple, par ses hommages à la vertu, la montrer si bienfai-

sante, si belle, si digne de tous les respects, que les hommes vicieux, en la voyant, soient plus frappés de la crainte de lui manquer, que de celle même des supplices.

Vous voyez, Messieurs, combien vos fonctions, qui paroissent ujoaurd'hui, par les ordres du roi, détachées de celles du gouvernement et de l'administration de cette colonie, sont néanmoins liées étroitement avec elles.

Le but du gouvernement d'une colonie, comme de toute autre société, doit être le plus grand bonheur possible de cette même colonie. D'où peut venir le plus grand bonheur possible d'une société quelconque? Je vais, Messieurs, vous développer là-dessus tous nos principes. Une administration pure fuit l'ombre du mystère, elle ne cherche pas le secret. Je vous révélerai sans crainte tout celui de la nôtre.

Le plus graud bonheur possible d'une société quelcouque ne peut venir que de l'ordre moral, comme la conservation de tous les êtres inanimés ne peut subsister que par leur harmonie, qui est l'ordre physique. Qu'est-ce que l'ordre moral? C'est l'accomplissement de tous les devoirs prescrits par la nature, par la religion, par la société; et l'accomplissement de tous les devoirs, c'est la vertu.

Tel fut le décret immuable du grand Etre, telle est sa volonté suprême, que, tout ce qui existe de raisonnable, d'animé et d'insensible, tout ce qui est sorti de sa main créatrice ne peut subsister que par l'ordre.

C'est ainsi que se conserve cette multitude de corps immenses qui roulent sur nos têtes, et qui composent l'univers. L'harmonie de leurs marches régulières les maintient. Qu'un soul s'égarât de la route qui lui est prescrite, l'univers seroit dans la confusion; bientôt, par les chocs de ces masses énormes, les fondemens de la nature seroient ébranlés, et tout ce qui fut créé toucheroit à sa destruction.

Le monde moral est sujet aux memes loix. La vertu, qui est l'amour de tout ce qui doit être aimé, l'amour de l'ordre, la pratique de tout ce qui est louable et l'accomplissement de tous les devoirs, la vertu seule assure la conservation des êtres libres et raisonnables. Elle peut seule fonder des sociétés durables. Seule, elle peut les conduire infail-liblement à tout le bonheur qu'il est permis aux hommes de desirer sur la terre.

Toute législation, tout gouvernement, tout système d'administration qui n'auront pas pour base la vertu, seront fondés sur le sable, et manqueront leur but, qui doit être uniquement le plus grand bonheur des hommes.

C'est pour avoir méconnu cette pierre fondamentale de leur édifice, que tant de législateurs, après s'être alambiqué l'esprit pour former des institutions bizarres, n'out fondéque des sociétés passagères qui ont étonné la terre, comme des éclairs, et ont disparu de même, du milieu des nations.

Ne vous y trompez pas, Messieurs, ni l'honneur, ni la crainte, ni quelque vertu particulière, rien ne peut égaler la vertu, qui est l'accomplissement de tous les devoirs. Sans elle, l'harmoine morale, nécessaire à la conservation et à la félicité de tous les êtres raisonnables, ne sçauroit subsister; ou plutôt elle est elle-même cette harmonie.

Point de nation vraiment puissante, point d'empire durable, point de thrône solidement établi, point de société florissante, point d'homme heureux sans la vertu. Rapportous-nous-en à l'expérience des siècles passés. L'histoire de toutes les nations nous les montre constamment heureuses et puissantes, sous l'empire de la vertu; foibles, et bientôt détruites, après l'avoir abandonnée.

Cette colonie elle-même n'est-elle pas une

preuve du principe que j'avance? A quelle extrémite le désordre ne l'a-t-il pas conduite? Et malgré les dépenses énormes, faites pour son établissement, que deviendroit-elle aujourd'hui, si elle étoit livrée à elle-même? Sans la bonté du roi, qui a bien voulu se charger des frais necessaires pour la rétablir, on eût été obligé de l'abandonner.

Enfin tel est le décret bienfaisant du graud maître qui préside au sort des humains, qu'ils ne peuvent lui plaire qu'en se rendant heureux par la vertu.

Vous voyez donc, Messieurs, d'un même coup-d'œil, quel est le principe, quel sera le but de notre administration, et combien les fonctions honorables dont vous vous étes chargés, vous y donneront de part.

Notre desir, notre intérêt, notre félicité seront de gouverner cette colonie comme une famille, et de la rendre heureuse sous l'empire de la vertu. En votre qualité de magistrats, vous en êtes les défenseurs, les protecteurs-nés, vous êtes donc pos co-opérateurs immédiats.

Attendons - nous, Messieurs, à éprouver des contradictions. Ce scroit mal connoître les hommes, que de croire qu'on puisse leur faire du bien impunément. Si nous venions ici avec l'intention malheureuse de laisser subsister le désordre, et d'en profiter sour-dement, nous ne manquerions pas d'approbateurs. Des hommes avides se présenteroient de toutes parts pour augmenter eux-mêmes notre fortune, en grossissant la leur aux dépens de l'état et de la colonie. Après avoir tout laissé perdre, nous retournerions dans notre patrie, riches, comblés des bénédictions bruyantes de tous les hommes vicieux qui auroient profité de notre foiblesse ou de notre infidélité.

Loin de nous des sentimens aussi bas et aussi contraires à ce que nous devons à Dieu, à la patrie, au roi, à la confiance de son ministre, à la colonie, à nous-mêmes. Nous préférerons les contradictions du vice à ses applaudissemens; nous aurons le courage et la force de rétablir l'ordre, malgré lui. Ses mesures, son indignation, ses efforts mêmes serviront au triomphe de la vertu.

Graces en soient rendues au ciel: malgré la contagion du vice, il reste encore ici beaucoup.
d'ames honnêtes. Réunissons-nous, Messieurs, faisons corps avec tous-les hommes vertueux.
Assez et trop long-tems, ils ont gémi sous le règne du désordre, dont le parti étoit trop

puissant contr'eux, et pour le malheur de la colonie, contre le chef lui-même, trompé par celle de toutes ses vertus qui est la plus chère à son cœur, c'est-à-dire, par sa propre bonté.

Que les hommes vertueux, assurés aujourd'hui de la plus ferme protection du gouvernement, armés de toute la force des loix, marchent la tête levée; qu'à leur tour, ils fassent trembler le vice, en lui présentant la sainte image de la vertu.

Donnons, Messieurs, à cette colonie, trop long-tems désolée sous l'empire tumultueux des passions, donnons - lui un spectacle nouveau, celui de tous ses citoyens vertueux, ligués pour faire son bonheur.

Approchez donc, vous tous qui avez résisté jusqu'ici à la contagion du désordre, approchez. Dans quelque état que vous soyez, vous êtes nos frères, nos co-opérateurs; respirez enfin, ne, craignez plus les efforts du vice puissant: vous êtes faits pour en triompher. Le premier acte de notre autorite sera de nous joindre à vous pour vous aider à le confondre. De votre côté, aidez-nous par vos conseils: ils seront reçus avec reconnoissance, dès qu'ils tendront au rétablissement de l'ordre, et au bien de la colonie. Sur toute chose, n'oublions pas

que la vertu seule peut ramener ici le bonheur que le vice en a chassé, et que la vertu est l'accomplissement de tous les devoirs. Aimons nos frères, même ceux que le vice rendra nos contradicteurs. Ce ne sera pas par la haine que nous les ramènerons, mais par la douceur, compagne aimable de la vertu. Nous les ramènerons par notre soumission au code admirable de la nature, aux loix sages de la société, qui rendroient tous les hommes justes les uns envers les autres, s'ils les consultoient.

Nous les ramènerons sur-tout par l'exemple que nous leur donnerons de l'attachement le plus inviolable à la religion sainte de nos pères; religion divine, dont toutes les vérités aussi consolantes que sublimes, satisfont si bien le cœur en élevant l'ésprit; religion bienfaisante, dont tous les préceptes ne furent donnés aux hommes que pour leur bonheur.

Ce sera, Messieurs, en remplissant nousmêmes ces trois genres de devoirs tous liés entre eux, que nous réussirons sur-tout à rétablir l'ordre, à faire réguer la vertu, qui seule peut rendre cette colonie heureuse.

Par la force de nos exemples et par nos soins, les mœurs pures et simples de la nature scront en honneur. Les pères et les mères mériteront ces beaux titres, en donnant à leurs enfans tous les soins prescrits par la nature et par la raison. Ils en seront respectés, et les vieillards le seront aussi par la jeunesse. L'union règnera dans toutes les familles, et entre tous les citoyens.

Les maîtres, sensibles au cri tendre et puissant de l'humanité outragée, goûteront le plaisir délicieux d'adoucir le sort de leurs malheureux esclaves, n'oublieront jamais qu'ils sont des hommes semblables à eux.

L'esclave dédommagé, suivant l'esprit de la loi, de la perte de sa liberté, par la counoissance de la religion, consolé par la certitude de ses promesses, encouragé par la sagesse de ses maximes, servira son maître avec joie et fidelité. Il se croira libre et heureux, même dans l'esclavage.

La majesté sainte de notre religion gagnera tous les cœurs et soumettra tous les esprits. Ses ministres, fidèles à leurs devoirs, seront honorés comme les dispensateurs des biens du ciel.

La patrie sera servie avec amour et fidélité; le chef se regardera comme le père; l'administrateur, comme l'économe; le soldat, comme le défenseur; le colon, comme le nourricier; le marin, comme le pourvoyeur de la famille.

Lorsque chacun remplira ainsi tous ses devoirs, alors l'Isle sera en sureté contre toute
invasion du dehors; le bouheur règnera audedans; alors ce petit morceau de terre habité
par des hommes vertueux, deviendra un objet
digne des regards et des bienfaits du ciel;
alors les navigateurs qui aborderont dans ses
ports, qui y seront reçus et alimentés comme
des frères, ne les quitteront plus qu'à regret;
et d'après ce qu'ils auront vu, ils iront chez
toutes les nations annoncer ce que peut la
vertu pour le bonheur des hommes.

## EXTRAIT DU VOYAGE

Philippines et Moluques, par les vaisseaux la Corvette du Roi, le Vigilant, et le Bateau l'Etoile du Matin, sous le commandement de M. Evrard de Trémigon, Lieutenant de vaisseaux, commandant le Vigilant; présenté par le sieur d'Etcheverry, Lieutenant de frégate, commandant l'Etoile du Matin, d'après les vues de M. Poivre, pour la recherche des arbres à épiceries.

L'A corvette le Vigilant et le bateau l'Etoile du Matin, en rade au Port-Louis, Isle de France, en conformité des ordres du roi, furent destinés pour faire le voyage des isles Philippines et Moluques. Le 18 Mai, M. de Trémigon partit de l'Isle de France, et donna des ordres particuliers au sieur d'Etcheverry de l'aller joindre à Queda, en passant par le détroit de Malac.

En conséquence des instructions que M. de Trémigon laissa par écrit au sieur d'Etcheverry, il partit le 5 juin de ladite année, et arriva à Achem le 17 juillet suivant: son bateau faisoit, depuis le 9 de ce mois, quarante-huit pouces d'eau par heure. Le sieur d'Etcheverry y trouva M. de Trémigon, avec qui il éu partit le 19. Ils firent route pour Queda, où ils arrivèrent le 23. Dans cette traversée, l'Etoile du Matin faisoit à l'heure soixante pouces d'eau.

A peine eut-il mouillé, qu'il demanda des ordres à M. de Trémigon pour faire caréner son bateau: il le fit exécuter avec tant de célérité, qu'il fut en état de partir le 10 août suivant pour Manille, où il arriva, avec le Vigilant, le 18 septembre, et ils y relâchèrent jusqu'au 16 de l'année 1770.

Instruit qu'il y avoit aux environs de Manille une chûte d'eau, dont les bains produisoient des effets et des cures admirables, il s'y fit porter, se trouvant malade: l'usage qu'il en fit pendant plus d'un mois le rétablit. Ces abains guérissent de la goutte et de beaucoup d'autres infirmités; cette eau se jette successivement dans quatre bassins différens: dans le premier, elle est si chaude, qu'en y trempant, pendant six minutes, une volville, on n'en retire que les os.

Le 16 janvier 1770, M. de Trémigon donna ordre au sieur d'Etcheverry de le suivre aux isles de Miao et à Tassoirey : c'est alors qu'il lui communiqua le sujet de leur mission : ils y arrivèrent le 8 mars; et, jusqu'au 10, ils firent sans succès la recherche des épiceries; ce qui décida M. de Trémigon à faire route pour Céram. Sur les quatre heures du soir de cette journée, M. de Trémigon fit signal au sieur d'Etcheverry de se rendre à son bord, et lui dit que les moussons de l'ouest, pouvant, rendre leur retour de Céram à Timor trop dangereux, il estimoit qu'il valoit mieux aller en droiture dans cette dernière Isle ; ce qui fut décidé par le conseil assemblé. En conséquence, le sieur d'Etcheverry retourna à son bord ; mais à peine cut-il appareillé, qu'on lui fit un nouveau signal; et M. de Trémigon lui dit qu'il avoit changé de résolution, en vertu de laquelle il revint à son bord, accompagné de M. Prevost, subrécargue, avec ordre d'aller continuer seul ses observations dans la partie

de l'est des isles Moluques. M. de Trémigon continua sa route pour Timor, et le sieur d'Etcheverty prit celle de Céram; c'est depuis ce jour qu'il n'a eu aucune connoissance du Vigilant qu'à son retour à l'Isle de France, où il arriva vingt-cinq jours avant l'Etoile du Matin.

Mission faite aux Isles Moluques par le sieur d'Etcheverry, depuis le 10 Mars 1770, jour de la séparation, jusqu'au 25 Juin suivant, jour de son retour à l'Isle de France.

Le 15 mars j'arrivai à la vue de Céram, sans avoir essuyé d'autres manvais tems que quelques contrariétés. Du 16 au 17, j'ai éprouvé de très-vifs ressentimens d'un tremblement de terre, et le 18, malgré les dangers pressentis, j'ai mouillé à une lieue d'un village où je me fis transporter, et d'après mes recherches, ne prévoyant pas y tirer des instructions relatives à mes vues, pendant la nuit je revins à mon bord. Le 22 j'ai mouillé à plus d'une lieue d'un autre village que je ne pus serrer de plus près par les

calmes; je me rendis à terre avec M. Prevost. Les personnes destinées à la garde de cet établissement ne voulurent pas nous laisser descendre; mais à force de leur prouver des besoins supposés, ils nous le permirent et nous firent escorter; ce qui rendit mes démarches aussi infructueuses que les précédentes.

Cette non réussite, bien loin de ralentir la ferme résolution que j'avois prise de ne point revenir sans rapporter les épiceries desirées ( pour l'enlèvement desquelles on avoit fait depuis plus de vingt-cinq ans des voyages inutiles) ne fit que l'augmenter. De retour à mon bord, je fus mouiller dans une baie éloignée de ce dernier village, dans la partie de l'est, de sept lieues. M. Prevost étant alité, je descendis dans mon canot avec deux matelots seulement, ayant intention de m'avancer dans les terres où j'étois fondé à avoir des craintes; et ne voulant point compromettre le pavillon du roi, ni exposer mon vaisseau à être saisi, je crus ne devoir point en diminuer l'équipage déjà trop foible, et d'ailleurs épuisé par la dureté du voyage, et prévoir ainsi tous les moyens de le sauver au cas que je fusse arrêté. En conséquence, j'ordonnai très - expressément à mon second

d'appareiller aussitot que les gens de mon canot auroient tiré deux coups de fusil, signal que je leuravois enjoint de faire, en rétournant bien vite à leur bord, dès qu'ils s'appercevroient qu'on chercheroit à s'emparer d'eux; laquelle tentative auroit prouvé ma détention.

Les choses ainsi disposées, et au risque de. tout ce qui pourroit m'arriver, je me mis en route. Aux proximités du rivage, je vis un homme occupé à la construction d'une barque: il me parut de la dernière surprise en voyant un vaisseau François dans ces parages; et aux questions qu'il me fit , je lui répondis que , faisant route pour Timor, la rapidité des courans m'avoit entraîné depuis Bouzo, et que des besoins indispensables m'amenoient à terre. Cet homme parut très-touché de la cruelle situation où je lui avois déclaré être réduit ; car il me permit de mettre pied à terre: mais ayant vu dans mon canot deux fusils, deux sabres et deux pistolets, il ne voulut pas que mes gens m'accompagnassent, et ne souffrit pas même que je prisse les dernières armes.

J'avois eu la précaution de me munir d'argent et de présens; j'en offris à cet Hollandois, qui les accepta, en me priant d'aller dans sa case, qui n'étoit pas éloignée de son chantier. Je suivis cet homme, quoiqu'il fût presque nuit close: arrivé chez lui, il me fit passer dans un cabinet séparé, m'observant qu'il ne vouloit pas que je fusse vu par des noirs Malais, qu'il avoit sous ses ordres; peu-après, il m'apporta des rafraîchissemens, et je passai la nuit avec cet homme, qui, comme on le verra, m'a favorisé dans mes entreprises.

Cet Hollandois m'avoua qu'il étoit Européen, ainsi que les raisons qui le détenoient dans ces lieux : il me sit mille questions, qui me prouverent non-seulement ses connoissances dans la marine, mais encore qu'il étoit un bon hydrographe; ce qu'il me confirma en me montrant ses ouvrages. Il ne me cacha pas les justes griefs de la haine implacable et bien fondée qu'il avoit contre sa nation. Cette confiance sans bornes m'inspira le desir de lui accorder la mienne, sans m'écarter de la prudence que j'ai toujours observée dans tout le cours de ma mission. L'inspection qu'il me fit faire de différentes cartes marines avec des observations analogues à une parfaite connoissance du local des isles Moluques, me donna l'envie de les acheter. Mon Hollandois fit d'abord quelques difficultés; je le gagnai si bien, qu'il me les remit de la meilleure grace du monde pour le prix que je lui en offris.

Quelque confiance que cet homme pût me témoigner, je n'osai m'ouvrir à lui sur l'objet important de ma mission, craignant que les mots de géroffiers et muscadiers ne lui inspirassent quelques soupçons nuisibles à mes opérations. Lui ayant fait plusieurs questions sur le cabotage des vaisseaux de sa nation à Céram, il me répondit qu'ils étoient trop occupés à la garde de l'isle d'Amboine, qui renfermoit le plus précieux dépôt de leur commerce : il entra dans le détail de la production des muscadiers et des gérofliers ; voilà où je l'attendois : il m'ajouta que les gardiens de ces richesses des Hollandois étoient d'une surveillance difficile à surprendre. Il sembloit que l'affection de mon hôte s'accroissoit à chaque instant; il me dit, avec cette effusion de cœur qui ne laisse point d'équivoque à la franchise, qu'il y avoit à l'isle de Gueby des muscadiers et gérofliers de la même qualité qu'à Amboine ; que cette Isle n'étoit habitée que par des Malais; que son abord étoit d'autant plus difficile pour tous les

Européens, qu'ils regardoient les Hollandois comme leurs ennemis implacables. Cette haine est d'autant mieux justifiée, que ces derniers ne s'occupoient qu'à détruire les épiceries qui croissent dans leurs Isles.

Cette prévention de mon honnête Hollandois ne me rebuta point ; je lui témoignai, par les adieux les plus affectueux, une sincère reconnoissance de tout ce qu'il avoit fait pour moi, et je fus rejoindre mes deux hommes pour retourner à mon bord, où tout mon monde avoit eu les plus vives inquiétudes sur ma longue absence, et je fis aussi-tôt route pour l'isle de Gueby, quoique cela fût contraire aux ordres que j'avois reçus. Malgré les réflexions que m'avoit fait faire ce que cet Hollandois m'avoit détaillé au sujet de cette Isle, le violent desir que j'avois de la connoître moi-même, pour accélérer ma mission, l'emporta. Je m'en apppochai, et le 6 avril je mouillai près d'un village; alors je vis paroître un essaim de Malais armés qui augmenta dans un instant, et qui faisoit bonne contenance.

Je descendis à terre avec M. Prevost, portant le pavillon du roi. Les Insulaires ayant reconnu que nous n'étions point Hollandois s

P :

et ne connoissant que leur pavillon, envoyerent au - devant de nous plusieurs de leurs chefs, qui nous recurent avec toutes les politesses possibles, nous assurant que leur roi, qui étoit absent, seroit charmé de nous voir; ils nous conduisirent dans leurs cases, et nous proposèrent des rafraichissemens, en attendant le retour de leur prince, qu'ils firent avertir de notre arrivée. Le roi revint le même jour : nous fumes avec le gros de sa nation le recevoir à son débarquement; il nous fit l'accueil le plus gracieux et le plus flatteur, et nous ayant fait des questions pleines de douceur, il me prit par la main et nous conduisit chez lui ; je lui fis des présens qui le flattèrent beaucoup, et qu'il reçut avec des marques de grande satisfaction. Il me développa son mécontentement sur la conduite des Hollandois à l'égard de sa nation, et combien il seroit flatté d'appartenir au roi de France, si sa majesté jugeoit à propos de former des établissemens chez lui, pour le délivrer entièrement de la tyrannie de ses maîtres actuels, et sa haine se manifesta au point qu'il fit déchirer ses pavillons., et qu'il fit arborer celui de France ; je lui remis les toiles nécessaires à cet effet, et je le revêtis

moi-même d'un de mes habits uniformes, duquel il parut enchanté.

Il me pria de faire planter moi-même le pavillon; et pendant la cérémonie tous les Insulaires formerent un cercle, en faisant les plus grandes acclamations. l'alleguai au prince les raisons les plus plausibles sur la difficulté, dans la circonstance où je me trouvois, de former aucun établissement auprès de lui : mais je l'assurai que je rendrois moi-même compte à sa majesté, et à son ministre, de ses dispostions favorables. Je saisis cet instant pour lui demander s'il ne pouvoit pas me faire remettre quelques curiosités qui pussent être agréables à mon roi; il m'en laissa le choix : je n'hésitai pas un moment, je lui désignai les muscadiers et gérofliers. Il me répondit qu'il en étoit privé par la destruction que les Hollandois en avoient faite : mais qu'il alloit s'occuper de cet objet, en envoyant de ses sujets affides à l'isle de Patany, distante de sept lieues, lesquels seroient obligés de Pénétrer trente lieues dans les terres pour Pouvoir s'en procurer d'une espèce propre a la réproduction. Il continua à me faire offre de services les plus ardens ; il me dit de n'être point inquiet sur l'absence de ses gens, qui

mettroient plusieurs jours à leur expédition.

Le roi de Patany, plus puissant en forces, allié et protecteur de celui de Gueby, ayant été informé de notre arrivée, s'imagina que c'étoit quelque hostilité qu'on vouloit exercer chez ce dernier: il assembla aussitôt toutes ses forces, qu'il fit embarquer dans des pirogues au nombre de plus de quatre-vingts, et dont les plus petites pouvoient contenir au moins vingt hommes. La majeure partie des pirogues étoient armées de petites pièces de canon et de pierriers, d'espingolles: cette flotte vint en très-bon ordre, le roi à la tête, dans l'intention de fondre sur nous, et de délivrer son allié, qu'il croyoit notre prisonnier.

Ils s'annoncèrent par plusieurs décharges, et ne furent pas peu étonnés de me voir aller les joindre avec le roi de Gueby, qui leur parla dans les termes les plus flatteurs de son alliance avec nous. Le roi de Patany en parut si satisfait, qu'il desira s'y joindre, et m'accabla des marques les plus sincères de bienveillance. Lorsqu'il put distinguer le pavillon blanc arboré à Gueby, il ordonna aussitôt qu'on déchirât les siens, et me promit toute sorte d'agrémens, si nous voulions aussi avoir des établissemens chez lui: je lui fis les même

réponses qu'à son allié. Nous nous rendimes tous à terre: on y fit de nouvelles protestations d'amitié. Les députés du roi de Gueby étoient déjà revenus avec la quantité de muscades que je pouvois desirer, et que je fis embarquer avec tous les soins imaginables pour pourvoir à leur conservation.

Mes vues n'étoient pas remplies ; je desirois y joindre des gérofliers, qu'on n'avoit pas apportés. Sur la demande que j'en fis , le nommé Bagousk Hundes, principal chef du roi de Patany, s'offrit à m'en procurer, si je pouvois attendre huit jours. Je me déterminai à ce sacrifice, quoique je fusse extraordinairement inquiet sur les obstacles que je pouvois éprouver par le changement des moussons. Je profitai de l'intervalle, pour envoyer mon canot avec un de mes officiers. pour faire aux environs de Gueby les observations que je croyois nécessaires. Ils me rapportèrent quelques particularités qui ne méritent point d'être citées : mais je crois devoir instruire qu'ils ont trouvé, dans la partie de l'ouest, à quatre lieues du village où j'étois, un très - beau bassin, nommé Poulaseau, à l'abri de tous vents, et dans lequel on peut mouiller cinquante vaisseaux de ligne.

Le tems que j'avois prevu pouvoir donner au retour de Bagousk étoit expiré ; je perdois espérance de le revoir : n'osant m'exposer à la contrariété de la mousson, qui commençoit à se déclarer , je me déterminai à quitter l'isle de Gueby, touche très - sensiblement de ne pouvoir emporter l'objet qui pouvoit perfectionner ma mission. Je mis à la voile; le peu de frais me fit faire un chemin si médiocre, que je ne perdis pas l'Isle de vue ; cet heureux contre-tems me procura la satisfaction de voir arriver Bagousk avec les gérofiers, sur lesquels je n'osois plus compter. Cette circonstance me procura la visite des rois de Patany et de Gueby, qui vinrent à mon bord avec Bagousk me remettre l'objet dont ils étoient chargés : je leur témoignai toute ma satisfaction, en leur faisant des présens tels que ma situation pouvoit me permettre. Je quittai ces princes avec les témoignages de la plus parfaite intelligence et promesse de ma part, que, sous le bon plaisir du roi et de son ministre, je reviendrois les voir, et cimenter avec eux un traité à la satisfaction des deux nations, et je leur donnai des signaux de reconnoissances, si mon retour étoit déterminé. Je fis toute

la diligence possible pour quitter le détroit, et me rendre à l'Isle de France, en passant par celui de Bonton, qui nécessairement devoit abréger mon voyage.

Malgré toutes mes précautions, j'y rencontrai cinq vaisseaux gardes-côtes. Le commandant envoya aussitôt un canot chargé d'Européens armés, à la tête desquels étoient deux officiers et un interprète, qui me firent les questions les plus captieuses, en me témoignant leur surprise de me trouver dans des pays absolument étrangers au commerce des François. Je leur alléguai que je sortois de la baie de Manille, et que mon intention étoit de relacher à Batavia pour me rafraîchir, et ensuite me rendre à ma destination. Ils parurent satisfaits de mes raisons, prirent le nom de monvaisseau et le mien, et me laissèrent aller en liberté, persuades que mou bateau étoit à un particulier, et non au roi. Ils m'inviterent, de la part de leur commandant, de mouiller auprès de lui, en me promettant tous les secours dont j'aurois besoin: ils prétendoient m'y engager avec d'autant plus de raison, qu'ils voulurent me convaincre que j'aurois trouvé des courans contraires à la route que je me proposois de tenir. Ce conseil ne me

paroissoit pas assez sage, ni la chose assez vraisemblable pour que je pusse en faire usage; je fus cependant obligé, pour éviter des récifs, de passer à la portée de voix de ces cinq gardes-côtes, que je remerciai de leurs offres, en poursuivant ma carrière, le tems et les vents me favorisant autant que je pouvois le souhaiter; je passai successivement le détroit entre Lamboé et Combava, êt enfin j'arrivai heureusement à l'Isle de France, le 25 juin suivant.

J'ai remis vingt milliers de muscades, tant en graines qu'en plantes, et trois cents gérofliers, à Messieurs le chevalier des Roches, gouverneur, et Poiore, intendant aux Isles de France; et avec leur agrément, je me suis rendu en France pour aller rendre compte au ministre de sa majesté d'une mission importante, qui a comblé de joie tous les habitans, qui ont déjà la satisfaction de voir les heureux succès de la plantation qu'ils ont faite desdites plantes et graines.

FIN.













